

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À  
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN PSYCHOÉDUCATION

PAR MÉLANIE TESSIER

LES EXPÉRIENCES DE VICTIMISATION TELLES QUE VÉCUES PAR DES  
ADOLESCENTS DÉLINQUANTS ET CONSOMMATEURS DE DROGUES

SEPTEMBRE 2008

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

## *Sommaire*

Le rôle joué par la victimisation des jeunes dans leur trajectoire déviant est encore peu étudié. Plusieurs auteurs ont examiné l'effet de la victimisation sur la délinquance ou la consommation de drogues (Moran, Vuchinich, & Hall, 2004) et, inversement, l'effet de ces comportements déviants sur la victimisation (Weiner, Sussman, Sun, & Dent, 2005). La majorité des études portant sur ces relations sont de nature quantitative, sont difficilement comparables en raison des différentes méthodologies utilisées et ne tiennent pas compte de l'interprétation que les jeunes font de ce qu'ils vivent. Pourtant, des auteurs ont démontré que la perception ou l'interprétation que le jeune fait des situations qu'il vit peut expliquer davantage sa trajectoire de vie que les situations en elles-mêmes (Bouhnik, 1996; Brunelle, Cousineau, & Brochu, 2002). Ce projet de mémoire est réalisé à partir des entrevues menées lors de deux études qualitatives complémentaires dirigées par Natacha Brunelle, professeure-chercheure au département de psychoéducation à l'UQTR, entre 2002 et 2008, et portant sur les trajectoires de déviance juvénile des adolescents. L'objectif général de ce mémoire est d'explorer les liens entre les expériences de victimisation et la déviance juvénile à partir du point de vue exprimé par les jeunes eux-mêmes. Une méthodologie qualitative est utilisée (Poupart, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer & Pires, 1997) afin de respecter l'approche phénoménologique (Schutz, 1987) sur laquelle se base cette étude. Les participants sont des adolescents et des adolescentes âgés entre 14 et 20 ans. Ces derniers proviennent soit de la rue, des centres jeunesse, des centres pour toxicomanes,

des maisons de jeunes ou des écoles secondaires. Ils ont été rencontrés dans trois villes québécoises : Québec, Montréal ou Trois-Rivières. La méthode du récit de vie a été retenue comme mode de recueil de données (Bertaux, 1997). Plus précisément, des entrevues semi-dirigées (Deslauriers, 1991) d'environ une heure ont été réalisées avec chaque participant. Ensuite, une analyse de contenu a été utilisée pour analyser le matériel des entrevues (Bardin, 1977). Plus précisément, l'analyse thématique a été privilégiée (Paillé & Mucchielli, 2003). Les résultats de ces analyses démontrent que plus du trois quarts des jeunes de l'échantillon ont rapporté avoir vécu au moins une expérience de victimisation au cours de leur vie. Ces expériences se regroupent en cinq catégories : abus sexuel, abus physique, abus psychologique, intimidation en milieu scolaire et exposition à la violence familiale ou dans la communauté. Les jeunes expriment différents sentiments associés à ces expériences de victimisation. Ces sentiments ont été explorés en fonction du sexe et du type de victimisation vécu. Les jeunes rapportent différents liens entre leurs expériences de victimisation et leurs comportements délinquants ou leur consommation de drogues. Ces relations sont divisées en quatre catégories : de la victimisation à la délinquance, de la délinquance à la victimisation, de la victimisation à la consommation de SPA et de la consommation de SPA à la victimisation. Ces différentes catégories sont expliquées et accompagnées d'extraits d'entrevue reflétant le discours des participants. Une meilleure compréhension de la réalité des jeunes délinquants ou consommateurs de drogues ayant vécu des expériences de victimisation permettra une intervention plus ciblée auprès de cette clientèle.

*Table des matières*

Sommaire .....	ii
Liste des tableaux .....	ix
Remerciements .....	x
INTRODUCTION .....	1
CONTEXTE THÉORIQUE .....	5
Expériences de victimisation chez les jeunes.....	6
Prévalences.....	8
Portrait des victimes.....	10
Portrait de l'agresseur.....	11
Expériences de victimisation chez les jeunes judiciarés .....	12
Expériences de victimisation chez les jeunes en centre de la toxicomanie.....	13
Expériences de victimisation chez les jeunes de la rue.....	15
Facteurs de risque de la victimisation .....	16
Conséquences de la victimisation .....	17
Consommation de substances psychoactives chez les jeunes .....	17
Prévalences.....	19
Distinction selon les sexes .....	20
Consommations de SPA chez les jeunes judiciarés .....	21
Consommation de SPA chez les jeunes de la rue .....	23
Facteurs de risque et motivation .....	23
Comportements délinquants chez les jeunes.....	26
Prévalences.....	27
Distinction selon les sexes .....	28
Délinquance chez les jeunes en centre de réadaptation de la toxicomanie .....	29
Délinquance chez les jeunes de la rue.....	30
Facteurs de risque et motivation .....	31
Association entre les expériences de victimisation, la délinquance et la consommation	32
De la victimisation à la délinquance .....	33
De la délinquance à la victimisation .....	37
De la victimisation à la consommation de SPA.....	39
De la consommation de SPA à la victimisation .....	41

Victimisation, délinquance et consommation ...selon les jeunes .....	42
Limites des études recensées.....	43
MÉTHODE .....	46
Objectifs .....	47
Approche théorique.....	48
Recrutement des participants .....	49
Échantillonnage.....	50
Milieu de recrutement .....	51
Déroulement du recrutement.....	51
Cueillette des données.....	52
Déroulement des entrevues .....	53
Traitement des récits de vie.....	57
Analyse du matériel.....	58
Profil des répondants.....	61
RÉSULTATS .....	69
Types de victimisation vécus.....	70
Abus physique.....	72
Abus psychologique .....	74
Intimidation en milieu scolaire .....	75
Témoin de violence .....	77
Abus sexuel .....	78
Synthèse des contextes de victimisation .....	80
Les sentiments vécus face aux expériences de victimisation selon le sexe .....	81
Sentiment d'agressivité .....	82
Sentiment de tristesse.....	85
Sentiment de refoulement .....	86
Sentiment d'incompréhension, d'impuissance.....	88

Sentiment de peur.....	89
Perte de confiance en soi, d'estime de soi, d'affirmation .....	90
Sentiment de culpabilité.....	92
Sentiment de gêne .....	93
Sentiment de déception .....	94
Synthèse des sentiments exprimés en fonction du sexe.....	95
 Les sentiments vécus en fonction du type de victimisation .....	96
 Relations entre les expériences de victimisation et la délinquance.....	98
 De la victimisation à la délinquance ou la violence.....	98
La délinquance pour se faire accepter, aimer.....	100
La violence pour se défouler.....	100
La délinquance pour mettre fin à l'intimidation.....	102
La délinquance pour fuir un environnement hostile.....	103
 De la délinquance à la victimisation .....	104
 Synthèse des relations possibles entre les expériences de victimisation et la délinquance .....	105
 Relations entre les expériences de victimisation et la consommation de SPA .....	106
 De la victimisation à la consommation de SPA.....	107
Consommer pour oublier ses problèmes.....	108
Consommer pour être accepté, aimé.....	109
Consommer pour combler un manque de confiance en soi .....	110
Consommer pour gérer la pression, le stress.....	111
Consommer pour mettre fin à l'intimidation.....	112
 De la consommation de SPA à la victimisation.....	113
La vente de drogues et la victimisation.....	114
Les dettes de drogues et la victimisation.....	115
La dépendance et la victimisation.....	116
La victimisation en état d'intoxication.....	117
 Synthèse des relations possibles entre les expériences de victimisation et la consommation de SPA .....	118

Synthèse des relations entre les expériences de victimisation, la délinquance et la consommation de SPA selon les jeunes .....	120
DISCUSSION .....	122
Les expériences de victimisation chez les jeunes délinquants ou consommateurs de SPA.....	123
Portrait des victimes.....	123
Contexte de victimisation.....	126
Portrait de l'agresseur .....	127
Les sentiments que les jeunes éprouvent suite aux expériences de victimisation.....	128
Liens entre les expériences de victimisation et la délinquance ou la consommation de SPA.....	130
Les comportements déviants pour faire face aux expériences de victimisation ....	133
Besoin de se faire accepter et aimer.....	133
Besoin de gérer la souffrance.....	136
Besoin d'évacuer les émotions.....	138
Besoin de fuir .....	139
Les comportements déviants : un risque pour la victimisation.....	140
Style de vie à risque .....	140
Retombées possibles de l'étude .....	142
De la victimisation aux comportements déviants.....	143
Approche cognitivo-comportementale.....	143
Approche psychoéducative .....	145
Approche écosystémique .....	147
Approche différentielle .....	149
Des comportements déviants vers les expériences de victimisation.....	149
Approche de réduction des méfaits .....	149
Programme ART .....	150
CONCLUSION .....	154

Forces et limites de l'étude .....	154
Pistes à suivre pour des recherches à venir .....	156
<b>RÉFÉRENCES.....</b>	<b>158</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>184</b>
I : Critères du DSM-IV-TR : dépendance et abus à une substance.....	185
II : Formulaire de consentement : jeunes .....	188
III : Projet en bref remis aux intervenants recruteurs.....	193
IV : Formulaire de consentement : parents .....	197
V : Explications verbales fournies aux jeunes par l'intervieweur.....	202
VI : Canevas d'entrevue.....	205
VII : Fiche signalétique.....	207
VIII : Liste des ressources remise aux jeunes .....	212
IX : Grille de codification .....	216

*Liste des tableaux*

Tableau 1	
Définition des expériences de victimisation vécues chez les jeunes de 0 à 18 ans.....	7
Tableau 2	
Facteurs de risque associés à la consommation de SPA .....	25
Tableau 3	
Facteurs de risque associés à la délinquance.....	32
Tableau 4	
Nombre de participants selon le genre et le lieu de recrutement .....	63
Tableau 5	
Substances psychoactives déjà consommées parmi les participants selon le sexe .....	65
Tableau 6	
Caractéristiques sociodémographiques des répondants .....	68
Tableau 7	
Répartition des types de victimisation vécus selon le sexe.....	72
Tableau 8	
Contextes de victimisation les plus rapportés par les participants en fonction du type de victimisation et du sexe. ....	81
Tableau 9	
Sentiments les plus rapportés en fonction du sexe.....	96
Tableau 10	
Sentiments les plus rapportés en fonction du type d'abus vécu.....	97
Tableau 11	
Relations les plus rapportées entre les expériences de victimisation et la délinquance en fonction du sexe et du type de victimisation.....	106
Tableau 12	
Relations les plus rapportées entre les expériences de victimisation et la consommation de SPA en fonction du sexe et du type de victimisation .....	119
Tableau 13	
Les différentes relations possibles entre les expériences de victimisation et certains comportements déviants en fonction du sexe et du type de victimisation vécu.....	121

### *Remerciements*

Je tiens à remercier ma directrice Natacha Brunelle pour tout ce qu'elle m'a appris durant ma maîtrise et pour l'aide apportée lors de la rédaction de ce mémoire. Je la remercie grandement de m'avoir permis d'utiliser le matériel de ses études qualitatives. Merci également aux assistantes de recherche de Natacha Brunelle : Suzi-Ann Roy et Catherine Arseneault pour l'accès aux différents documents produits lors de l'étude utilisée dans le cadre de ce mémoire et pour leur aide au plan de la rédaction de la méthode. Je remercie également le Conseil de Recherche en Sciences Humaines du Canada (CRSH), le Fond Québécois de la Recherche sur la Société et la Culture (FQRSC), le Centre international de criminologie comparée – UQTR (CICC-UQTR) et la Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour l'obtention des bourses de recherche ayant contribué à l'avancement de ce mémoire. Merci à Natacha Brunelle, Line Massé et Danny Dessureault qui ont rédigé les différentes lettres d'appréciations nécessaires à l'obtention de ces bourses. Je tiens également à remercier Line Massé qui, par le biais de mon emploi d'assistante de recherche, m'a permis de collaborer à la rédaction d'articles scientifiques, ce qui a contribué à la bonification de ma qualité d'écriture. Merci aussi à cette dernière d'avoir porter attention à la conciliation étude-travail tout au long de la réalisation de mon mémoire de maîtrise et de tout ce qu'elle m'a appris au plan professionnel et personnel lors de mon emploi d'assistante de recherche. Finalement, merci à tous ceux et celles que je n'aurais pas mentionnés ici et qui m'ont offert un soutien moral tout au long de ma rédaction.

*Introduction*

Les auteurs définissent généralement la victimisation durant l'enfance et l'adolescence en termes de mauvais traitements (Smith & Ireland, 2005). Ces derniers engendrent plusieurs conséquences physiques, cognitives, psychologiques et comportementales. Des études ont démontré que la prévalence de la victimisation est plus élevée chez les adolescents délinquants ou consommateurs de drogues comparativement à la population adolescente en général (Ballon, Courbasson, Psych, & Smith, 2001; Spilliane-Grieco, 2000). Plusieurs auteurs se sont donc intéressés aux relations possibles entre la victimisation et certains comportements déviants tels que la délinquance et la consommation de drogues à l'adolescence.

Les résultats des études recensées montrent que la victimisation constitue un des facteurs de risque de la délinquance ou de la consommation de drogues. Plusieurs auteurs ont observé un lien direct entre les expériences de victimisation et les comportements délinquants (Bergen, Martin, Richardson, Allison & Roeger 2004; Wright, Friedrich, Cinq-Mars, Cyr, McDuff, 2004) ou l'usage de drogues (Kilpatrick et al., 2000; Moran et al., 2004). D'autres auteurs ont plutôt observé une relation indirecte entre ces événements. Selon ces auteurs, la relation entre les expériences de victimisation et certains comportements déviants serait influencée par différentes variables médiatrices (Bailey & McCloskey, 2005; Chapple, Tyler & Bersani, 2005; Herrenkohl, Huang, Tajima & Withney, 2003; Gover, 2002). Inversement, la

délinquance et la consommation de drogues peuvent également être des facteurs de risque des expériences de victimisation subséquentes (Weiner, Sussman, Sun, & Dent, 2005; Zhan, Welte, & Wieczorek, 2001). Donc, selon les résultats des études, les expériences de victimisation, la délinquance et la consommation de drogues peuvent être à la fois des facteurs de risque et des conséquences l'une de l'autre.

La majorité des études s'intéressant aux relations possibles entre les expériences de victimisation et les comportements délinquants ou la consommation de drogues sont de nature quantitative. Les résultats de ces études sont difficilement comparables en raison des différentes méthodologies et définitions des construits utilisées par les auteurs. De plus, les études quantitatives ne tiennent pas compte de l'interprétation que les jeunes font de ces situations. La compréhension de la relation entre la victimisation et certains comportements déviants à l'adolescence demeure donc partielle.

Ce mémoire a comme objectif principal d'explorer les liens entre les expériences de victimisation et la déviance juvénile à partir du point de vue exprimé par les adolescents délinquants et consommateurs de drogues. Ce projet de mémoire qui s'inscrit dans une approche phénoménologique (Schutz, 1987) a de particulier qu'il accorde une place de premier plan à l'interprétation que fait l'acteur social des différentes situations qu'il vit (Debuyst, 1989). En s'intéressant à la perception des acteurs par le biais d'une démarche qualitative, ce projet de mémoire met l'emphase sur le sens, les significations et les sentiments que les jeunes attachent aux événements de victimisation vécus.

Ce projet de mémoire est réalisé à partir du matériel recueilli dans deux études qualitatives complémentaires portant sur les trajectoires de déviance juvénile dirigées par Brunelle (FQRSC : 2002-2005, CRSH : 2005-2008). L'échantillon comprend des adolescents et des adolescentes âgés entre 14 et 21 ans provenant de divers milieux. Une méthode de récit de vie (Bertaux, 1997) a été utilisée pour recueillir le matériel, soit le sens, les significations et les sentiments entourant certains événements vécus par les jeunes délinquants et consommateurs. Une analyse de contenu (Bardin, 1977) et plus précisément une analyse thématique (Paillé & Muchielli, 2003) a été utilisée pour traiter le matériel des entrevues. Les résultats de ce mémoire apportent donc une meilleure compréhension de la réalité des jeunes délinquants ou consommateurs de drogues ayant vécu des expériences de victimisation.

Ce mémoire présente dans un premier temps une définition et un portrait des phénomènes à l'étude. Ces informations sont complétées par une revue de la littérature portant sur les diverses relations rapportées entre les expériences de victimisation et les comportements délinquants ou la consommation de drogues chez les jeunes. Dans un deuxième temps, la méthode utilisée pour arriver aux résultats est expliquée, du mode de recrutements des répondants à l'analyse des résultats. Dans un troisième temps, les résultats issus de ces analyses seront présentés. Ensuite, ces résultats seront discutés et mis en relation avec les éléments de la littérature. De plus, les retombées possibles de ce mémoire ainsi que ses forces et ses limites seront présentées. Enfin, une conclusion fera ressortir les résultats les plus importants de ce projet de mémoire.

*Contexte théorique*

Ce premier chapitre vise d'abord à définir et à tracer un portrait des différents phénomènes à l'étude, soit les expériences de victimisation, la délinquance et la consommation de substances psychoactives (SPA) chez les adolescents. Ensuite, une revue de la littérature est proposée afin de faire ressortir les différentes relations possibles entre ces différents phénomènes. Enfin, une brève critique des études recensées est présentée.

### Expériences de victimisation chez les jeunes

La majorité des études recensées s'intéressant à la victimisation chez les jeunes portent sur des situations vécues en milieu familial. Les auteurs définissent généralement la victimisation chez les jeunes en termes de mauvais traitements (Smith & Ireland, 2005a). Les définitions utilisées pour définir les expériences de victimisation varient considérablement d'une étude à l'autre. Dans le cadre de la présente étude, la majorité des définitions utilisées proviennent de l'étude canadienne de Trocmé et al. (2005) et des études québécoises de Turcotte et al. (2007) et de Tourigny et al. (2002) portant sur les incidences des signalements de mauvais traitement chez les jeunes. Les expériences de victimisation incluent également les expériences d'intimidation en milieu scolaire (voir tableau 1). Par ailleurs, les formes de victimisation peuvent être vécues dans la famille ou à l'extérieur de celle-ci.

Tableau 1

Définition des expériences de victimisation vécues chez les jeunes de 0 à 18 ans

***Abus physique***

Discipline parentale physique abusive, brutalité impulsive irrationnelle, restriction physique excessive, syndrome du bébé secoué ou autres types d'abus physique (Tourigny et al., 2002). Type d'abus caractérisé par des comportements tels que secouer, pousser, attraper, projeter, frapper avec la main ou un objet, étrangler, brûler, poignarder ou autres types d'abus physique (Trocme et al., 2005; Turcotte et al., 2007)

***Abus sexuel***

Relations homosexuelles ou hétérosexuelles entre un enfant et une ou plusieurs personnes en situation de pouvoir (Tourigny, 1991). Comprend les relations ou des tentatives de relations sexuelles avec pénétration, des attouchements des parties génitales, des relations sexuelles orales, l'exhibitionnisme, le voyeurisme, le harcèlement sexuel, l'exploitation sexuelle ou autres types d'abus sexuel (Trocme et al., 2005; Turcotte et al., 2007).

***Abus psychologique (ou émotionnel)***

Menaces ou terrorisme, rejet, dénigrement, désapprobation, indifférence affective ou ignorance (Trocme et al., 2005; Turcotte et al., 2007).

***Négligence***

Manque chronique d'attention aux besoins de base (gîte, habillement, nourriture, soins de santé, éducation, protection, surveillance, soins affectifs) de l'enfant qui constitue selon le point de vue de la communauté et du milieu professionnel un risque significatif pour la santé et le bien-être des enfants (Dubowitz, Black, Starr & Zurivin, 1993). Comprend la négligence physique (habillement, nourriture, hygiène, condition de vie dangereuse), la négligence médicale (omission de procurer les soins médicaux), la négligence éducative (permission d'absentéisme scolaire), le défaut de superviser pouvant entraîner un préjudice physique, un abus sexuel ou des problèmes de comportement, défaut de procurer un traitement (psychologique ou psychiatrique), abandon ou autres types de négligence (Trocme et al., 2005; Turcotte et al., 2007).

***Exposition à la violence***

Être témoin de violence dans la famille ou dans la communauté. La personne peut être témoin direct de violence entre les personnes ou témoin de violence indirectement (voir les marques de violence sur la personne, entendre des cris ou des pleurs lors d'une situation de victimisation) (Trocme et al., 2005).

***Intimidation en milieu scolaire***

Comportements d'agressivité directe (physique ou verbale) ou indirecte (relationnelle ou sociale) perpétrés dans un contexte de domination et d'inégalité de pouvoir entre l'agresseur et la victime. Les comportements sont posés de façon répétée et sur une longue période (Olweus, 2001; Nansel et al., 2001). L'agressivité directe implique que l'agresseur interagit directement avec la victime (frapper, voler, menacer). L'agressivité indirecte implique que l'agresseur interagit indirectement en utilisant des formes d'agression déguisées (fausses rumeurs, exclure du groupe de pairs) (Ireland & Monaghan, 2006).

### *Prévalences*

Le taux de mauvais traitements corroborés dans les différents services de protection de l'enfance du Canada, à l'exception du Québec, s'est accru de 125 % entre 1998 et 2003, passant de 9,64 à 21,27 cas sur 1000. Cette augmentation s'explique notamment par une hausse importante du taux d'exposition à la violence familiale et de violence psychologique vécue. La négligence est le type de mauvais traitement le plus corroboré (30 %) suivi de l'exposition à la violence familiale (28 %), de l'abus physique (24 %), de l'abus psychologique (15 %) et de l'abus sexuel (3 %) (Trocme et al., 2005; Turcotte et al., 2007). Au Québec, le nombre de signalements traités par les centres jeunesse québécois a augmenté de 55,3 % entre 1998 et 2003. Le type de mauvais traitement le plus corroboré est la négligence (79 %) suivi de l'abus sexuel (13 %) et de l'abus physique (6 %) (Turcotte et al., 2007). Selon une autre étude réalisée au Québec, lors de laquelle les mauvais traitements psychologiques ont été évalués à l'aide de l'Indice canadien du bien-être (ICBE), le plus haut taux de signalements retenu à la Direction de la protection de la jeunesse est pour la négligence (7,3/1000) suivi des mauvais traitements psychologiques (3,4/1000), de l'abus physique (3,3/1000) et de l'abus sexuel (1,7/1000) (Tourigny et al., 2002).

En ce qui concerne l'intimidation en milieu scolaire, il est difficile de déterminer le taux des élèves qui vivent de l'intimidation à l'école puisqu'il varie considérablement d'une étude à l'autre (Eslea et al., 2004; Nansel et al., 2001). L'Enquête sur les jeunes au

Canada (2004) rapporte que 8 à 16 % des élèves entre la 6<sup>e</sup> et la 10<sup>e</sup> année ont déclaré être intimidé environ une fois ou deux par semestre. Le pourcentage d'élèves ayant déclaré être victimes d'intimidation une fois ou plus par semaine se situait entre 2 et 8 % (Boyce, 2004; Haynie et al., 2001). L'étude de Peppler, Craig et Connolly (2003) révèle que 10 à 15 % des élèves des écoles secondaires canadiennes indiquent avoir été victimes d'intimidation au moins une fois par semaine. Selon Craig (2004), l'école était le lieu de 17 % des agressions déclarées contre les jeunes d'âge scolaire en 2003 au Canada. Au Québec, entre 8 et 10 % des élèves disent avoir été victimes d'intimidation (Beaumont, Couture, Desbiens, Sansfaçons & Vachon, 2004). Lepage (2006), rapporte des pourcentages de 3,8 % de victimes chez les élèves de cinquième secondaire. Bélanger et al. (2006) parlent de 53,3 % des élèves du secondaire ayant rapporté avoir été victimes au moins une fois d'une forme de violence quelconque à l'école. Selon l'étude récente de Leclerc, Dumont et Lacroix (2008), 12 % des adolescents de première secondaire rapportent être intimidés de manière répétée (12,3 % des filles et 11 % des garçons).

Au plan de l'exposition à la violence, des études démontrent que presque tous les adolescents ont déjà été exposés à une forme ou l'autre de violence dans leur maison ou dans leur communauté (Margolin & Gordis, 2000; Purugganan, Stein, Silver & Benensen, 2000). En 1998-1999, 17 % des jeunes canadiens âgés entre 6 et 11 ans avaient été témoins de violence à la maison au moins une fois au cours de leur vie

(Hotton, 2003). Au Québec, 46 % de la violence psychologique subie par les enfants était sous forme d'exposition à la violence conjugale (Tourigny et al., 2002).

### *Portait des victimes*

Les jeunes sont à risque élevé de victimisation dans leur famille, à l'école ou dans leur communauté (Finkelmor, Ormrod, Turner & Hamby, 2005). La majorité des études recensées rapportent que les filles sont plus à risque d'abus sexuels alors que les garçons sont plus à risque d'abus physiques et d'intimidation en milieu scolaire (Fagan, 2005; Finkelmor et al., 2005; Kong, 2006; Nansel et al., 2001; Turcotte et al., 2007). La distinction entre les sexes est moins marquée en ce qui a trait à la négligence, l'abus psychologique ou à l'exposition à la violence (Finkelmor et al., 2005; Tourigny et al., 2002; Trocmé et al., 2005; Turcotte et al., 2007).

Le risque de victimisation avec violence augmente avec l'âge du jeune (AuCoin, 2005). Tourigny et al. (2002) spécifient que cette augmentation est observable chez les filles pour les cas d'abus physique ou d'abus sexuel alors que chez les garçons ces types d'abus fluctuent peu avec l'âge. Pour la négligence, les taux chez les garçons diminuent avec l'âge alors que chez les filles les taux diminuent jusqu'à 11 ans et restent stables par la suite. La majorité des mauvais traitements surviennent entre 6 et 17 ans, à l'exception de la négligence qui demeure stable de 2 à 17 ans (Tourigny et al., 2002; Turcotte et al., 2007). De façon générale, tant au Québec qu'au Canada, les taux

d'incidence de mauvais traitements sont plus élevés chez les filles de 0-3 ans et de 12-15 ans. Alors que pour les garçons, les taux d'incidence sont plus élevés chez les 8-11 ans (Turcotte et al., 2007). Contrairement aux expériences de mauvais traitement, la proportion de victimes d'intimidation en milieu scolaire tend à diminuer avec l'âge (Olweus, 1991).

Un seul individu vit généralement plus d'un type d'abus (Arata, Langhinrichen-Rohling, Boers & O'Farril-Swails, 2005; Dennis & Stevens, 2003; Smith & Ireland, 2005a; Stouthamer, Loeber, Wei, Homish & Loeber, 2002; Thornberry, Ireland & Smith, 2001). Les combinaisons les plus fréquemment observées sont l'abus psychologique associé à la négligence ou l'abus physique ainsi que l'exposition à la violence familiale jumelée à la négligence ou l'abus physique (Trocme et al., 2005). De plus, les enfants abusés par leurs parents sont plus à risque de vivre de l'intimidation en milieu scolaire (Finkelhor et al., 2005; Perry, Hodges & Egan, 2001).

#### *Portait de l'agresseur*

Les données de 2004, provenant des services de polices canadiens indiquent que les enfants et les jeunes de moins de 18 ans sont plus à risque d'être agressés physiquement ou sexuellement par quelqu'un qu'ils connaissent (AuCoin, 2005; Kong, 2006). Les enfants de moins de neuf ans sont plus à risque d'être victimisés par un membre de la famille, un ami ou une connaissance (Kong, 2006). À mesure que les enfants

grandissent, la probabilité d'être agressés par des gens à l'extérieur de la famille, incluant des étrangers augmente (Fagan, 2003; Finkelhor & Ormond, 2000; Kong, 2006; Woodward & Fergusson, 2000), bien qu'une certaine proportion d'adolescents sont aussi victimes d'abus ou de négligence à l'intérieur de leur famille (Brézina, 1998; Thornberry et al, 2001). Quelque soit l'âge, les filles sont plus susceptibles que les garçons d'être agressées par un membre de leur famille, tandis que les garçons sont proportionnellement plus nombreux à être victimisés par des personnes hors de la famille (AuCoin, 2005). L'agresseur est principalement le parent (et les beaux-parents) dans les cas d'abus physique, alors que pour les cas d'abus sexuel, l'agresseur est généralement une personne autre que les parents (Turcotte et al., 2007). L'agresseur est davantage de sexe féminin pour les cas de négligence et d'abus psychologique alors que les agresseurs sont davantage de sexe masculin en ce qui a trait à l'exposition à la violence familiale et l'abus physique (Tourigny et al., 2002; Trocmé et al., 2005). Finalement, les garçons sont rarement victimes d'intimidation de la part des filles à l'école alors que les filles en sont souvent victimes de la part des garçons (Bentley & Li, 1995).

#### *Expériences de victimisation chez les jeunes judiciarialisés<sup>1</sup>*

Parmi les adolescents pris en charge par la loi sur les jeunes contrevenants LJC<sup>2</sup>, 63% ont déjà vécu des abus verbaux, 33 %, des abus physiques et 18 % des abus sexuels au

<sup>1</sup> Pris en charge par le système de justice pénale pour adolescents.

<sup>2</sup> Loi sur les jeunes contrevenants remplacée en 2003 par la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)

cours de leur vie (Tremblay et al., 2004). Accoca (1998) indique que 92 % des filles judiciarises rapportent au moins une expérience d'abus physique, sexuel ou psychologique. Spillane-Grieco (2000) rapporte un taux significativement plus élevé d'agression psychologique de la part des parents chez la population adolescente délinquante comparativement à la population non délinquante. En ce qui a trait à l'intimidation, ce phénomène est également fréquent chez les jeunes judiciarises (Beck, 1994; Connell & Farrington, 1994; Shields & Simourd, 1991). Ireland et Monaghan (2006) rapportent que parmi les adolescents judiciarises, 45 % rapportent avoir été victimes d'intimidation durant la semaine précédent la collecte de données. Ces pourcentages sont plus élevés que chez les jeunes non judiciarises (Ireland, 1999).

#### *Expériences de victimisation chez les jeunes en centre de la toxicomanie*

Plusieurs études révèlent une prévalence plus élevée d'expériences d'abus physique ou sexuel chez les jeunes en traitement pour la toxicomanie comparativement à la population générale (Ballon et al., 2001; Deykin & Buka, 1997). Dans l'étude de McKeganey, Neale et Robertson (2005), 61,9 % des filles et 22,3 % des garçons en traitement pour la toxicomanie rapportent avoir déjà été victimes d'abus physique et 35,5 % des filles et 6,9 % des garçons rapportent avoir été victimes d'abus sexuels. Dans l'étude de Grella et Joshi (2003), 39 % des adolescents et 59 % des adolescents en traitement pour la toxicomanie avaient une histoire d'abus physique ou sexuel. Dans l'étude de Brunelle, Plourde, Gendron, Cordeau et Piché (2006b), conduite dans deux

unités en centre jeunesse spécialisées dans le traitement des toxicomanies, 86,4 % des jeunes en traitement pour toxicomanie avaient été victimisés au cours de leur vie et 72,7 % au cours des 12 derniers mois. L'étude de Tremblay, Blanchette-Martin et Garceau (2004) rapportent également qu'au cours de leur vie, les jeunes issus d'un centre spécialisé en toxicomanie ont subi divers types d'abus : 67,4 % avaient déjà subi des abus verbaux, 38,9 % des abus physiques, 22,9 % du rejet, 16,9 % des abus sexuels et 14,7 % de la négligence. Dans leur rapport sur les programmes jeunesse dans un centre de réadaptation en toxicomanie, Bertrand, Ménard et Plourde (2004) indiquent que les jeunes rapportent des expériences d'abus physique (24 % des garçons et 45 % des filles), des expériences d'abus sexuel (6 % des garçons et 28 % des filles), des expériences de négligence (4 % des garçons et 10 % des filles), du rejet (10 % des garçons et 23 % des filles) et des abus verbaux (42 % des garçons et 64 % des filles).

#### *Expériences de victimisation chez les jeunes de la rue*

Plusieurs études ont démontré que le fait de vivre des expériences de victimisation à la maison (abus ou négligence) était une raison évoquée par les jeunes pour fuguer<sup>3</sup> et se retrouver dans la rue (Bao, Whitbeck, & Hoyt, 2000; Johnson, Rew, & Kouzekanani, 2006; Rew, Taylor-Seehafer, Thomas, & Yokey, 2001). Plusieurs études montrent un taux élevé d'abus ou de négligence vécu durant l'enfance chez les jeunes de la rue (Bao

<sup>3</sup>Le terme jeune de la rue fait également référence aux jeunes en fugue : jeunes mineurs ayant quitté volontairement le domicile familial ou tout autre milieu de garde sans l'autorisation de la personne qui en assure sa garde et ce, pour au moins une nuit (Fredette & Plante, 2004).

et al., 2000; Cauce et al., 2000; Chen, Tyler, Whitbeck, & Hoyt, 2004; Rew, Taylor-Seehafer, & Fitzgerald, 2001; Tyler, Hoyt, Whitbeck, & Cauce, 2001; Whitbeck, Hoyt, & Yoder, 1999). Thrane, Hoyt, Whitbeck et Yoder (2006) montrent qu'en milieu urbain, 27 % des jeunes de la rue ont vécu des expériences de négligence (24 % en milieu rural), 19 % des abus sexuels (17 % en milieu rural) et 83 % des abus physiques (76 % en milieu rural) durant leur enfance. De plus, le fait d'être témoins de violence est également associé à la fugue ou au vécu dans la rue (Kipke, Simon, Montgomery, Unger, & Iverson, 1997; Russell, 1998). Kipke et al. (1997) rapportent que 85 % des jeunes de la rue ont déjà été témoins d'abus physique (72 % une fois dans la rue) et 31 % ont déjà été témoins de meurtre (21 % une fois dans la rue). Par ailleurs, d'autres études ont également démontré que le milieu de la rue auquel sont confrontés les jeunes fugueurs augmente le risque de vivre des expériences de victimisation. Une fois dans la rue, le taux de victimisation physique ou sexuel est relativement élevé chez ces jeunes (Baron, 1997; Hagan & McCarthy, 1997; Hoyt, Ryan, & Cauce, 1999; Kipke et al., 1997; Tyler, Hoyt, & Whitbeck, 2000; Tyler, Hoyt, Whitbeck, & Cauce, 2001). Une fois dans la rue, 47,3 % des adolescents seraient victimes d'abus physique (35,8 % chez les filles), 49,5 % de vol (35,8 % chez les filles), 54,3 % ont déjà été menacés avec une arme (30,4 % chez les filles), 34,6 % ont déjà été attaqués avec une arme (16,6 % chez les filles) et 7,2 % ont été abusés sexuellement (23 % chez les filles) (Whitbeck, Hoyt, Yoder, Cauce, & Paradise, 2001).

### *Facteurs de risque de la victimisation*

Dans la population en général, certaines personnes sont plus à risque de subir des expériences de victimisation. Au plan individuel, les jeunes à risque de victimisation sont davantage anxieux, dépressifs, renfermés, insécurés, inquiets, passifs, introvertis, ont peu d'amis et peu d'estime de soi, ont tendance à s'isoler ou à être rejetés socialement (Craig, Peters & Konarski, 1998; Miller-Perrin et Perrin, 1999; Olweus, 1994, 2001; Shrier, Pierce, Emans & DuRant, 1998). Le climat familial est souvent caractérisé par peu d'interactions positives ou des interactions hostiles entre les parents et l'enfant, des pratiques disciplinaires sévères, des conflits familiaux, de la violence familiale, peu de supervision parentale et un faible statut socio-économique. Les parents sont généralement peu scolarisés, monoparentaux, ont une histoire d'abus, ont peu d'habiletés parentales, ont des attentes irréalistes envers l'enfant, vivent du stress parental, ont peu d'empathie, consomment de l'alcool ou d'autres drogues, sont délinquants, sont jeunes ou ont des problèmes de santé mentale (Burke, 2003; Dixon, Browne & Hamilton-Giachritsis, 2005; Egeland, Bosquet & Chung, 2002; Erickson & Egeland, 2002; Fergusson & Lynskey, 1997; Miller-Perrin & Perrin, 1999; Stouthamer-Loeber et al., 2002).

### *Conséquences des expériences de victimisation*

Les expériences de victimisation engendrent également plusieurs conséquences négatives. Plusieurs études ont démontré que les jeunes victimes ont tendance à s'associer à des pairs déviants, à consommer de l'alcool ou d'autres drogues, à être agressives, à s'engager dans des comportements délinquants, à fuguer ou à présenter des problèmes de santé mentale (Fergusson & Lynskey, 1997; Goodkind, Ng & Sarri, 2006; Hotton, 2003; Kendall-Tackett, Williams & Finkelmor, 1993; Kilpatrick et al., 2000; Stein, Dukes & Warren, 2006; Thornberry et al., 2001; Trocmé et al., 2005; Widom & Ames, 1994). Les expériences de victimisation peuvent aussi engendrer une faible estime de soi, des idéations ou des tentatives de suicide, des symptômes dépressifs, de l'anxiété, un faible niveau d'autocontrôle, des symptômes de stress post-traumatique et des difficultés au plan scolaire (Arata et al., 2006; Chapple, Tyler & Bersani 2005; Goodkind et al., 2006; Kendall-Tackett et al., 1993; Kilpatrick et al., 2000; Nansel et al., 2001; Schwartz & Gorman, 2003; Swantson et al., 2003b; Thornberry et al., 2001). Ils sont également plus à risque de vivre des expériences de victimisation subséquentes (Fergusson & Lynskey, 1997).

### Consommation de substances psychoactives chez les jeunes

Les substances psychoactives (SPA) sont des produits qui altèrent l'état psychique de la personne et peuvent produire des effets variés. Il existe cinq groupes de SPA : les

dépresseurs (alcool, GHB, opiacés, etc.), les stimulants (cocaïne, amphétamines, etc.), les perturbateurs (cannabis, LSD, ecstasy, etc.), les médicaments et les stéroïdes anabolisants (Léonard & Amar, 2002). Il existe également divers degrés d'usage de SPA, soit l'usage simple, la consommation à risque et la consommation problématique (abus ou dépendance<sup>4</sup>). L'étude de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), réalisée en 2006, définit les divers types de consommateurs comme suit : les expérimentateurs sont ceux qui consomment juste une fois pour essayer, les consommateurs occasionnels consomment environ une fois ou moins par mois, les consommateurs réguliers consomment de une à trois fois par semaine et les consommateurs quotidiens sont ceux qui font usage de SPA à tous les jours (Dubé & Fournier, 2007). En ce qui concerne l'alcool, un usage excessif ou abusif fait référence au fait d'avoir pris cinq consommations ou plus d'alcool en une même occasion (Dubé & Fournier, 2007). En général, l'usage augmente pendant l'adolescence, atteint son maximum au milieu ou à la fin de la vingtaine et diminue ensuite (CCLAT, 2007). La plupart des jeunes maintiennent leur consommation à l'usage occasionnel simple (Brunelle, Plourde, & Tremblay, 2006a). Les consommateurs problématiques (abus ou dépendance) représentent environ 6 à 10 % des jeunes (Guyon & Geoffrion, 1997). Ce n'est donc qu'une minorité qui présentera des problèmes de dépendance ou d'abus (Carboneau, 2002; Chung, Hawkins, Gilchrist, Hill & Nagin, 2002; Fergusson, Horwood & Nagin, 2000).

---

<sup>4</sup> Voir en annexe les critères du DSM-IV-TR (annexe I)

### *Prévalences*

Les drogues de prédilection des jeunes canadiens sont le tabac, l'alcool et le cannabis (Vega, Aguilar-Gaxiola, Andrade & Bijl, 2002). Une proportion de 83 % des jeunes canadiens âgés entre 15 et 24 ans ont déjà consommé de l'alcool au cours de la dernière année (CCLAT, 2007) et 76,8 % des jeunes 15-17 ans rapportent avoir déjà consommé de l'alcool au cours de leur vie (Demers & Poulin, 2005). En ce qui concerne le cannabis, 29 % des jeunes de 15 à 17 ans et près de la moitié des jeunes de 18 et 19 ans rapportent avoir consommé du cannabis durant la dernière année (Adlaf, Begin & Sawka, 2005). En 2004, presque 55 % des jeunes canadiens de 15 à 19 ans avaient consommé du cannabis au cours de leur vie (Patton & Adlaf, 2005). Après le cannabis, les drogues hallucinogènes sont les substances les plus consommées par les élèves du secondaire (CCLAT, 2007). Une proportion de 10,1 % des jeunes âgés entre 15 et 19 ans ont consommé de l'ecstasy au cours des 12 derniers mois (Adlaf et al., 2005). Entre 5 et 8 % des élèves du secondaire disent avoir consommé de la cocaïne et entre 10 et 15 % des amphétamines (Cousineau, Brochu & Sun, 2005c).

Selon l'Étude québécoise de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ), en 2006, les trois types de drogues les plus consommés par les élèves du secondaire sont : le cannabis, les hallucinogènes et les amphétamines. Au cours des 12 derniers mois, 60 % des élèves du secondaire avait consommé de l'alcool, 29 % du cannabis, 9 % des hallucinogènes, 9 % des amphétamines et 3 % de la cocaïne. Depuis 2004, la proportion

d'élèves qui ont consommé de l'alcool ou d'autres drogues a chuté de manière significative. Parmi les jeunes consommateurs québécois, 38 % des jeunes sont des consommateurs d'alcool occasionnels, 15 % des consommateurs réguliers, 0,2 % des consommateurs quotidiens et 40 % des consommateurs excessifs. Par rapport au cannabis, 12 % des jeunes québécois sont des consommateurs occasionnels, 8 % sont des consommateurs réguliers et 2,5 % sont des consommateurs quotidiens. En ce qui concerne les hallucinogènes, 3,9 % des jeunes en consomment de manière expérimentale ou occasionnelle et 1 % en consomment de façon régulière ou quotidienne. En ce qui a trait aux amphétamines, 3,4 % des élèves du secondaire en consomment sur une base expérimentale, 4,2 % en consomment occasionnellement et 1 % en consomment régulièrement ou quotidiennement. Par ailleurs, selon une évaluation de gravité à partir de la Dep-Ado<sup>5</sup>, la majorité des jeunes (87 %) ne présente pas une consommation problématique d'alcool ou d'autres drogues, alors que 7 % sont à risque de développer une problématique et 6 % présentent déjà une problématique qui nécessite d'avoir recours à des services spécialisés en toxicomanie (Dubé & Fournier, 2007).

#### *Distinction selon les sexes*

Les proportions de filles et de garçons consommateurs québécois sont très semblables. Les distinctions s'observent au plan de la fréquence et de l'intensité de

---

<sup>5</sup> La DEP-ADO est un questionnaire bref qui permet d'évaluer l'usage d'alcool et d'autres drogues chez les adolescents et de faire un premier dépistage de la consommation problématique ou à risque (Germain, Guyon, Landry, Tremblay, Brunelle, Bergeron, 2005)

l'usage de SPA. Les garçons rapportent boire plus souvent (Guyon & Desjardins, 2005), consommer de l'alcool régulièrement (Dubé & Pica, 2005) et de façon excessive plus souvent (CPLT, 2002). Les garçons sont aussi plus nombreux à consommer du cannabis que les filles (CCLAT, 2007; Tremblay et al., 2004) et à en consommer quotidiennement (Guyon & Desjardins, 2005). L'étude de l'ISQ en 2006 révèle que plus de garçons consomment du cannabis de façon quotidienne et de l'alcool sur une base régulière ou de façon excessive comparativement aux filles (Dubé & Fournier, 2007). L'étude de Tremblay et al. (2004) révèle que les garçons sont plus nombreux à avoir commencé à consommer de façon régulière avant l'âge de 12 ans. Par contre, les filles rapportent s'être injectées des drogues dans une proportion plus élevée que les garçons (13,6 % versus 3,9 %).

#### *Consommation de SPA chez les jeunes judiciarialisés*

La prévalence des consommateurs et des toxicomanes (consommation de type abus ou dépendance) s'élève à un niveau élevé dans les centres jeunesse et dans les milieux de détention adulte comparativement à la population en général (Cousineau, Brochu & Schneeberger, 2000; Dufour, 2004; Hammersley, Marsland & Reid, 2003). Plus spécifiquement, la proportion de consommateurs est encore plus élevée chez les jeunes québécois placés en centre jeunesse (Cousineau et al., 2005c; Hammersley et al., 2003; Tremblay, Blanchette-Martin & Garceau, 2004). Parmi les jeunes pris en charge par les Centres jeunesse du Québec, le taux de consommation de drogues illicites à vie est de

78% (Pauzé et al., 2000). Certains éducateurs affirment que 80 % des personnes sous leur garde éprouvent des problèmes d'abus de drogue ou de dépendance (Brochu, 2006). Une proportion de 95,4 % des jeunes en centre jeunesse affirment avoir déjà consommé des drogues illicites au cours de leur vie (95,4 % cannabis, 56,3 % hallucinogènes, 48,7 % cocaïne). La très grande majorité indique avoir consommé au cours des 12 mois précédent l'étude et l'usage quotidien est fréquent dans le cas du cannabis, de la cocaïne, des hallucinogènes et des amphétamines (Cousineau, Brochu, Fu, Houde & Dufour, 2005b). Les drogues illicites les plus consommées par les jeunes contrevenants sont, dans l'ordre : le cannabis, les hallucinogènes, les amphétamines et la cocaïne (Cousineau et al., 2005c; Laventure, Déry & Pauzé, 2006). Les taux plus élevés de problèmes liés aux SPA chez cette population s'expliqueraient entre autres par une précocité de consommation chez ces derniers (Tremblay et al., 2004). D'autres auteurs ajoutent que les jeunes contrevenants placés en vertu de la Loi sur les jeunes contrevenants (LJC) sont plus nombreux à être des buveurs fréquents (chez les garçons uniquement), à consommer régulièrement du cannabis, de la cocaïne et des hallucinogènes, à avoir consommé de façon régulière avant l'âge de 12 ans, à avoir des problèmes significatifs avec la cocaïne et les hallucinogènes ou à s'être injectés des drogues au cours des 12 derniers mois (Tremblay et al., 2004; Tremblay, Brunelle & Blanchette-Martin, 2007). De plus, chez les jeunes judiciarés, contrairement à la population en général, les filles ont un profil de consommation plus sévère que les garçons (Tremblay et al., 2007).

### *Consommation de SPA chez les jeunes de la rue*

Plusieurs études ont démontré que la consommation ou l'abus de SPA est relativement fréquent parmi les jeunes fugueurs et les jeunes de la rue (Bailey, Camlin, & Ennett, 1998; Hagan & McCarthy, 1997; Whitbeck & Hoyt, 1999). Les drogues les plus consommées dans la rue sont le cannabis (64,9 %), les amphétamines (22,4 %) et les hallucinogènes (19,6 %) (Kipke et al., 1997). Selon d'autres études, 70 à 80 % des jeunes de la rue ont déjà consommé des SPA au cours de leur vie, 69,3 % des jeunes ont consommé des SPA au cours des 12 derniers mois et 30 à 55 % consomme plus d'une fois par semaine (Clements, Glehorn, Garcia, Katz, & Marx, 1997; Kipke, O'Connor, Palmer, & MacKenzie, 1995). Les jeunes de la rue ou en fugue ont également leur première consommation avant l'âge de 13 ans (Rew et al., 2001). Le degré de sévérité de la problématique de consommation de SPA chez les jeunes de la rue et les jeunes en fugue est particulièrement élevé (Bailey et al., 1998). Kipke et al. (1997) rapportent que 71 % des jeunes de la rue rencontrent les critères diagnostiques d'abus de substance.

### *Facteurs de risque et motivation*

Certains individus sont plus à risque de développer des problèmes de consommation, dont les jeunes fugueurs, les jeunes de la rue, les jeunes en placement sous garde, ceux présentant des troubles concomitants, ceux ayant vécu des abus sexuels, les jeunes homosexuels en questionnement et les jeunes des premières nations. Ces jeunes ont en

commun des expériences de vie caractérisées par un taux élevé de traumatisme, de perte ou d'agressions (CCLAT, 2007). Le tableau 2 présente différents facteurs de risque de la consommation de SPA (Bertrand, Ménard, & Plourde, 2004; Brochu, 2006; CCLAT, 2007; Cicchetti & Cohen, 2006; Durocher, Desrosiers, Pelletier & Trudeau-Leblanc, 2000-2001; Hawkins, Catalano & Miller, 1992; Mayer et al., 2005).

Tableau 2

## Facteurs de risque associés à la consommation de SPA

Facteurs individuels	Précocité de la consommation, sexe (masculin), impulsivité, recherche de sensations fortes, problèmes psychologiques, faible estime de soi, consommation en solitaire, peu d'habiletés sociales, difficulté à gérer les émotions, comportement antisocial, trouble de comportement, trouble de conduite, TDAH, attitude favorable envers la consommation, faible autocontrôle.
Facteurs interpersonnels	Peu d'habiletés parentales, parents peu scolarisés, manque de supervision parentale, relation parent-enfant difficile, pauvreté des liens affectifs, parents absents ou désengagés, inconsistance ou absence des disciplines parentales, violence familiale, conflits familiaux, mauvais traitement (abus), consommation des parents, criminalité des parents, isolement de la famille, problème de santé mentale des parents, stress familial, association à des pairs déviants, rejet des pairs.
Facteurs scolaires	Échec, absentéisme, décrochage, absence d'engagement envers l'école, manque de liens affectifs enseignant-élève, manque de liens affectifs entre les élèves, problème d'apprentissage, trouble de comportement.
Facteurs culturels et sociaux	Accessibilité aux substances, normes sociales favorables à la consommation, désengagement social, pauvreté des ressources sociales et économiques du quartier, voisinage désorganisé.

Selon des études qualitatives, les jeunes disent avoir commencé à consommer soit pour le plaisir, par curiosité, par solidarité au groupe de pairs, sous l'influence familiale, par désir d'appartenance à un groupe de pairs, pour faciliter les délits, pour augmenter leur estime de soi ou pour combler un vide affectif (Brunelle, Brochu & Cousineau, 2005a; Brunelle, Cousineau & Brochu, 2002a, 2005b; Collison, 1996; Cousineau, Hamel, Fournier & Lhoumeau, 2001; Erickson & Weber, 1994). Parmi les jeunes qui développent des problèmes de consommation, le motif principal serait le désir d'oublier leurs problèmes, notamment les expériences de victimisation familiale (Bouhnik, 1996;

Brunelle, Brochu & Cousineau, 1998). Ces derniers ont tendance à rompre les liens avec le milieu familial et tentent de recréer le lien d'appartenance en s'associant à des pairs déviants (Brunelle et al., 2002a, 2002b).

### Comportements délinquants chez les jeunes

La délinquance est un mode de vie caractérisé par des délits répétés, c'est-à-dire des actions dont les lois prévoient la sanction par une peine. Les deux principales catégories de délits sont : les délits lucratifs ou contre les biens (vol, vente de drogue, prostitution, etc.) et les délits de violence (voie de fait, agression sexuelle, etc.) (Brunelle, Plourde & Tremblay, 2006a). Selon les données de délinquance autorévélée, la délinquance touche presque tous les adolescents de 12 à 18 ans et les actes les plus fréquents sont de faible gravité. Un petit pourcentage des délinquants s'engage dans des comportements délinquants sérieux à moyen et long termes et un petit nombre d'individus est responsable d'une grosse quantité de délits (Fréchette & Leblanc, 1987). Il importe de spécifier que les informations portant sur la délinquance peuvent provenir de diverses sources. Les données officielles de la délinquance font référence aux statistiques policières, judiciaires ou pénitentiaires et prennent en considération la criminalité qui est parvenue à la connaissance ou qui a été signalée aux autorités policières ou au système de justice pénale. Ces données ne tiennent pas compte de la délinquance cachée, c'est-à-dire celle qui n'est pas connue des autorités. Ces données de délinquance cachée sont

généralement recueillies par des sondages autorapportés ou des sondages de victimisation (Aebi, 2006).

### *Prévalences*

Les statistiques qui suivent portent sur la délinquance officielle chez les jeunes et fait donc état des proportions de jeunes contrevenants<sup>6</sup> (arrêtés, inculpés, condamnés). Le nombre de causes parues devant les tribunaux pour adolescents au Canada en 2003-2004 était en baisse de 17 % par rapport en 2001-2002 et de 33 % depuis 1991-1992. Pour la vaste majorité des causes (82 %), l'infraction la plus grave était une infraction au Code criminel. Les causes parues devant les tribunaux pour adolescents du Canada portaient sur des crimes contre les biens (36 %), des crimes contre la personne (29 %), des infractions relatives à la LSJPA (défaut de se conformer à une décision en vertu de la LSJPA) (11 %), des infractions contre l'administration de la justice (10 %), des infractions relatives aux drogues (6 %) et d'autres infractions au Code criminel (6 %) (Thomas, 2005a). En 2005, le taux de criminalité des adolescents continue de diminuer au Canada. À cette période, le taux de criminalité chez les adolescents était à son point le plus faible depuis 1999, soit 22 % pour les délits de violence et de 39 % pour les délits contre les biens (Gannon, 2006). Par contre, en 2006, le taux de criminalité chez les jeunes 12- 17 ans a augmenté de 3 %, soit la première hausse depuis 2003. Il est à noter une hausse de 9 % des autres infractions au Code criminel (méfaits,

---

<sup>6</sup> Les contrevenants sont les personnes ayant été arrêtées, inculpées ou condamnées pour des délits.

troubler la paix, etc.), de 3 % pour les délits de violence et une baisse de 3 % pour les délits contre les biens. Les taux de criminalité de violence chez les jeunes ont augmenté pour les homicides, les voies de fait et les vols qualifiés, et ils ont diminué pour ce qui est des agressions sexuelles (Sylver, 2007).

Au Québec, comparativement au reste du Canada, le taux de délinquance officielle des jeunes de 12 à 17 ans a décliné de 12 % en 2006, passant de 4 425 infractions à 3 881 par 100 000 jeunes. Cette décroissance est observée pour les délits contre la personne (-4 %), pour les délits contre la propriété (-18 %) et pour les autres infractions au Code criminel (-3 %). Néanmoins, étant donné que les jeunes de 12 à 17 ans forment seulement 8 % de la population québécoise, ils continuent d'être surreprésentés parmi les auteurs présumés d'infractions au Code criminel (Ministère de la Sécurité publique, 2007).

#### *Distinction selon les sexes*

Les filles commettent généralement moins de délits graves et persistent moins dans la délinquance que les garçons (Lanctôt & Leblanc, 2002; Moffitt & Caspi, 2001a; Ryan & Testa, 2005). L'étude canadienne de Fidzgerald (2003) portant sur des jeunes de 12 à 15 ans a démontré que le taux de délinquance officielle est moins élevé chez les filles que chez les garçons tant pour les délits de violence que les délits contre les biens. De façon générale, les filles commettent plus fréquemment des délits mineurs. De plus, la

délinquance commence plus tôt et diminue plus rapidement chez les filles (vers 14 ans) que chez les garçons (vers 16 ans) (Kelley, Huizinga, Thornberry & Loeber, 1997). Concernant les comportements d'intimidation, les garçons s'engagent plus fréquemment dans des agressions directes (frapper, voler, menacer, etc) et les filles montrent un niveau plus élevé d'agression indirecte (répandre de fausses rumeurs, exclure du groupe de pairs) (Lagerspetz & Björkqvist, 1994; Tremblay et al., 1996). Les garçons sont plus nombreux à intimider et à être victimes d'intimidation (Nansel et al., 2001).

#### *Délinquance chez les jeunes en centre de réadaptation de la toxicomanie*

Plusieurs toxicomanes en traitement admettent avoir déjà commis au moins un geste délinquant (Byqvist & Olsson, 1998; Guyon & Landry, 1993). La délinquance et la judiciarisation semblent plus communes chez les jeunes en traitement pour la toxicomanie que dans la population générale (Brochu, 2006). De façon générale, les études indiquent que les contrevenants qui font un usage abusif de drogues illicites commettent plus de délits que les non-consommateurs (Brochu & Parent, 2005; Parent & Brochu, 2002). Une étude québécoise, menée auprès de jeunes en centre de réadaptation de la toxicomanie, révèle que 45 % des filles et 54 % des garçons disent avoir été inculpés pour des délits qu'ils ont commis (Bertrand, Ménard & Plourde, 2004). L'étude de Tremblay et al. (2004) menée auprès de jeunes québécois issus du centre jeunesse de Québec consultant un centre spécialisé en toxicomanie (PAJT/CJQ) rapporte que 53 % des jeunes ont eu recours à des activités illégales pour l'achat de leur consommation au

cours des 12 derniers mois. En somme, 60 % ont été arrêtés ou ont été sommés à comparaître pour diverses infractions. Les infractions les plus fréquentes sont les vols (31,6 %), les infractions liées aux drogues (29,8 %), les méfaits (20,6 %), les voies de fait (19,3 %) et les infractions contre l'application de la loi (12,3 %). Les données présentées dans l'étude de Tremblay et al. (2007) recueillis auprès de ce même échantillon permettent de concevoir qu'une portion significative de jeunes PAJT/CJQ ont une histoire judiciaire directement associée à leur consommation problématique de SPA. Les auteurs estiment que près de 40 % des jeunes contrevenants pourraient ne plus commettre de délits si leurs problèmes de consommation étaient traités avec succès. En effet, en éliminant les infractions liées aux drogues et les vols simples, généralement associés à des besoins monétaires des toxicomanes, la proportion d'arrestations ou de sommations à comparaître passe de 60 à 28 %.

### *Délinquance chez les jeunes de la rue*

Selon certains auteurs, les jeunes fugueurs rapportent s'être engagés dans des activités délinquantes une fois dans la rue (Baron, Forde, & Kennedy, 2001; Tyler, Hoyt, Whitbeck, & Cauce, 2001). Ces jeunes ont souvent recours à des activités délinquantes comme stratégies de survie dans la rue, tels les vols ou la vente de SPA (Kurtz, Kurtz, & Jarvis, 1991; Hagan & McCarthy, 1997). Certains auteurs ont démontré un lien significatif entre la fugue et l'arrestation pour des comportements délinquants (Kauffman et Widom, 1999), l'engagement dans des comportements délinquants (Baron,

1997; Baron et al., 2001; Baron, Kennedy, & Forde, 2001; Hagan & McCarthy, 1997; Tyler et al., 2001), l'engagement dans des gangs de rue (Russell, 1998 ; Whitbeck & Hoyt, 1999) et l'association à des pairs déviants (Bao et al., 2000).

#### *Facteurs de risque et motivation*

Selon une étude qualitative, les jeunes mentionnent qu'ils commettent des délits dans le but de payer leurs drogues, pour se venger des abus subis ou en réponse à des sentiments d'injustice subie ou de révolte associés à leur placement en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse. Dans le cas des garçons uniquement, ils rapportent commettre des délits soit par plaisir, afin de venger leurs proches qui ont été abusés, par instinct de survie ou en réponse au comportement d'autrui qu'ils jugeaient offensant (Brunelle et al., 2005b). Le tableau 3 présente les facteurs de risque de la délinquance les plus rapportés dans différentes études (Bartol, 2002; Deater-Deckard, Dodge, Bates & Pettit, 1998; Kratcoski & Kratcoski, 2004; Lanctôt, 2006; Makhija, 2007; Stouthamer-Loeber et al., 2002; Toupin, 2006).

Tableau 3

## Facteurs de risque associés la délinquance

Facteurs individuels	Sexe masculin, tempérament difficile, problème de santé, grossesse à l'adolescence, fugue (vivre dans la rue), consommation de drogues, impulsivité, insensibilité, trouble de conduite, opposition, TDAH.
Facteurs interpersonnels	Monoparentalité, faible engagement envers la famille, conflit familial, violence dans la famille, discipline parentale coercitive, abus, peu de supervision parentale, absence du père, attitude positive des parents envers la violence, rejet parental, psychopathologie du parent, stress des parents, peu d'habiletés parentales, peu d'interactions parent-enfant, jeune mère, criminalité des parents, parents peu scolarisés, faible statut socioéconomique, consommation des parents, rejet des pairs, association à des pairs délinquants.
Facteurs scolaires	Décrochage scolaire, faible engagement scolaire.
Facteurs culturels et sociaux	Isolement social, pauvreté.

## Association entre les expériences de victimisation, la délinquance et la consommation

Il est possible d'observer dans les sections précédentes qu'il existe une association entre les expériences de victimisation et certains comportements déviants, telles la délinquance et la consommation de drogues chez les jeunes. L'un peut être un facteur de risque ou la conséquence de l'autre. Plusieurs auteurs se sont donc intéressés à l'association entre ces trois phénomènes. Les études recensées font mention de différentes relations possibles entre ces derniers. Ces relations sont bidirectionnelles et peuvent être directes ou indirectes via l'effet de variables médiatrices.

*De la victimisation à la délinquance*

Plusieurs auteurs s'entendent pour dire que les expériences de victimisation constituent un facteur de risque de la délinquance. Tout d'abord, certains auteurs ont observé un lien direct entre la victimisation vécue durant l'enfance et les comportements délinquants à l'adolescence sans isoler une forme de victimisation précise (Kelley, Thornberry & Smith, 1997; Ryan & Testa, 2005; Stouthamer-Loeber et al., 2002; Thornberry et al., 2001; Widom, Schuck & White, 2006; Widom & White, 1997).

D'autres auteurs ont étudié l'effet de certains types de victimisation vécus durant l'enfance sur l'émergence de la délinquance à l'adolescence. Ces auteurs ont démontré un lien direct significatif de l'abus sexuel (Bergen et al., 2003; Herrera & McCloskey, 2003; McKnight & Loeber, 2002; Nofziger & Kurtz, 2005; Swantson et al., 2003a), l'abus physique (Ashcroft, Daniels et Hart, 2003; Fergusson & Lynskey, 1997; Heck & Walsh, 2000; Nofziger & Kurtz, 2005; Paetsch & Bertrand, 1999; Rebellon & Van Gundy, 2005), la négligence (Arata et al., 2005; Chapple et al., 2005; Widom & Maxfield, 2001; Zingraff et al., 1993), l'abus psychologique (Brézina, 1998; Heck & Walsh, 2000) et l'exposition à la violence (Fergusson & Horwood, 1998; Herrera & McCloskey, 2001; Hotton, 2003; Nofziger & Kurtz, 2005; Ritter, Stewart, Bernet, Coe & Brown, 2002) vécus durant l'enfance sur les comportements délinquants à l'adolescence. D'autres études ont aussi démontré un lien entre le fait d'être victime d'intimidation et les comportements délinquants (Hodges & Perry, 1999; Khatri,

Kupersmidt & Patterson, 2000; Sullivan, Farrel & Kliewer, 2006). Certaines victimes deviennent des intimidateurs, alors que d'autres sont à la fois victimes et intimidateurs en même temps (Ireland & Ireland, 2000; Palmer & Farmer, 2002).

Quelques études se sont intéressées aux expériences de victimisation vécues à l'adolescence. Ces dernières (abus physique, abus sexuel, abus psychologique ou négligence) augmentent également le risque de délinquance (Brézina, 1998; Ménard, 2001; Smith, Ireland et Thornberry, 2005b; Thornberry et al., 2001). Les études de Fagan (2003, 2005) démontrent une association significative entre l'abus physique dans la famille ou dans la communauté ainsi que l'abus sexuel et la négligence dans la famille à l'adolescence et l'engagement dans la délinquance.

Le lien direct entre les expériences de victimisation et la délinquance peut s'expliquer, en partie, par la théorie de l'apprentissage social. Selon cette théorie, les jeunes apprennent les comportements violents par observation ou imitation (Bandura, 1971). Lorsque le comportement imité est renforcé par un modèle significatif, la probabilité que le comportement soit répété augmente (Bandura, 1973). L'enfant qui est victime ou témoin de violence est exposé à des normes qui justifient la violence. Dans ce contexte, les enfants peuvent apprendre que la violence est une façon acceptable de résoudre les conflits ou d'exprimer ses émotions (Nofziger & Kurtz, 2005; Pepler et al., 2000).

Par ailleurs, d'autres auteurs ont plutôt observé une relation indirecte entre les expériences de victimisation et les comportements délinquants, en s'inspirant de différentes théories criminologiques. Tout d'abord, la relation entre les expériences de victimisation et les comportements délinquants est souvent interprétée selon la théorie du contrôle social de Hirschi (Hirschi, 1969). Ce dernier a identifié quatre liens sociaux qui favorisent la conformité aux normes et aux valeurs sociales et ainsi diminuent les risques de comportements délinquants : l'attachement (aux parents, à l'école et aux pairs), l'engagement (investissement dans des activités en conformité avec les règles sociales), la participation (participation à des activités favorisant les intérêts de la société), la croyance (acceptation des valeurs en conformité avec les normes sociales). En cohérence avec cette théorie, Herrenkohl et al. (2003) ont démontré que l'abus physique aurait pour effet de développer des liens d'attachement négatifs avec la mère ce qui permettrait d'expliquer la violence à l'adolescence. Ces mêmes auteurs constatent que l'abus physique aurait aussi pour effet de nuire à l'engagement scolaire et de développer une attitude favorable envers la violence, ce qui augmenterait le risque de s'associer à des pairs déviants et de développer des comportements violents par la suite. L'étude de Zingraff et al (1994) rapporte qu'un faible attachement à l'école serait une variable médiatrice entre l'abus physique et la délinquance. Selon Brézina (1998), les mauvais traitements (abus physique et abus psychologique) engendrent un faible engagement à l'école et des sentiments de colère qui à leur tour expliquent l'émergence des comportements délinquants.

D'autres auteurs se sont inspirés de la théorie de l'association différentielle (Sutherland, 1947) voulant que tout comportement, dont les comportements délinquants, soient appris lors des expériences vécues par l'individu. Le comportement délinquant résulte donc de l'apprentissage des motivations, des rationalisations et des attitudes favorables à la violation de la loi (Sutherland, 1947). L'apprentissage implique l'observation ou l'association à des pairs délinquants et l'intériorisation des attitudes favorables à la délinquance et des activités qui y sont associées (Kratcoski & Kratcosky, 2004). Se basant sur la théorie de l'association différentielle, Gover (2002) a démontré que l'association à des pairs déviants, la criminalité des parents et l'engagement dans un gang ont un effet médiateur dans la relation entre divers types de victimisation (abus physique, abus sexuel, négligence et exposition à la violence parentale) et la fréquence d'arrestation pour des délits violents chez les garçons judiciarés.

De plus, la théorie de contrôle de soi (Gottfredson & Hirshi, 1990) stipule que le comportement délinquant serait le résultat de la tendance innée des personnes à vouloir satisfaire leurs désirs immédiatement. Donc, lorsque les opportunités de satisfaire un désir immédiat se présentent, une personne ayant un faible niveau d'autocontrôle répondra immédiatement à ce désir. En conformité avec cette théorie, Chapple et al. (2005) ont observé l'effet médiateur d'un faible niveau d'autocontrôle entre l'abus physique et la violence à l'adolescence. Ces derniers auteurs ajoutent que la négligence physique engendrerait le rejet des pairs qui, à son tour, expliquerait l'émergence de comportements violents à l'adolescence.

En ce qui concerne l'intimidation, Browne et Falshaw (1998) ont démontré que les expériences d'intimidation augmentaient le risque de fugue ce qui augmenterait le risque de victimisation subséquente ou de comportement délinquant. Kauffman et Widom (1999) expliquent que la fugue est également une variable modératrice entre l'abus sexuel, l'abus physique, la négligence et l'arrestation pour des comportements délinquants.

#### *De la délinquance à la victimisation*

À son tour, la délinquance peut constituer un facteur de risque d'une victimisation subséquente. Selon Sampson et Lauritsen (1990), le risque de victimisation dépend de la fréquence avec laquelle la personne est en contact avec des personnes délinquantes. Ils proposent que la convergence entre la motivation de l'agresseur, une victime potentielle et l'absence de surveillance sont des conditions qui précèdent le crime (Cohen & Felson, 1979; Miethe & Meier, 1990). Or, certains auteurs ont observé un lien direct entre un mode de vie déviant, caractérisé par la délinquance et la consommation de SPA, et l'expérience de victimisation. Ces auteurs rapportent que les jeunes engagés dans la délinquance ou associés à des pairs délinquants sont plus à risque d'être victimisés (Lauritsen, Samson et Laub, 1991; Tyler, Hoyt, Whitbeck & Cauce, 2001; Zang et al., 2001). Les individus adoptant des modes de vie déviants sont plus à risque d'être des victimes puisqu'ils ont davantage de contacts avec des agresseurs (Hagan & McCarthy, 1997; Mustaine & Tewsbury, 1998). Il en est de même pour les jeunes de la rue, dont le

style de vie crée des opportunités pour le crime et augmente le risque de victimisation. Ainsi, les jeunes de la rue qui vivent dans des environnements violents ont plus de contacts avec des agresseurs, ce qui augmente leur risque de victimisation chez ces derniers (Tyler et al., 2001).

Finalement, les caractéristiques des victimes de crime sont similaires aux caractéristiques des personnes arrêtées pour crime (Karmen, 1990). Certains individus tendent à être à la fois victimes et délinquants (Lauritsen et al., 1991). Il semble que les facteurs de risque de la victimisation sont similaires aux facteurs de risque de la délinquance (Loeber, Kalb et Huizinga, 2001). L'interrelation entre la victimisation et la délinquance à l'adolescence a été observée dans plusieurs études (Loeber et al., 2001; Lauritsen, Laub & Sampson, 1992). Cette interrelation peut être expliquée par le fait que les expériences de victimisation augmentent le risque de s'associer à des pairs déviants. Cette association augmente le risque d'être témoin de violence ou d'être impliqué dans des situations de violence qui peuvent résulter en des expériences de victimisation ou de délinquance (Nofziger & Kurtz, 2005). Il est également possible d'expliquer cette interrelation à partir d'une perspective écosystémique (Bronfenbrenner, 1979). Selon cette perspective, l'adaptation est considérée comme le maintien d'un état d'équilibre entre l'individu et l'environnement, c'est-à-dire qu'un individu s'ajuste à son environnement et l'environnement s'ajuste à l'individu. Ainsi, les problèmes d'adaptation sont le résultat de difficultés d'interactions entre plusieurs facteurs personnels et environnementaux, interreliés et interdépendants (OCCOPPQ, 2008).

*De la victimisation à la consommation de SPA*

Plusieurs études ont démontré que les expériences de victimisation sont des facteurs de risque de la consommation ou de problèmes de consommation (abus ou dépendance) d'alcool ou d'autres drogues. Tout d'abord, certains auteurs ont observé un lien direct entre la victimisation vécue durant l'enfance et la consommation de SPA à l'adolescence sans isoler une forme de victimisation précise (Thornberry et al., 2001; Widom et al., 2006).

D'autres auteurs ont étudié l'effet de certains types de victimisation vécus durant l'enfance sur l'émergence de la consommation ou des problèmes de consommation à l'adolescence. Ainsi, l'abus sexuel serait un facteur de risque de la consommation d'alcool ou d'autres drogues (Ashcroft et al., 2003; Ballon et al., 2001; Bergen et al., 2003; Clark et al., 2003; Kilpatrick et al., 2000; Moran et al., 2004; Perez, 2000; Sartor et al., 2006; Silverman, Raj, Mucci & Hathaway, 2001; Swanston et al., 2003b). Ce type d'abus est aussi associé aux problèmes de consommation de type abus ou dépendance (Ballon et al., 2001; Champion et al., 2004; Kendler, Bulik & Sylberg, 2000; Kilpatrick et al., 2000; Lynskey & Fergusson, 1997; Nelson et al., 2002; Sartor et al., 2006; Silverman et al., 2001; Simpson & Miller, 2000; Swanston et al., 2003b). L'abus physique serait également un facteur de risque de la consommation de drogues (Fagan, 2003; Moran et al., 2004; Perez, 2000; Perkins et Jones, 2004) et des problèmes d'alcool ou d'autres drogues (Clark et al., 2003; Fergusson & Lynskey, 1997; Kilpatrick et al.,

2000; Lo & Cheng, 2007; Perkins & Jones, 2004). Par ailleurs, l'abus psychologique, la négligence et l'exposition à la violence sont associés à la consommation de drogues (Arata et al., 2005; Ashcroft et al., 2003; Moran et al., 2004). L'exposition à la violence est également associée aux problèmes de consommation d'alcool ou d'autres drogues (Ashcroft et al., 2003; Berenson, Constance, McCombs & McCombs, 2001; Caetano, Craig, Field & Nelson, 2003; Kilpatrick et al., 2000; Ritter et al., 2002; Vermeiren, Schwab-Stone, Deboutte, Leckman & Ruchkin, 2003). Finalement, l'intimidation physique est corrélée avec la consommation d'alcool alors que l'intimidation relationnelle est corrélée avec la consommation de drogues (Sullivan et al., 2006).

Quelques études se sont intéressées aux expériences de victimisation vécues à l'adolescence. L'étude de Fagan (2003) démontre une association significative entre l'abus physique dans la famille ou dans la communauté ainsi que l'abus sexuel et la négligence dans la famille à l'adolescence et la consommation de drogues. Kaukinen (2002) rapporte que les expériences d'abus physique ou sexuel durant l'adolescence augmentent le risque de problèmes d'alcool.

D'autres auteurs ont plutôt observé une relation indirecte entre les expériences de victimisation et la consommation de SPA. Les expériences d'intimidation (Weiner et al., 2003), l'abus sexuel et l'abus physique (Bailey & McCloskey, 2005) sont associés à un faible niveau du contrôle de la colère qui à son tour serait responsable de la consommation de drogues à l'adolescence. Lo et Cheng (2007) ont également démontré

que la dépression serait une variable médiatrice entre l'abus physique et l'abus d'alcool et d'autres drogues.

Chez les jeunes ayant vécu des expériences de victimisation, la consommation de SPA peut avoir comme fonction de s'adapter aux conséquences des situations de victimisation (Ballon et al., 2001; Champion et al., 2004). La consommation peut être utilisée soit pour s'adapter à l'humeur changeante et diminuer l'impulsivité (Ballon et al., 2001), pour mettre fin à la souffrance (Jarvis et al., 1998; Kaminer, 1999; Spear & Skala, 1998), pour augmenter leur confiance en soi dans les situations sociales (Jarvis et al., 1998), pour compenser une faible estime de soi (Paone, Chavkin, Willets, Friedmann, & DesJarlais, 1992), pour oublier ou fuir les émotions négatives (Kilpatrick, Acierno, Saunders, Resnick & Best, 1997) ou pour diminuer le stress (Kilpatrick et al., 2000). La consommation excessive peut aussi être un moyen de s'autodétruire utilisé en réponse à une faible estime de soi ou à un sentiment de culpabilité résultant des expériences de victimisation (Lindberg et Distad, 1985).

#### *De la consommation de SPA aux expériences de victimisation*

Il y a également certaines études qui ont démontré que la consommation, l'abus ou la dépendance aux SPA sont des facteurs de risque de victimisation (Boles & Miotto, 2003; Kilpatrick et al., 1997; Weiner et al., 2005). Au Québec, plus du quart des consommateurs de drogues illicites ont été victimes d'un crime contre la personne

comparativement à moins de 10% dans l'ensemble de la population (Parent, 2000). Les adolescentes en état d'intoxication sont plus vulnérables aux abus sexuels en raison de leur faible habileté à détecter les agresseurs potentiels dû à leur état d'intoxication (Champion et al., 2004; Kilpatrick et al., 1997; Parent, 2000). Les usagers de drogues constitueraient également des cibles privilégiées pour la victimisation, et ce, non seulement à l'intérieur des réseaux de consommateurs, mais également de la part des non-consommateurs qui verraient en eux des personnes sans grandes défenses et vulnérables (Champion et al., 2004; Parent, 2000). Également, la consommation de certaines substances illicites sont associées à la victimisation sexuelle, notamment le GHB, connu comme drogue du viol (LeBeau, Miller & Levine, 2001; Negrusz & Gaenssken, 2003).

Finalement, la consommation de SPA, tout comme la délinquance, peut être à la fois un facteur de risque ou une conséquence des expériences de victimisation (Kilpatrick et al., 1997, 2000).

#### Victimisation, délinquance et consommation ...selon les jeunes

Selon la théorie de la tension (Agnew, 1985) les comportements délinquants seraient une réponse à des tensions auxquelles les adolescents n'ont pas la possibilité de s'adapter par les voies socialement valorisées. Selon Agnew (1992), le comportement délinquant peut être lié à la colère et à la frustration vécue lors d'expériences durant

lesquelles la personne est traitée d'une manière qu'elle ne souhaite pas l'être dans une relation sociale. Ces émotions négatives diminuent les inhibitions et procurent l'énergie nécessaire à l'expression des sentiments négatifs, entre autres, sous forme de violence (Agnew, 1985). Certains résultats de l'étude qualitative de Brunelle et al. (2002b) vont dans ce sens. L'éclairage qualitatif de cette étude révèle que des évènements familiaux vécus ou perçus négativement par les jeunes, telle la victimisation, susciteraient des sentiments de colère, d'injustice et de rejet que certains auraient tendance à rediriger vers autrui sous forme de violence ou à diriger vers eux-mêmes sous forme de comportements autodestructeurs, tel l'usage abusif de drogues. D'autres jeunes rapportent s'être associés à des pairs déviants après avoir vécu des sentiments de rejet et d'abandon dans leur famille, des phénomènes souvent liés à des situations d'abus ou de négligence. Le sentiment d'appartenance développé avec ces pairs déviants favoriserait leur engagement dans la déviance à l'adolescence. Au plan de la consommation, plusieurs jeunes persistent à consommer pour oublier ce qui se passe dans leur milieu familial, entre autres, des expériences de victimisation.

#### Limites des études recensées

Les études rapportées précédemment présentent différentes relations possibles entre les expériences de victimisation et certains comportements déviants à l'adolescence. Cependant, les résultats de ces études sont difficilement comparables en raison des différentes définitions utilisées (définitions légales ou produites par les chercheurs), des

différents échantillons utilisés (clinique, judiciarisé, scolaire, en protection de l'enfance, mixte ou unisexe), de l'utilisation ou non d'un groupe contrôle, des différentes méthodes de collectes de donnée (données officielles vs données autorapportées, entrevues vs questionnaires) ou du regroupement ou non de différentes expériences de victimisation lors des analyses. (Arellano, 1996; Finkelmor et al., 2005; Ireland, 2002; Kelley et al., 1997; Kilpatrick et al., 2000; Lavergne & Tourigny, 2000; Moncrieff & Palmer, 1998; Paolucci & Violato, 2004; Rebellion & Van Gundy, 2005; Smith & Thornberry, 1995; Smith et al., 2005b; Solberg & Olweus, 2003; Wright et al., 2006).

De plus, la majorité des études portant sur les relations possibles entre la victimisation et la délinquance ou la consommation de drogues sont de nature quantitative. Bien que ce type d'études contribue à augmenter nos connaissances au sujet de ces relations, ces dernières ne tiennent pas compte de l'interprétation que les jeunes ont de ces situations. Pourtant, des auteurs ont démontré que la perception ou l'interprétation que le jeune fait des situations vécues peut expliquer davantage sa trajectoire de vie que ces évènements en eux-mêmes (Bouhnik, 1996; Brunelle et al., 2002b; Cousineau, Hamel & Fournier, 2005a). Pour la majorité des adolescents, la progression dans une trajectoire déviante est associée à l'interprétation qu'ils font de certains événements vécus et aux significations qu'ils leur accordent (Brochu, Da Agra & Cousineau, 2002). Donc, le rôle joué par la victimisation des enfants et des adolescents dans leur trajectoire déviante possible ou l'influence des comportements déviants sur les expériences de victimisation subséquentes sont encore trop peu étudiés.

Une approche qualitative, portant sur les liens que les jeunes délinquants et consommateurs de drogues font entre leurs expériences de victimisation et leurs comportements déviants apporterait un éclairage complémentaire aux différents résultats des études quantitatives recensées.

*Méthode*

Ce deuxième chapitre vise d'abord à identifier l'objectif de ce mémoire. Ensuite, l'approche théorique sous-jacente sera présentée. La procédure utilisée sera ensuite définie, du recrutement des participants à l'analyse des résultats. Enfin, une description des répondants de l'étude sera présentée.

### Objectif

Ce mémoire, qui s'inscrit dans une approche phénoménologique (Schutz, 1987), a comme objectif principal d'explorer les liens entre les expériences de victimisation vécues et la déviance juvénile à partir du point de vue exprimé par les adolescents délinquants et consommateurs de drogues. Les quatre objectifs spécifiques consistent à : 1) identifier et décrire les principales formes de victimisation vécues par les adolescents délinquants et consommateurs de drogues; 2) décrire les sentiments exprimés par les jeunes faces aux expériences de victimisation vécues en fonction du sexe et des types de victimisation; 3) décrire comment les expériences de victimisation peuvent mener à la délinquance ou à la consommation de drogues en fonction du sexe et des types de victimisation vécus selon le discours des jeunes; 4) décrire comment la consommation de drogues ou la délinquance peuvent mener à des expériences de victimisation subséquentes en fonction du sexe et des types de victimisation vécus selon le discours des jeunes.

### Approche théorique

Pour comprendre l'implication d'un individu dans une trajectoire de vie déviant, il est nécessaire de s'intéresser aux significations et aux interprétations que ce dernier accorde aux situations, car ces interprétations sont susceptibles d'influencer ses choix de vie. Une explication adéquate des comportements sociaux implique donc une compréhension de la signification subjective, unique et individuelle que les actions ont pour une personne (Schutz, 1987). En ce sens, la phénoménologie (Natanson, 1962; Schutz, 1987) s'attarde au sens et à l'interprétation qu'accorde l'acteur social aux situations qu'il vit. En fait, il s'agit de s'attarder à la lecture que les acteurs sociaux font de leur propre réalité (Giorgi, 1997). De cette façon, la phénoménologie permet d'obtenir un regard complet sur la complexité des phénomènes sociaux (Debuyst, 1989).

Par ailleurs, selon l'interactionnisme symbolique (Becker, 1963; Blumer, 1969; Lemert, 1967), un même objet peut représenter plus d'une chose, selon la signification qu'il a pour chacun. De plus, la définition que les autres ont du même objet influence la signification de cet objet pour la personne elle-même. En d'autres termes, selon la perspective de l'interactionnisme symbolique, l'individu construit son expérience du monde à travers une activité symbolique, c'est-à-dire que sa relation aux objets, aux personnes et aux événements dépend du sens qu'il leur accorde (Blumer, 1969).

Afin de respecter le courant phénoménologique et l'approche de l'interactionnisme symbolique, une méthode qualitative a été utilisée (Poupart, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer & Pires, 1997). L'approche qualitative permet une compréhension de la complexité des processus sociaux en fournissant un point de vue de l'intérieur des phénomènes (Groulx, 1997; Pirès, 1997). Une telle approche permet d'accéder à l'expérience vécue par les acteurs sociaux, aux significations qu'ils accordent à celle-ci, à la façon dont ils se représentent le monde et au sens qu'ils donnent à leurs actions (Deslauriers, 1991; Delauriers & Kérésit, 1997). Plus spécifiquement, l'entretien qualitatif permet d'explorer le point de vue des acteurs sociaux et d'en tenir compte pour comprendre et interpréter leurs réalités (Poupart, 1997). Ce type d'entretien est donc nécessaire parce qu'une exploration en profondeur de la perspective des acteurs sociaux est jugée indispensable à une compréhension juste des conduites sociales.

### Recrutement des participants

Ce mémoire est réalisé à partir du matériel recueilli dans deux études qualitatives complémentaires portant sur les trajectoires de déviance juvénile. Ces dernières étaient dirigées par Natacha Brunelle, professeure-chercheure à l'Université du Québec à Trois-Rivières, et étaient subventionnées par le Fond québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC, 2002-2005) ainsi que le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH, 2005-2008).

### *Échantillonnage*

L'échantillonnage par cas multiples (ou multi-cas) a été utilisé. Plus spécifiquement, l'échantillonnage par homogénéisation a été ciblé afin de permettre une plus grande diversification interne (Pirès, 1997). La diversification interne vise à obtenir un portrait global à partir d'un ensemble de participants le plus diversifié possible (recrutés dans différents milieux, sexes et âges variés) à l'intérieur d'un groupe restreint et homogène d'individus, ici les adolescents délinquants ou consommateurs de SPA (Pirès, 1997). La diversification de l'échantillon constitue un critère important pour permettre une bonne représentation des résultats qualitatifs (Bertaux, 1997). En ce qui concerne la taille de l'échantillon, le principe de la saturation empirique a été adopté. Selon ce principe, la collecte de données se termine lorsque les dernières entrevues n'apportent plus d'informations suffisamment nouvelles ou différentes pour justifier une augmentation du matériel (Mayer & Ouellet, 1991; Pirès, 1997). Le principe de saturation empirique permet, entre autres, une meilleure représentation de la réalité de la population auquel le groupe analysé appartient (Pirès, 1997).

Le premier critère d'échantillonnage était d'abord la participation volontaire des participants. Ces derniers devaient fournir un consentement éclairé à participer à l'étude et signer un formulaire de consentement avant la réalisation de l'entrevue (voir annexe II). De plus, les participants devaient s'exprimer en français, le français constituant leur langue d'origine. Les participants devaient également être âgés entre 14 et 21 ans.

Finalement, ils devaient tous être choisis au hasard et non pas en fonction de leur attitude, de leurs capacités de communication verbale ou d'autres critères (pas nécessaire que les jeunes soient très impliqués dans la délinquance par exemple).

#### *Milieu de recrutement*

Le recrutement des participants a été réalisé dans trois villes québécoises, soit Montréal, Québec et Trois-Rivières. Plus spécifiquement, les jeunes provenaient soit des centres jeunesse, des centres pour toxicomanes, des milieux scolaires, des maisons de jeunes ou de la rue.

#### *Déroulement du recrutement*

Pour chaque milieu, une personne responsable du recrutement avait été identifiée. Cette dernière avait en sa possession un document décrivant l'objectif de l'étude, les critères de sélection des participants, la description de leur implication (entrevue) et leur rôle au plan du recrutement des participants (voir annexe III). Les personnes responsables du recrutement devaient d'abord vérifier dans les dossiers quels jeunes correspondaient aux critères de sélection mentionnés précédemment et en sélectionner quelques-uns au hasard. Ensuite elles devaient approcher les jeunes éligibles, leur fournir les renseignements de la recherche dont elles disposaient dans le document explicatif et leur demander s'ils voulaient rencontrer un intervieweur pour réaliser une

entrevue. Elles spécifiaient aux jeunes que leur participation serait confidentielle et qu'ils obtiendraient un montant de 10\$ sous forme de certificat cadeau s'ils participaient à l'étude. Les personnes responsables du recrutement devaient alors fixer un moment pour l'entrevue selon les disponibilités du jeune et communiquer avec l'intervieweur. Elles devaient également s'assurer de la disponibilité d'un local fermé pour la réalisation de l'entrevue. Finalement, pour les milieux scolaires et les maisons de jeunes, le consentement des parents a été exigé afin d'autoriser leur adolescent à participer à l'étude (voir annexe IV). Le consentement parental était exigé par ces milieux, même si le jeune avait plus de 14 ans. Dans ces milieux, lorsqu'un élève était intéressé à participer au projet de recherche, la personne responsable du recrutement remettait à l'adolescent un formulaire de consentement destiné aux parents qu'il devait rapporter signé avant qu'une rencontre soit prévue entre le jeune et l'intervieweur.

### Cueillette des données

Une méthode de récit de vie (Bertaux, 1997) a été utilisée pour recueillir le matériel. Le récit de vie constitue l'histoire de vie telle que la personne qui l'a vécue la raconte et permet d'obtenir «la vision personnelle de la vie et des événements que l'individu possède et qu'il a développée» (Mayer & Ouellet, 1991, p.455). En ce sens, le récit de vie permet de recueillir du matériel autre que factuel, tels le sens, les significations et les sentiments entourant certains événements (Houle, 1997). Le fondement du récit de vie

est que le participant a la capacité de se raconter, d'expliquer et d'analyser ce qu'il fait, vit, pense ou ressent (Mayer & Ouellet, 1991).

Plus spécifiquement, une entrevue semi-dirigée a été réalisée auprès des participants. L'entrevue de recherche est une interaction limitée et spécialisée, conduite dans un but spécifique et centrée sur un sujet particulier (Deslauriers, 1991). Le but de l'entrevue est de savoir ce que la personne pense et d'apprendre des choses qu'on ne peut observer directement comme les sentiments, les idées, les intentions (Deslauriers, 1991). Le principe fondamental de l'entrevue en recherche qualitative est de fournir un cadre à l'intérieur duquel les répondants exprimeront leur compréhension des choses ou des événements dans leurs propres termes (Patton, 1980).

### *Déroulement des entrevues*

D'abord, un pré-test a été réalisé auprès de 10 répondants. Ce dernier s'est déroulé entre octobre 2002 et février 2003. Ces entretiens ont permis l'ajustement du guide d'entretien et l'élaboration d'une grille de codification par émergence. Ensuite, la collecte de donnée s'est effectuée en deux temps de mesure. Une première entrevue s'est réalisée entre mars 2003 et mai 2006 (n=95) et une deuxième entrevue s'est réalisée dans un délai moyen variant de 18 à 24 mois, s'échelonnant de mars 2005 à juin 2007 (n=44). Dans le cadre de ce mémoire, seules les entrevues réalisées au premier temps de

mesure et ayant été codifiées avec le logiciel NVivo7 seront analysées afin d'utiliser un logiciel plus à jour (n=58).

Les entrevues ont été conduites par une équipe d'assistants de recherche dirigée par la chercheure principale. Au début de la rencontre, tous les participants ont reçu les mêmes informations (voir annexe V). L'intervieweur expliquait aux jeunes les objectifs de l'étude, la nature de leur engagement, les avantages et les inconvénients de leur participation ainsi que leur droit de se retirer de l'étude en tout temps. Ce dernier informait également le jeune qu'il serait contacté pour une seconde entrevue afin de parler de ce qui s'est déroulé dans les différentes sphères de sa vie depuis la dernière rencontre et pour compléter, si nécessaire, des informations manquantes ou imprécises lors de la première entrevue. L'intervieweur rappelait le caractère confidentiel et anonyme des entrevues et les mesures mises en place pour conserver cette confidentialité (matériel gardé sous clé, utilisation de noms fictifs, etc.). Il expliquait également que l'enregistrement était nécessaire pour lui permettre d'être attentif pendant le récit. L'intervieweur devait aussi informer le participant qu'il était dans l'obligation de faire un signalement à la Direction de la protection de la jeunesse s'il y avait un motif raisonnable de croire que la sécurité ou le développement du jeune était compromis (LPJ, art.39). Finalement, l'intervieweur expliquait que sa participation serait compensée par un certificat-cadeau d'une valeur de 10\$. Si le participant acceptait ces conditions, ce dernier signait une feuille de consentement assurant la confidentialité et l'anonymat de l'entrevue et le participant pouvait en conserver une copie. Ce formulaire de

consentement contenait les différentes coordonnées du participant en vue de le contacter pour la seconde entrevue.

Ensuite, l'intervieweur demandait au répondant de raconter sa vie depuis sa naissance jusqu'au moment de l'entrevue, ceci dans ses propres termes, un peu comme si l'intervieweur représentait son journal intime. Le jeune devait situer les divers éléments de son discours dans le temps et dans la mesure du possible, les organiser suivant l'ordre chronologique. Il était aussi amené à parler de la façon dont il a vécu les situations rapportées, à y attacher les sentiments ressentis ainsi que les interprétations qu'il en a faits. La consigne de départ était formulée ainsi :

J'aimerais que tu considères que je représente ton journal intime. Alors, dans tes propres termes et selon ce que tu penses, raconte-moi ta vie jusqu'à aujourd'hui, comme si tu traçais ton itinéraire, en incluant toutes les dimensions de ta vie: famille, amis, amours, école, délinquance, violence, cigarettes, alcool, autres drogues, les événements que tu as vécus et, surtout, comment tu les as vécus...

L'intervieweur laissait ensuite place au récit spontané du répondant tout en lui demandant des spécifications ou des clarifications au fur et à mesure de l'entrevue. Une grille constituée de mots-clés représentant les différents thèmes à aborder formait un guide d'entrevue (voir annexe VI) : famille, amis, amours, école, emploi, délinquance, violence, cigarettes, alcool, autres drogues, relations drogue-crime, santé, suicide, sexualité, victimisation, vie en centre d'accueil, phobies, loisirs/intérêts, perspectives d'avenir. Aucun ordre établi ne devait être respecté quant aux thèmes et ces derniers

étaient amenés par l'intervieweur sous forme de questions ouvertes lorsqu'ils n'étaient pas abordés spontanément ou suffisamment par les répondants. L'entrevue prenait donc la forme d'une entrevue semi-dirigée (Deslauriers, 1991; Mayer & Ouellet, 1991). Il était important que l'intervieweur limite ses interventions, utilise des questions ouvertes et ne suggère pas de réponse au répondant (Mayer et Ouellet, 1991). Le temps moyen des entrevues réalisées au premier temps de mesure était de 82,72 minutes.

À la fin de l'entrevue, l'intervieweur posait des questions plus précises aux répondants afin de compléter la fiche signalétique (voir annexe VII). Cette dernière contient des informations sociodémographiques ainsi que des renseignements sur la consommation de substances psychoactives (SPA), la délinquance, le nombre de placements sous la Loi de la protection de la jeunesse (LPJ) ou la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents (LSJPA), l'utilisation de ressources d'aide, etc. Mayer et Ouellet (1991) rapporte qu'il est préférable d'attendre à la fin de l'entrevue pour ce type de question, car en commençant une entrevue par des questions fermées, il est souvent plus difficile de faire passer le répondant à une expression plus libre et spontanée par la suite. Finalement, un montant de 10\$ sous forme de certificat-cadeau était remis au répondant, à l'exception des jeunes de la rue qui ont reçu un montant de 20\$ en argent comptant pour des raisons que le comité d'éthique de l'UQTR a jugé acceptables. Les répondants devaient signer un reçu à cet effet. L'intervieweur remettait également une feuille contenant les coordonnées de différentes ressources d'aide au répondant (voir annexe VIII).

Une fois l'entrevue terminée, l'intervieweur rédigeait un résumé synthèse de l'entrevue contenant les grandes lignes de l'histoire de vie du répondant, les thèmes abordés, les observations quant au déroulement de l'entrevue et les premières impressions de l'intervieweur.

### Traitement des récits de vie

D'abord, chaque entrevue enregistrée a été transcrrite sous forme de verbatim par des assistants de recherche. Les verbatims ont été dénominalisés en utilisant des noms fictifs. Ensuite, la lecture de chacune des entrevues, des fiches signalétiques et des notes préliminaires rédigées par l'intervieweur immédiatement après l'entrevue a permis de découvrir des unités de signification, d'élaborer des catégories conceptuelles et de les détailler. Une grille de codification a ainsi été constituée (voir annexe IX). La codification désigne le découpage des informations obtenues par entrevue et constitue une procédure de déconstruction des données (Deslauriers, 1991). Avant de débuter la codification des entrevues, un accord interjuges impliquant la chercheure principale et les assistantes de recherche a été réalisé avec cinq entrevues différentes<sup>7</sup>. Une entrevue complète était codifiée par trois ou quatre personnes différentes<sup>8</sup> à partir de tous les thèmes de la grille de codification. Ces dernières se rencontraient par la suite pour comparer leurs codifications. Ces accords interjuges ont permis de vérifier la clarté des catégories de la grille de codification, de réajuster la grille de codification et la définition

<sup>7</sup> Deux entrevues pour le projet FQRSC et trois entrevues pour le projet CRSH.

<sup>8</sup> Incluant la chercheure principale.

de son contenu et de veiller à ce que toutes les personnes impliquées dans l'étude codifient essentiellement de la même façon.<sup>9</sup> Chaque entrevue a ensuite été codifiée à l'aide des logiciels de traitement de données Atlas-Ti (FQRSC) ou NVivo7 (FQRSC et CRSH). Dans le cadre de ce projet de mémoire, seulement les entrevues du premier temps de mesure ayant été codifiées sur le logiciel NVivo7 ont été analysées afin d'avoir une banque de données unique des résultats des deux études de référence et d'utiliser un logiciel plus à jour (n = 58).

#### Analyse du matériel

L'analyse représente les efforts du chercheur pour découvrir les liens et les significations à travers les faits accumulés (Deslauriers, 1991). Une analyse de contenu a été utilisée (Bardin, 1977). Ce type d'analyse vise à découvrir la signification d'un message, à rechercher les informations qui s'y trouvent et à dégager le sens de ce qui est présenté. Cette méthode consiste à classer ou à codifier les divers éléments d'un message dans des catégories afin de mieux comprendre le sens (Deslauriers, 1987; Mayer, 2000; Muchielli, 1979). Le but de l'analyse de contenu est de dégager la façon dont la personne voit son rapport au monde et l'interprétation qu'elle donne à ses expériences de vie (Deslauriers, 1991). L'Écuyer (1990) rapporte une définition complète de l'analyse de contenu :

---

<sup>9</sup> Aucun pourcentage d'accord interjuge n'est disponible, car à l'époque le logiciel utilisé, Atlas-Ti, ne permettait pas d'obtenir cette information.

«L'analyse de contenu est une méthode scientifique, systématisée et objectivée de traitement exhaustif de matériaux très variés; elle est basée sur l'application d'un système de codification conduisant à la mise au point d'un ensemble de catégories (exhaustives, cohérentes, homogènes, pertinentes, objectivées, clairement définies et productives) dans lesquelles les divers éléments du matériel analysé sont systématiquement classifiés au cours d'une série d'étapes rigoureusement suivies, dans le but de faire ressortir les caractéristiques spécifiques de ce matériel dont une description scientifique détaillée mène à la compréhension de la signification exacte du point de vue de l'auteur à l'origine du matériel analysé, et ce, en s'adjoignant au besoin l'analyse quantitative sans jamais s'y limiter, et en se basant surtout sur une excellente analyse qualitative complète et détaillée des contenus manifestes, ultime révélateur du sens exact du phénomène étudié; elle est complétée, dans certains cas, par une analyse du contenu latent afin d'accéder alors au sens caché potentiellement véhiculé, le tout conduisant souvent, mais pas toujours, à divers niveaux d'interprétation du matériel». (L'Écuyer, 1990, p.122)

Dans le cadre de ce mémoire, l'analyse s'est concentrée sur le contenu manifeste des récits plutôt que sur le contenu latent (inconscient, non-dit), c'est-à-dire que nous nous sommes attardés à ce qui a été verbalisé par le répondant (Deslauriers, 1987; L'Écuyer, 1990). En effet, la phénoménologie s'intéresse à la lecture consciente que les acteurs font de leur propre réalité (Giorgi, 1997).

Plus précisément, l'analyse thématique a été effectuée comme mode de réduction du matériel selon un processus continu s'initiant dès la réalisation des premières entrevues (Paillé et Muchielli, 2003). L'analyse thématique vise le repérage de thèmes significatifs dans l'ensemble du matériel en rapport avec les objectifs de la recherche et à documenter l'importance de certains thèmes dans le but de dégager les récurrences et les regroupements possibles (Paillé et Muchielli, 2003).

Dans le cadre de ce mémoire, les extraits des entrevues regroupés dans les catégories en lien avec la victimisation, le vécu familial, les raisons et les conséquences de la délinquance et de la consommation de drogues ont été examinés. Tout d'abord, pour chacune des entrevues, une lecture du contenu des extraits d'entrevue qui se retrouvaient dans ces différentes catégories a été effectuée. Deslauriers (1991) rapporte que «ce n'est que par une lecture répétée que le matériel se met progressivement à parler, révélant ainsi peu à peu différents niveaux de significations dont on n'aurait même pas eu idée au début de l'analyse» (p.81). Cette première lecture a permis d'acquérir une vue d'ensemble du matériel recueilli, de se familiariser avec ses différentes particularités et d'appréhender certaines grandes particularités qui constitueront éventuellement les thèmes ou les catégories de ce projet de mémoire (Deslauriers, 1987; Mayer et Ouellet, 1991). Suite à cette lecture, différents thèmes abordés par les participants ont été identifiés. Ces derniers ont ensuite été regroupés sous forme de différentes catégories : sentiments vécus en lien avec l'expérience de victimisation, de la victimisation à la délinquance, de la délinquance à la victimisation, de la victimisation à la consommation de drogues et de la consommation de drogues à la victimisation. Les catégories rencontrent les critères méthodologiques suivants : pertinence, objectivité, exhaustivité et homogénéité (Deslauriers, 1987; L'Écuyer, 1990; Mayer et al., 2000; Robert et Bouillaguet, 1997).

Ensuite, les extraits de verbatim les plus éloquents pour chacun des thèmes retenus dans chaque catégorie ont été notés sous forme de tableau synthèse. En surcroît, afin de

mieux comprendre l'histoire des jeunes ayant vécu des expériences de victimisation, les entrevues complètes des participants ayant fait mention d'expériences de victimisation dans leur discours ont été relues. Cette lecture a permis de compléter les informations contenues dans les extraits déjà codifiés lors de l'étude d'origine et de bonifier le tableau synthèse. Ce dernier a ensuite permis de faire ressortir l'importance de certains thèmes par rapport à d'autres selon le nombre de participants en ayant fait mention dans leur discours. Selon Bardin (1977), l'importance d'un thème croît avec sa fréquence d'apparition.

Tout au long de l'analyse, une comparaison des différentes entrevues a été réalisée (analyse transversale) en fonction du sexe et du type de victimisation vécu. Une attention particulière a été portée aux ressemblances d'un entretien à l'autre, aux points communs des expériences ou des événements analysés et aux possibilités d'associations entre ces derniers (Paillé et Muchielli, 2003). Le but de l'analyse était de dégager les points de convergence et de divergence dans le discours des jeunes répondants portant sur la victimisation, ses manifestations, les sentiments associés, ses causes et ses conséquences (Robert et Bouillaguet, 1997).

### Profil des répondants

L'échantillon utilisé dans le cadre de ce mémoire comprend 58 participants (33 garçons et 25 filles), provenant de divers milieux : centres jeunesse (n=15), milieux

scolaires (n=14), la rue (n=10), maisons des jeunes (n=8) et centres pour toxicomanes (n=11). Les différents participants proviennent soit de Québec (n=20), de Montréal (n=19) ou de Trois-Rivières (n=19). L'âge des participants se situe entre 14 et 20 ans. L'âge moyen des garçons (16,55 ans) ne se distingue pas de celui des filles (16,56 ans). Le tableau 4 rapporte la distribution des répondants en fonction de leur sexe et de leur milieu de recrutement.

En ce qui concerne l'origine ethnique, 81 % des participants sont d'origine québécoise et 18,9 % sont nés de parents d'une autre origine (irlandais-qubécois, québécois-arabe, colombien, haïtien, congolais etc.).

Au plan familial, la plupart des participants proviennent d'une famille dont les parents sont divorcés ou séparés (39,7 %). Une faible proportion d'entre eux provient de familles nucléaires (29,3 %) et 12,1 % vivent au sein d'une famille reconstituée. Dans le cas des familles séparées, divorcées ou reconstituées, une forte proportion des répondants habite avec leur mère biologique (31 %). Concernant la fratrie, 37,9 % des participants ont au moins une sœur ou un frère, 37,9 % sont des enfants uniques et 24,1 % ont deux frères et sœurs ou plus. Plus de la moitié d'entre eux (56,9 %) ont rapporté avoir au moins un demi-frère ou une demi-sœur née d'une nouvelle union ou par alliance. Enfin, trois jeunes (5,2 %), soit une fille et deux garçons, ont été adoptés et deux garçons (3,4 %) vivent en famille d'accueil.

Au plan scolaire, 13,8 % des participants ont complété leurs études avec une 6<sup>e</sup> année du primaire, alors que 86,1 % ont complété au moins une année au secondaire. Parmi ces derniers, 12,1 % ont complété leur 1<sup>ère</sup> secondaire, 24,1 % leur 2<sup>e</sup> secondaire, 24,1 % leur 3<sup>e</sup> secondaire, 17,2 % leur 4<sup>e</sup> secondaire et enfin, 8,6 % ont terminé leur 5<sup>e</sup> secondaire. Au moment de l'entrevue, un seul participant poursuivait des études de niveau collégial, alors qu'un autre poursuivait une formation professionnelle (D.E.P.). La majorité des répondants étaient également sans emploi (65,5 %). Pour ceux qui occupaient un emploi, ils se retrouvaient surtout dans les secteurs suivants : restauration, vente au détail, gardiennage, etc.

Le tableau 5 de la page 65 résume les principales caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon utilisé dans le cadre de ce mémoire selon le sexe des participants.

Tableau 4

Nombre de participants selon le genre et le lieu de recrutement

	Centres jeunesses	Milieux scolaires	Rue	Maisons de jeunes	Centres pour toxicomanes	<b>Total</b>
	<i>n</i> (%)	<i>n</i> (%)	<i>n</i> (%)	<i>n</i> (%)	<i>n</i> (%)	<i>n</i> (%)
<i>Québec</i>	<i>6 (10,3)</i>	<i>7 (12,1)</i>	<i>2 (3,4)</i>	<i>1 (1,7)</i>	<i>4 (6,9)</i>	<b><i>20 (34,5)</i></b>
Garçons	4 (6,9)	3 (5,2)	0 (0,0)	1 (1,7)	2 (3,4)	10 (17,2)
Filles	2 (3,4)	4 (6,9)	2 (3,4)	0 (0,0)	2 (3,4)	10 (17,2)
<i>Montréal</i>	<i>6 (10,3)</i>	<i>3 (5,2)</i>	<i>5 (8,6)</i>	<i>2 (3,4)</i>	<i>3 (5,2)</i>	<b><i>19 (32,8)</i></b>
Garçons	4 (6,9)	1 (1,7)	3 (5,2)	2 (3,4)	2 (3,4)	12 (10,7)
Filles	2 (3,4)	2 (3,4)	2 (3,4)	0 (0,0)	1 (1,7)	7 (12,1)
<i>Trois-Rivières</i>	<i>2 (3,4)</i>	<i>4 (6,9)</i>	<i>4 (6,9)</i>	<i>5 (8,6)</i>	<i>4 (6,9)</i>	<b><i>19 (32,8)</i></b>
Garçons	2 (3,4)	2 (3,4)	2 (3,4)	2 (3,4)	3 (5,2)	11 (19,0)
Filles	0 (0,0)	2 (3,4)	2 (3,4)	3 (5,2)	1 (1,7)	8 (13,8)
<b>Total</b>	<b>14 (24,1)</b>	<b>14 (24,1)</b>	<b>11 (19,0)</b>	<b>8 (13,8)</b>	<b>11 (19,0)</b>	<b>58 (100,0)</b>
Garçons	10 (17,2)	6 (10,3)	5 (8,6)	5 (8,6)	7 (12,1)	33 (56,9)
Filles	4 (6,9)	8 (13,8)	6 (10,3)	3 (5,2)	4 (6,9)	25 (43,1)

Tableau 5  
Caractéristiques sociodémographiques des répondants

Caractéristiques	Garçons		Filles		Total	
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
N	33	56,9	25	43,1	58	100,0
Âges						
14 ans	2	6,1	2	8,0	4	6,9
15 ans	8	24,2	5	20,0	13	22,4
16 ans	3	9,1	6	24,0	9	15,5
17 ans	14	42,4	4	16,0	18	31,0
18 ans	4	12,1	6	24,0	10	17,2
19 ans	2	6,1	1	4,0	3	5,2
20 ans	2	6,1	1	4,0	3	5,2
Types de famille						
Nucléaire	9	27,3	8	32,0	17	29,3
Séparé/divorcé	20	60,6	13	52,0	23	39,7
Reconstitué	3	9,1	4	16,0	7	12,1
Famille d'accueil/adoption	4	12,1	1	4,0	5	8,6
Dernière année de scolarité complétée						
6 <sup>e</sup> année ou moins	6	18,2	2	8,0	8	13,8
Secondaire 1	5	15,1	2	8,0	7	12,1
Secondaire 2	9	27,3	5	20,0	14	24,1
Secondaire 3	5	15,1	9	36,0	14	24,1
Secondaire 4	5	15,1	5	20,0	10	17,2
Secondaire 5	3	9,1	2	8,0	5	8,6
Occupation de la mère*						
Emploi	26	78,8	19	76,0	45	77,6
Sans emploi	5	15,1	2	8,0	7	12,1
Occupation du père**						
Emploi	27	81,8	18	72,0	45	77,6
Sans emploi	2	6,1	2	8,0	4	6,9
Occupation du participant						
Emploi	11	33,3	9	36,0	20	34,5
Sans emploi	22	66,7	16	64,0	38	65,5

\*, \*\* : Certains participants ne connaissent pas un de leurs parents ou ne connaissent pas le type d'emploi occupé par ce dernier. Pour quelques-uns, le parent est décédé.

Parmi l'ensemble des répondants, 74,1 % ont révélé avoir déjà commis une infraction. La proportion est plus grande chez les garçons (81,8 %) que chez les filles (64 %). Les types d'infractions les plus souvent rapportés chez les participants sont les vols, les voies de fait, la vente de drogues et le vandalisme. La moyenne d'âge d'initiation à la délinquance (12,4 ans) est similaire pour les deux sexes, soit 12,2 ans chez les filles et 12,6 chez les garçons. Concernant le nombre de placements, 24,1 % des répondants disent avoir eu un ou plusieurs placements en vertu de la LSJPA et 44,8 % ont été assujettis à un ou plusieurs placements en vertu de la LPJ. Une plus grande proportion de garçons rapportent avoir vécu des placements, que ce soit sous la LSJPA ou la LPJ.

Par ailleurs, en excluant l'alcool, le cannabis a été rapporté comme étant la drogue de choix expérimentée lors de la première consommation de SPA tant chez les garçons que chez les filles. La consommation préférée des jeunes au moment de l'entretien était le cannabis (29,3 %) suivi de l'alcool (19 %) et des amphétamines (6,9 %). La substance préférée des filles était l'alcool (32 %), alors que pour les garçons c'était le cannabis (36,4 %). Le Tableau 6 de la page suivante présente la proportion de jeunes ayant déjà fait usage de SPA. L'alcool et le cannabis sont les deux drogues les plus consommées à vie chez les deux sexes. Le type de substances consommées à vie chez les jeunes sont similaires pour les filles et les garçons.

Concernant la fréquence de consommation au moment de l'entretien, parmi les consommateurs d'alcool (n=56), une proportion de 43,1% des répondants a affirmé en consommer occasionnellement, 17,2 % régulièrement, 1,7 % quotidiennement et 34,5 % disaient être abstinents. La majorité des filles étaient des consommatrices occasionnelles (60 %) et la majorité des garçons étaient abstinents (39,4 %). Pour ce qui est de la consommation d'autres drogues excluant l'alcool, parmi les consommateurs (n=55), 20,7 % des répondants ont rapporté un usage occasionnel ou un usage régulier, 10,3 % un usage quotidien et 43,1 % disaient être abstinents. Toujours au moment de l'entretien, la majorité, tant chez les filles (40%) que chez les garçons (45,5 %) était abstinente. Cette proportion élevée de jeunes abstinents au moment de l'entrevue peut s'expliquer par le fait que plusieurs jeunes ont été recrutés dans des milieux (centres jeunesse ou centres pour toxicomanes) qui exigent l'abstinence des jeunes. En ce qui concerne le type de consommation de drogues au cours des 6 derniers mois, 25,9 % rapportaient une consommation occasionnelle, 17,2 % une consommation régulière et 15,5 % une consommation quotidienne.

Finalement, 32,7 % des répondants (72 % fille, 63,6 % garçons) rapportent avoir suivi un ou plusieurs traitements de la toxicomanie alors que 60,3 % des jeunes (60 % filles, 60,6 % garçons) disent avoir eu recours à différents organismes d'aide au cours de leur vie : organismes d'hébergement (25,9 %), services d'aide à l'emploi (29,3 %), pour la nourriture et les vêtements (17,2 %), pour la prévention VIH-MTS (12,1 %), en santé mentale (6,9 %) ou autres (29,3 %).

Tableau 6

Substances psychoactives déjà consommées parmi les participants selon le sexe

Type de drogues	Garçons		Filles		Total	
	n	%	n	%	n	%
Alcool	31	93,9	25	100,0	56	96,6
Cannabis	29	87,9	22	88,0	51	87,9
Hallucinogènes	21	63,6	14	56,0	35	60,3
Cocaïne	18	54,5	13	52,0	31	53,4
Autres stimulants (ex. speed)	25	75,8	16	64,0	41	70,7
Colle/Solvants	8	24,2	5	20,0	13	22,4
Opiacés (ex. héroïne, dilaudid, etc.)	7	21,2	5	20,0	12	20,7
Autres drogues (ex. médicaments, etc.)	1	3,0	2	8,0	3	5,2

## *Résultats*

Dans ce chapitre, seront d'abord présentés les types de victimisation qui ont été rapportés par les jeunes de l'étude. Ensuite, les sentiments en lien avec ces expériences seront explorés. Pour finir, les différents liens que les jeunes perçoivent entre les expériences de victimisation vécues et leurs comportements délinquants ou leur consommation de substances psychoactives (SPA) seront présentés.

### Types de victimisation

Parmi les jeunes interviewés plus du trois quarts (79,3 %) ont rapporté avoir été victimes d'au moins une forme de victimisation au cours de leur vie. La majorité des garçons (79 %) et des filles (80 %) ont mentionné avoir été victimes d'un abus quelconque. Ces formes de victimisation ont été regroupées en cinq catégories : l'intimidation en milieu scolaire, l'abus physique, l'abus sexuel, l'abus psychologique et le fait d'être témoin de violence dans la famille ou à l'extérieur de celle-ci. Le type d'abus le plus fréquemment rapporté par les jeunes de notre échantillon est l'abus physique (59 %), suivi de l'abus psychologique (43 %), de l'intimidation en milieu scolaire (40 %), du fait d'être témoin de violence (28 %) et de l'abus sexuel (26 %).

Certaines distinctions sont observables en fonction du sexe. Les garçons rapportent davantage d'abus physiques ou le fait d'être témoins de violence que les filles. En ordre décroissant, les types d'abus les plus rapportés par les garçons sont l'abus physique, l'abus psychologique, l'intimidation en milieu scolaire, être témoins de violence et l'abus sexuel. De leur côté, les filles expriment davantage d'expériences d'intimidation en milieu scolaire, d'abus sexuel et d'abus psychologique que les garçons. Tout comme les garçons, l'abus physique est l'abus le plus souvent rapporté par les filles. L'intimidation en milieu scolaire est le deuxième type d'abus dont elles disent être le plus souvent victimes, suivi de l'abus psychologique, de l'abus sexuel et du fait d'être témoin de violence. Le tableau 7 révèle les proportions de garçons et de filles ayant rapporté avoir été victimes en fonction du type de victimisation vécu. Il est à noter que la majorité des participants ont vécu plus d'un type de victimisation. En fait, plus de la moitié des garçons (51 %) et des filles (68 %) ont vécu deux types d'abus différents ou plus. C'est pour cette raison que la somme des pourcentages pour chacun des types de victimisation en fonction du sexe présenté dans le tableau 7 totalise plus de 100 %.

Suite au tableau 7, des extraits d'entrevues seront présentés pour chacun des types d'abus, à la fois pour les garçons et pour les filles afin de mieux comprendre comment ces jeunes définissent ces types d'abus et d'illustrer le contexte dans lequel ils sont vécus.

Tableau 7

Répartition des types de victimisation vécus selon le sexe.

Type de victimisation	garçons		filles		Total	
	n	%	n	%	n	%
Intimidation scolaire	11	33,3	13	52,0	24	41,4
Abus physique	20	60,6	14	56,0	34	58,6
Abus sexuel	4	12,1	11	44,0	15	25,9
Abus psychologique	13	39,4	12	48,0	25	43,1
Témoin de violence	10	30,3	6	24,0	16	27,6
Un seul type	16	48,5	10	40,0	26	44,8
Deux types ou plus	17	51,5	15	60,0	32	55,2

### *Abus physique*

Dans le discours des jeunes, la majorité des abus physiques rapportés ont été commis par un membre de leur famille ou par le conjoint ou la conjointe d'un parent. Certaines agressions ont également été commises par leur amoureux, des amis ou des membres de gang. Donc, majoritairement les expériences d'abus physique étaient vécues dans la famille, mais pouvaient aussi avoir lieu à l'extérieur de celle-ci. De plus, un même jeune peut rapporter des expériences de victimisation physique commises par plusieurs personnes différentes à divers moments de sa vie. Ainsi, plusieurs jeunes interviewés ont vécu des expériences de violence physique multiples et diversifiées en termes d'agresseur.

Benjamin, par exemple, a vécu des agressions physiques à plusieurs reprises de la part du conjoint de sa mère et également de son père. De plus, sa mère participait passivement à ces agressions en niant la situation ou en évitant les discussions à ce sujet.

*Ma mère habitait avec quelqu'un, puis ce gars là il me battait. Puis tu sais, cela arrivait fréquemment là, quasiment une fois par jour puis cela ne la dérangeait même pas. On (Benjamin et sa fratrie) lui demandait des fois si cela la dérangeait et elle disait, bien dans le fond elle ne répondait pas du tout. Puis à moment donné on (Benjamin et sa fratrie) s'est en allé de là parce qu'on était tanné. Mais avec notre père, ça n'a pas été mieux. S'il y a de quoi, c'était aussi pire sinon pire. (Benjamin, centre jeunesse, 17 ans)*

De son côté, Méghan a vécu de la violence physique en plus de la violence psychologique de la part de sa mère. Cette dernière obligeait Méghan et sa sœur à commettre des vols. Lorsqu'elles n'obéissaient pas, c'était de la violence physique qui les attendait.

*Ma mère, à un moment donné elle avait besoin d'argent, elle m'a envoyée moi puis ma sœur Claudia aller dans les magasins aller voler des choses. Puis si on n'y allait pas, mais ma mère elle nous brûlait avec des mégots de cigarette [...] Puis c'est ça, ma mère elle me battait, une fois j'ai appelé mon père, j'ai dit papa vient me chercher je suis tannée maman elle me bat. Puis mon père il me parlait, puis ma mère est arrivée de l'épicerie puis elle m'a entendu parler à mon père. Elle a poigné la ligne, elle a raccroché elle était en train de me battre à coups de pied puis à coups de poing dans la face puis tout. J'étais à terre puis je saignais. C'est le père à ma petite sœur qui est venu ôter ma mère de sur moi puis ma mère m'a toujours dit une chance qu'il m'a ôtée parce que je te tuais là (Meghan, maison des jeunes, 16 ans)*

### *Abus psychologique*

Par rapport à l'abus psychologique, les jeunes rapportent plusieurs expériences de violence verbale ou de menace. Nous avons regroupé sous cette catégorie les extraits du discours des jeunes rapportant avoir vécu de la violence sous forme de propos dégradants visant à les diminuer ou à les insulter. La majorité de cette violence provient de la famille. Quoique certains jeunes rapportent en avoir vécu de la part de leur amoureux. Pour ce qui est de la violence verbale vécue à l'école, cette dernière se retrouve dans la catégorie de l'intimidation en milieu scolaire.

Le cas de James illustre bien le type de violence verbale dont certains jeunes étaient victimes. La violence psychologique qu'il vivait visait à le diminuer, à l'humilier, à le dégrader. L'attitude de ses parents lui faisait vivre de la peine et a eu plusieurs répercussions sur son comportement. Il se battait, était contrôlant et souhaitait devenir un «gros mafioso» selon ses dires.

*Tu sais ma mère, elle me diminuait beaucoup quand j'étais jeune là, elle me traitait de capitaine gros porc, puis de je suis un bon à rien puis que j'allais finir comme mon père. Puis mon père, il me disait ça, je suis un petit christ, je suis un cave puis je vais finir comme ma mère, tout le temps. Tu sais il me diminuait tout le temps genre. Puis mon père là, tu sais, je me rappelle jamais dans le fond qu'il m'a dit qu'il était fier de moi à l'école. Jamais, ostie, je lui amenaïs, ça me frustre encore là, parce que je lui amenaïs des fois des 80 % puis des 90 % là, puis il me répond tu aurais pu faire mieux [...] je ne me sentais pas bien. Je ne sais pas trop là, tellement que ça me faisait de la peine pareil. [...] Puis j'ai tout le temps voulu être contrôlant envers tout le monde. Cela fait que le monde tu sais, il s'éloignait de moi. Tu sais, tu comprends. Je ne sais pas je me sentais*

*seul pareil un peu là, mais tu sais je me disais, tu sais je me crissais de tout le monde autour de moi parce que moi j'allais devenir un gros mafioso plus tard. (James, centre jeunesse, 17 ans)*

Sophie, quant à elle, vit avec sa mère qui a régulièrement des crises agressives. Elle décrit ces crises comme étant de la violence psychologique. Dès son tout jeune âge, sa mère était violente dans ses paroles à son égard. Sophie rapporte que dès son entrée au primaire elle était à son tour agressive, elle changeait tout le temps d'humeur et cherchait à s'isoler. Aujourd'hui, elle dit en vouloir encore à sa mère parce que elle croit que la violence qu'elle lui a fait subir a changé son caractère.

*Euh, j'ai eu une bonne enfance, euh, à part ma mère c'était un peu difficile elle avait beaucoup de crises agressives. Elle ne m'a jamais frappée, mais c'était tout le temps psychologique. Euh, si j'oubliais de ramasser un verre ou quoi que ce soit elle brisait tout puis euh elle me criait que c'était de ma faute. Ça commencé environ vers 5 ans [...] la violence que ma mère m'a faite, je ne l'oublie pas. Tu sais j'y en veux encore aujourd'hui parce que tu sais ça a changé mon caractère. (Sophie, jeune de la rue, 18 ans)*

#### *Intimidation en milieu scolaire*

L'intimidation en milieu scolaire est rapportée par les jeunes soit par le fait de se faire écœurer ou dénigrer par les autres, soit par des agressions physiques de la part d'autrui ou par des expériences de rejet.

Darkness, par exemple, vivait du rejet à l'école et s'est même fait battre physiquement par d'autres élèves. Cette expérience d'intimidation lui a causé de la peine et surtout de l'incompréhension.

*En 4<sup>e</sup> année là, en 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> année j'ai vécu de l'agressivité aussi là. À mon école où ce que j'allais tout là, il y avait du monde qui disait on ne veut pas te voir, c'est ça, puis je m'étais battu, aussi tu sais ça, je m'en souviens encore tu sais c'est des petits moments de même que je n'ai pas bien bien aimé. Bien tu sais on m'a battu tout puis là tu sais je pleurais tu sais c'est comme tu sais quand tu reçois des coups, mais c'était comme tu sais, je ne comprenais pas pourquoi puis je me suis tout le temps posé la question* (Darkness, centre jeunesse, 15 ans)

Tanisha, a aussi vécu de l'intimidation de la part des autres élèves, mais également d'un de ses professeurs. L'intimidation qu'elle vivait était caractérisée par de la violence psychologique ou verbale. Cela a duré tout le long de son primaire et s'est poursuivi au début du secondaire. Elle a aussi été témoin de violence physique d'un professeur envers un élève. Ce qui l'a marqué durant cette période c'est le fait que malgré les plaintes faites au directeur, ce genre de situation était toujours présent à l'école.

*Je me faisais beaucoup écœurer à l'école parce que je portais des lunettes. Tu sais, je ne sais pas, je me faisais écœurer à l'école, puis après on a déménagé [...] Euh ma 4<sup>e</sup> année ça n'a pas vraiment été super. Je suis arrivée à l'école, tout le monde m'écœurait parce que «ah check la nouvelle, c'est la nouvelle». Cela fait que tout le monde m'écœurait avec ça. Surtout que je portais des espèces de grosses lunettes, cela fait que ça ne m'a aidait pas. Puis mon prof il est vraiment bizarre, il était bizarre genre, euh, on avait une petite boîte comme à suggestion genre de qu'est-ce qu'on n'aimait pas puis tout. Puis moi j'avais marqué que je n'aime pas ça me faire appeler (nom) à cause de mon nom tu sais. Cela fait que moi j'avais marqué ça puis là quand il a pigé le papier il s'est mis à rire carré là, il*

*s'est tellement payé ma gueule là. Tu sais il riait de moi puis tu sais je n'ai vraiment pas aimé ça [...] Quand je suis arrivée en secondaire 1 c'était nouveau pour moi tout puis je me faisais écœurer euh dans mon cours d'éducation physique par un gars qui me disait que j'avais un gros cul puis tu sais des affaires de même. (Tanisha, centre de réadaptation en toxicomanie, 15 ans)*

#### *Témoin de violence*

Parmi les participants interviewés, la plupart ont été témoins de violence conjugale ou de violence entre d'autres membres de la famille (oncle, cousin, fratrie), mais pour certains la violence était observée dans la rue. La violence dont les jeunes ont été témoins était soit physique ou psychologique. Parmi les jeunes témoins de violence dans la famille, certains en étaient à la fois témoins et victimes.

Marc-André par exemple, vivait dans un climat familial qui était violent physiquement et psychologiquement. La violence dont il était témoin provenait de ses parents, mais aussi de sa fratrie. En plus d'être témoin de cette violence familiale, il était aussi victime de violence verbale de la part de son beau-père et de violence physique de la part de ses parents.

*C'était de la chicane à tous les jours, euh, je veux dire, ma mère envers mes sœurs ou moi, ou mon beau-père nous traitait de chien sale, grosse truie, larve humaine, des affaires de même c'était à tous les soirs, euh [...] Donc, la chicane il en avait à tous les jours, mais c'est sûr que ça fait de temps en temps qu'il n'en avait pas, mais c'était pas mal rare. À part ça, des fois ça n'en venait même à des coups de la part de nos parents, je veux dire ça, ce n'est pas une tape sur une fesse ou une tape sur une cuisse, je veux dire les coups de poing euh, pas dans le visage, mais un peu partout ou du tirage de*

*cheveux ou du « garochage » d'un bord, ou donner des coups avec des objets puis tout [...] Entre moi et mes sœurs, je veux dire, à force de la violence, on s'engueulait aussi des fois ça en venait aux coups. Donc, c'était justement vraiment pas mal violent comme climat familial. (Marc-André, centre jeunesse, 17 ans)*

Pour Julie, c'était davantage de la violence conjugale dont elle était témoin. Sa mère vivait de la violence psychologique de la part de son conjoint. Julie était aussi témoin des comportements agressifs de son beau-père.

*Puis un moment donné ça ne marchait plus puis ils se chicanraient tout le temps puis moi de toute façon je ne l'aimais pas lui parce qu'il n'était pas fin nécessairement avec ma mère, mais il la traitait de nom puis tu sais c'était ce n'était pas cool là. Puis heu, c'est ça, disons qu'il y avait souvent des assiettes qui se cassaient. (Julie, milieu scolaire, 17 ans)*

#### *Abus sexuel*

Dans le cas des abus sexuels, il y a plus de filles qui nous rapportent des expériences de ce type d'abus. Pour ces dernières, les abus rapportés proviennent majoritairement soit du milieu familial (mère, père, beau-père, oncle) ou d'une personne inconnue. Par contre, certaines adolescentes rapportent des abus sexuels perpétrés par des personnes de l'extérieur de leur milieu familial qu'ils connaissaient (ami ou membre de gang). Dans le cas des adolescents, les quelques abus vécus proviennent de leur vendeur de drogues, d'inconnus ou d'un membre de la famille éloignée (cousine, conjoint de la marraine). Autant pour les adolescents que pour les adolescentes, dans la majorité des cas, l'agresseur est connu de la victime.

Dès le début de son entrevue, Alexandre rapporte qu'il a vécu deux abus sexuels et il considère ces deux abus comme étant des événements marquants dans sa vie. Selon ses dires, Alexandre ne connaissait pas l'agresseur. En plus des deux abus sexuels rapportés dans l'extrait qui suit, Alexandre a aussi été victime d'abus sexuels de la part de son vendeur de drogue lorsqu'il était plus vieux. Ce dernier était bien connu d'Alexandre, il le considérait comme un ami.

*Euh, dans le fond quand je suis né j'étais sur la rue (nom de rue) puis un événement marquant que j'ai eu c'est que j'ai eu deux abus sexuels. J'avais 5 ans, puis je jouais dans le bois proche de chez nous, bien à côté. Puis à un moment donné, il y a un adolescent qui restait dans la rue qui est arrivé et il m'a demandé si je voulais jouer à un jeu, cela fait que là j'étais jeune, tu sais, j'ai dit oui, je ne savais pas trop c'était quoi le jeu. Cela fait que là j'ai compris vite que ce n'était pas un jeu comme je pensais. Cela fait que là, il a commencé à baisser ses culottes, puis là le reste s'en est suivi [...] Puis c'est arrivé une deuxième fois, puis ça été de la même manière qu'il s'est pris. (Alexandre, centre de réadaptation en toxicomanie, 15 ans)*

Pour Maëlie, l'agression sexuelle qu'elle a vécue a été perpétrée par l'oncle d'une de ses amies, un homme dans la cinquantaine, qu'elle connaissait à peine, pour l'avoir croisé une fois à l'hôpital. Lorsqu'il l'a revu plus tard à la plage, ce dernier a prétendu qu'un ami de Maëlie voulait la voir au dépanneur. Elle est embarquée avec lui en voiture et c'est dans ce contexte qu'elle a vécu son agression sexuelle.

*Cela fait que j'embarque avec, on passe devant le dépanneur je dis aie, je dis comment ça que vous n'arrêtez pas au dépanneur. Il dit, il me regarde il part à rire (rires), il dit c'est parce que tu viens de te faire avoir ma belle. Puis il est parti avec moi. Il m'a, il m'a, comment qu'on pourrait dire ça. Il m'a fait des attouchements sexuels, il ne m'a pas violée, sauf qu'il m'a fait des attouchements sexuels. Et il m'a menacée avec sa gang de Hells Angels,*

*qu'il allait me battre si j'allais dire de quoi. Il m'a menacée qu'il allait me tuer. On est allé chez eux, ok il y avait trois, trois filles que je ne connaissais pas. Ok, il y a une gang de gars qui sont rentrés ok puis la fille était obligée de sucer chaque gars qui était là. Puis c'était moi la prochaine là-dedans [...] Moi j'ai juste eu le temps d'ouvrir la porte ok, lui sacrer un coup de coude puis sortir [...] C'est une leçon que j'ai apprise, même si j'avais pu me faire violer puis martyriser j'ai été chanceuse là, juste de me faire toucher. (Maélie, centre jeunesse, 18 ans)*

#### *Synthèse des contextes de victimisation*

Le discours des jeunes montre que la majorité des expériences de victimisation (abus physique, abus psychologique, témoin de violence) sont vécues majoritairement dans le milieu familial à l'exception des abus sexuels qui se produisent généralement à l'extérieur du domicile et de l'intimidation qui se produit en milieu scolaire. Par ailleurs, dans la majorité des expériences de victimisation rapportées par les jeunes de notre échantillon, l'agresseur est connu de la victime. Dans notre étude, tant chez les adolescents que chez les adolescentes, et ce, peu importe le type de victimisation, l'agresseur est majoritairement de sexe masculin.

Tableau 8

Contextes de victimisation les plus rapportés par les participants en fonction du type de victimisation et du sexe

	Garçons					Filles				
	IS	AS	AP	AV	T	IS	AS	AP	AV	T
Agresseurs										
Père, beau-père		X		X	X			X	X	X
Mère, belle-mère				X				X	X	X
Fratrie										
Oncle, tante, cousin, cousine										
Amis, élèves, gang	X						X	X		
Vendeurs de drogues		X								
Conjoint										
Inconnu							X			
Lieux de l'agression										
Milieu familial			X	X	X			X	X	X
En dehors du milieu familial	X	X					X	X		

Légende : IS = intimidation en milieu scolaire; AS = abus sexuel; AP = abus physique; AV = abus verbal (psychologique); T = témoin de violence

#### Les sentiments vécus face aux expériences de victimisation selon le sexe

La section précédente illustre le fait que de nombreux jeunes délinquants ou consommateurs de drogues de l'échantillon ont déjà été victimes d'au moins une forme de victimisation au cours de leur vie et décrit dans quels contextes ces différentes

expériences de victimisation étaient vécues. Cette section vise maintenant à examiner les sentiments que ces jeunes vivent en lien avec leurs expériences de victimisation vécues.

Parmi les jeunes ayant vécu des expériences de victimisation (n = 46), le sentiment le plus exprimé par rapport à ces expériences est l'agressivité. Il s'en suit, du sentiment de tristesse, du refoulement (garde pour soi, renfermé), du sentiment d'incompréhension ou d'impuissance (ne sait pas comment réagir, ne sait pas quoi faire, ne comprend pas), du sentiment de peur, de la perte de confiance en soi (estime de soi, affirmation), du sentiment de culpabilité, de la gêne et de la déception.

#### *Sentiment d'agressivité*

Un peu plus de garçons que de filles ont rapporté des comportements ou des réactions agressives suite aux expériences de victimisation vécues ou après avoir été témoins de violence. L'agressivité qu'expriment les jeunes de l'échantillon en lien avec leurs expériences de victimisation s'accompagne de sentiments de haine, de colère, de frustration et de désir de vengeance. L'agressivité n'est pas seulement exprimée physiquement, mais aussi verbalement. Pour certains jeunes, cette agressivité est dirigée vers l'agresseur au moment même de l'agression, mais pour la plupart, cette agressivité ressort ultérieurement et est plutôt dirigée, soit envers les pairs à l'école, soit envers un membre de la famille. Pour d'autres, cette agressivité est plutôt dirigée vers eux-mêmes.

Tout d'abord, James rapporte des propos agressifs lorsqu'il parle de la violence physique qu'il a vécue de la part de son beau-père. En fait, James a connu plusieurs beaux-pères au cours de sa vie et ces derniers, ainsi que sa mère, ont tous été violents physiquement ou psychologiquement envers lui. James est un exemple de jeune n'ayant pas passé à l'acte envers son beau-père, mais ses paroles démontrent tout de même qu'il vivait de l'agressivité à l'égard de ce dernier. Il vivait également de la haine envers sa mère qui demeurait avec ses conjoints violents.

*Elle est encore avec (son beau-père), puis je lui en veux à ma mère pour ça. Tu sais, à un moment donné ostie, là il m'a cassé le nez ce gars là, avec un coup de poing puis tout là. Tu sais, je ne sais pas, je n'ai jamais eu vraiment la force de le piquer ce gars là. Parce que c'est ça que je voulais faire. Tu sais, plus maintenant, maintenant je m'en christ, mais je voulais le piquer avant ce gars là, j'ai déjà pris un couteau pour vouloir le piquer ce gars là. Mais, je ne sais pas je n'ai pas été capable de le faire en regardant ma mère dans les yeux. Si ma mère n'avait pas été là je pense que je lui enfonçais dans le ventre le couteau. Tu sais, je pense que c'était assez tu sais. (James, centre jeunesse, 17 ans)*

Dans le cas de Vince, l'agressivité qu'il vit s'exprime sous forme de frustration qu'il dirige vers son beau-père qui abuse physiquement de sa mère. Cette frustration est également dirigée vers lui-même puisqu'il s'identifie à son beau-père en raison de ses comportements violents et de sa dépendance à l'alcool et aux autres drogues.

*Parce que bien j'ai des flashes des fois puis j'ai, je l'ai poigné en train de frapper ma mère, ça fait beaucoup de fois qu'il voulait frapper ma mère. Il l'a mordu dans le nez, dans ses seins, tu sais, il avait tout le temps quelque chose pour lui faire du mal dans le fond. Puis moi j'arrivais, une soirée vers 7 heures et demie, 8 heures, puis je suis arrivé, je l'ai poigné en train de frapper ma mère. Puis je suis allé le chercher, juste en avant puis je lui*

*ai dit, frappe-moi, frappe-moi. Puis je vais te frapper après [...] Puis ça, je ne sais pas comment te dire ça, mais ça me frustre parce que je suis devenu comme lui dans le fond. Je vivais de la frustration parce que tu sais j'étais rendu comme lui. Tu sais je consommais. Tu sais, je consommais de l'alcool, des drogues dures puis tout ça. Puis je le regardais, puis tu sais il était tellement dépendant là, que je ne m'en rendais pas compte, moi aussi j'étais dépendant. (Vince, centre de réadaptation en toxicomanie, 16 ans)*

Simpson rapporte plutôt un désir de vengeance pour exprimer son agressivité qu'il vivait en lien avec le rejet et les agressions physiques vécues à l'école. Simpson vivait beaucoup de rage en dedans de lui qu'il exprimait en frappant les autres à l'école.

*C'est sûr que le monde riait de moi puis tout. Tu sais, j'étais le petit rejet de l'école moi je m'en calice. Tu sais moi mon rêve c'est de revoir ce monde-là. [...] Je ne sais pas moi pour leur faire goûter ce qu'ils m'ont fait goûter. Bien je ne sais pas tu sais. (Silence) Je les baverais comme ils me bavaient. [...] Bien, je vivais, tu sais je vivais de, tu sais je sentais la violence en moi puis j'ai déjà battu d'autres gars dans mon école. (Simpson, centre jeunesse, 17 ans)*

Quant à Kasaskia, elle croit que c'est la violence physique et verbale de son ex-conjoint qui l'amena à devenir agressive. Le comportement agressif de Kasaskia n'était pas dirigé directement vers ce dernier, elle le dirigeait plutôt sur elle-même ou envers les objets.

*Le bout que je me suis le plus révoltée c'est avec mon ex. Il était vraiment violent. Puis quand on était ensemble, c'était vraiment de la vaisselle puis des couteaux qui revolaient de bord en bord de la cuisine puis des coups de poing ces affaires-là. Au début je me laissais faire, mais un moment donné, ça a fini par éclater là. Je n'étais pas violente envers lui, j'étais violente envers d'autres choses, tu sais comme lancer de la vaisselle ces affaires-là, pour ne pas qu'il me touche, ou des chaises. Tu sais c'était plus de la violence envers les objets que vers lui [...] Tu sais c'était l'enfer, il y avait*

*de la violence par-dessus tout. J'étais même violente envers moi-même. Puis je ne suis pas violente d'habitude. (Kasaskia, jeune de la rue, 20 ans)*

Meghan, de son côté, exprime son agressivité sous forme de haine qu'elle a envers sa mère, envers toutes les agressions physiques et psychologiques qu'elle lui a fait subir. Elle dit qu'elle ne pourra jamais lui pardonner, et ses paroles montrent une rage et une rancune envers cette dernière. Elle exprime également un désir de vengeance avec cette dernière.

*Je lui en veux encore à ma mère parce que regarde c'est mon corps qui est blessé à cause de ça (cicatrice de brûlure de cigarette). Puis tu sais, je me fais des nouveaux chums des fois puis ils me regardent, c'est quoi les plaques blanches puis tout ça [...] Tout ce qu'elle m'a fait subir, toute ma vie je vais toujours lui en vouloir. Quand je vais avoir 18 ans, ce que je veux c'est de lui en crisser une tabarnik de volée. Elle va savoir ce qu'elle m'a fait vivre toute ma vie, elle va devoir le regretter. Sérieux. (Megan, maison de jeunes, 16 ans)*

#### *Sentiment de tristesse*

Parmi les adolescents qui ont exprimé des sentiments de tristesse en lien avec leurs expériences de victimisation, la moitié exprimait également de la colère suite au même événement. Donc, la tristesse était souvent associée à des sentiments de colère ou de frustration, particulièrement chez les garçons. De plus, parmi les jeunes interviewés, un peu plus d'adolescents que d'adolescentes rapportent avoir vécu de la peine en lien avec les agressions subies.

Dans le cas de Philippe, ce dernier avait intimidé une fillette à l'école, mais cette dernière a riposté. Elle l'a intimidé en lui disant des propos en lien avec l'absence de son père. Philippe a vécu de la peine, mais aussi des sentiments de rage suite à cette agression verbale. L'absence de son père lui faisait mal et les paroles de cette fille l'avaient blessé.

*Puis j'avais mal là j'étais blessé au bout puis je suis retourné tout de suite chez nous, mais bien en crisse là je vivais de la rage au bout puis là ça tourné dans ma tête, je n'ai pas de père puis je ne suis rien puis je suis, il me semble que je n'étais pas comme les autres. Cela fait qu'à partir de ce moment-là je suis retourné chez nous puis je suis parti, je me suis enfermé dans les toilettes pendant une heure de temps j'ai pleuré pendant une heure de temps. (Philippe, centre jeunesse, 15 ans)*

De son côté, Chanel vivait de la violence physique de la part de son ex-conjoint. Dans l'extrait qui suit, elle exprime qu'à chaque fois qu'elle revenait à la maison elle pleurait à cause de la violence que ce dernier lui faisait subir.

*J'ai, mon ex il, il me frappait tout le temps, puis je revenais toujours en pleurant à la maison, puis là ma mère elle me disait «bien là il faudrait que tu arrêtes». Puis tout ça. Moi je disais «bien non, bien non, bien il me frappe mais tu sais, il, (rires) il y a autres choses aussi, il me fait plaisir». (Chanel, jeune de la rue, 18 ans)*

#### *Sentiment de refoulement (renfermé)*

Plusieurs jeunes rapportent ne pas avoir parlé de leurs abus et avoir gardé cela pour eux-mêmes. Cette attitude de refoulement se retrouve à la fois chez les garçons et les filles, mais davantage chez certaines adolescentes de notre échantillon.

Darkness, par exemple, explique que ses comportements agressifs dirigés particulièrement envers les membres de sa famille étaient liés au fait qu'il avait refoulé plusieurs expériences négatives. Il a, entre autres, été victime d'intimidation en milieu scolaire, il s'est fait battre par d'autres élèves au primaire et son père était violent physiquement et psychologiquement envers lui.

*Puis tu sais tout ce que j'avais refoulé, là tu sais je suis un grand refouleur cela fait que tu sais ça ne m'a aidait pas vraiment non plus là dans ce que je vivais. Je déplaçais tout ce que mon père me faisait (violence psychologique et physique) vivre sur ma mère [...] je lui donnais des coups de poing, coups de pied à ma mère [...]. (Darkness, centre jeunesse, 15 ans)*

Maélie, qui a vécu l'inceste de sa mère à l'âge de 9 ans, a attendu jusqu'à l'âge de 16 ans avant de parler de cette expérience de victimisation. Il s'est donc passé sept années entre l'agression et le moment où elle en a parlé. Elle a gardé pour elle cette agression sans en parler à personne, même si cette expérience de victimisation a été un événement marquant de sa vie. De plus, elle dit que le fait de se renfermer et de refouler cet événement lui faisait mal.

*Puis je me rappelle, j'avais 9 ans. Puis cela m'a marqué puis je n'en ai jamais parlé, juste qu'à l'âge de 16 ans. Euh, ça été avant mes 17 ans. Cela fait que j'ai gardé ça pendant longtemps en-dedans de moi puis ça me faisait mal puis même j'en parlais encore ça, c'est sûr que ça me fait encore mal. (Maélie, centre jeunesse, 18 ans)*

### *Sentiment d'incompréhension, d'impuissance*

Plusieurs adolescents rapportent des sentiments d'incompréhension ou d'impuissance face à leurs expériences de victimisation. Ils disent qu'ils ne comprenaient pas ce qui se passait, qu'ils ne savaient pas comment réagir, quoi dire, quoi faire, etc. Peu d'adolescentes ont rapporté ce sentiment comparativement aux garçons.

Philippe, par exemple, exprime le sentiment d'impuissance face à l'agression sexuelle perpétrée par son vendeur de drogues. Cet abus l'a figé sur place, il ne savait pas quoi faire. Il rapporte dans son entrevue avoir fait une tentative de suicide le soir même où l'abus a eu lieu. Malgré le fait que cet événement fut marquant, il a continué de fréquenter le même vendeur par la suite.

[...] *Il a commencé à me caresser puis tout le kit, j'ai comme figé, mais tout au long tu sais euh il a eu «all the kit» là au complet puis tu sais ça vraiment euh, ça m'a vraiment figé au bout puis c'est comme si euh tu sais, ta mère elle te dit si mettons quelqu'un te demande des bonbons dans la rue bien tu continues ton chemin puis c'est un étranger puis tu ne lui dis rien. Tu sais euh si quelqu'un te frappe euh tu cris au secours euh si tu échoues à l'école bien tu passes puis. Mais c'est comme si ma mère ne m'avait jamais appris si tu te fais agresser tu fais ça tu fais ça cela fait que qu'est-ce que tu fais tu sais puis en même temps c'est une situation tu sais tellement mal à l'aise au bout puis tu sais tellement pas quoi faire avec ça là. Cela fait que j'ai vraiment rien fait que j'ai figé tout au long tu sais [...] ça été marquant, j'ai fait une tentative de suicide là cette soirée là [...] je ne me sentais pas bien avec moi.* (Philippe, centre jeunesse, 15 ans)

Dans le cas d'Aristia, c'est davantage un sentiment d'incompréhension qu'elle vivait face à l'intimidation vécue en milieu scolaire. Elle se questionne sur le pourquoi de sa victimisation, elle ne comprend pas les motifs des agresseurs.

*Bien je me demandais pourquoi ils me disaient ça. Je me disais dans ma tête pourquoi qu'ils m'écoûrent tous de même. Je ne parle pas, je fais tout pour être invisible, pour avoir la paix. Tout ce qu'ils savent faire c'est m'envoyer chier. (Aristia, jeune de la rue, 18 ans)*

#### *Sentiment de peur*

Pour certains jeunes, les expériences de victimisation ou le fait d'être témoins de violence engendrent des sentiments de peur ou de crainte. Ces sentiments peuvent être vécus de manière constante ou ils peuvent être vécus dans certaines situations plus spécifiques. Ces sentiments sont exprimés à la fois par des adolescents que par des adolescentes.

Dans l'extrait qui suit, Jason rapporte avoir vécu et vu beaucoup de violence dans la rue. Il décrit son expérience dans les gangs et exprime que la peur était un sentiment constamment vécu compte tenu de la violence qui s'y produisait et dont il pouvait être victime.

*C'est un monde dangereux. Tu peux mourir n'importe quand. Surtout quand il y a d'autres « gangs » qui commencent à se former là puis là on ne s'aime pas entre nous puis là on décide d'aller frapper l'autre ou l'autre décide de venir te frapper. Tu n'es jamais sûr de, tu sais tu as comme toujours peur là,*

*alors, souvent on, nous là on se pognait toujours comme des couteaux, des bâtons, des fusils sur nous là. (Jason, milieu scolaire, 17 ans)*

Dans le cas de Channel, le sentiment de peur était associé aux abus sexuels perpétrés par son père. Ces abus l'ont amené à craindre les relations avec les garçons et plus précisément les relations sexuelles.

*J'ai toujours les images de mon père cela fait que j'ai tu sais j'ai peur j'ai toujours peur de l'approche tout ça. Non euh j'avais peur d'approcher quelqu'un. J'avais peur que lui après abuse de moi puis tout. Cela fait que je tenais toujours une distance. (Channel, jeune de la rue, 18 ans)*

#### *Perte de confiance en soi, d'estime de soi, d'affirmation*

Pour certains jeunes, la victimisation a eu des répercussions importantes sur leur estime de soi, leur confiance en soi et leur capacité d'affirmation. Pour certains, ces caractéristiques étaient déficientes même avant les expériences de victimisation et ces dernières n'ont fait qu'empirer la situation. Pour d'autres, l'expérience d'abus serait responsable de leur manque d'estime de soi, de confiance en soi ou d'affirmation. Ce manque d'estime de soi est souvent associé à un sentiment d'infériorité chez les garçons.

Dans le cas d'Alexandre, l'abus sexuel de son vendeur de drogues, qui était sa troisième expérience d'abus sexuel, lui a fait perdre de l'estime et de la confiance en lui-même. Il rapporte également que lorsque son vendeur de drogues l'a abusé, il manquait déjà d'estime de soi et d'affirmation, probablement en raison des deux abus sexuels qu'il

avait vécus précédemment. Ce sentiment de manque de confiance en soi est également associé à un sentiment d'infériorité. Le deuxième extrait illustre que ses multiples expériences de victimisation (abus sexuel, intimidation en milieu scolaire) l'ont amené à vivre un sentiment d'infériorité.

*Cela fait que là j'étais encore pris de panique. Je ne savais pas comment réagir. Je manquais un peu d'estime de moi, dans le fond d'affirmation. Cela fait que j'ai resté là cloué à mon banc. Là il s'est approché, puis il voulait que je me branle. Cela fait que là j'ai commencé à me branler. Là il a commencé à me sucer. Cela fait que je me sentais mal à l'aise là-dedans. C'était la troisième fois en plus [...] Euh, je me sentais petit, dans le sens inférieur, tu sais tout poigné en dedans, je ne savais pas comment réagir dans le fond, j'ai perdu gros de l'estime de moi là-dedans. De la confiance, tu sais toute l'affirmation, tout ce qui tourne autour de ça, je l'ai perdu.* (Alexandre, centre de réadaptation en toxicomanie, 15 ans).

*Tu sais je me sentais plus inférieur, bien tu sais j'avais le sentiment d'infériorité, puis, tu sais, c'est ça (2<sup>e</sup> abus sexuel) [...] J'étais en train de me dire que je n'étais bon à rien, puis je m'en allais gros dans le négatif (intimidation en milieu scolaire) [...] Euh, je me sentais petit, dans le sens inférieur (3<sup>e</sup> abus sexuel). (Alexandre, centre de réadaptation en toxicomanie, 15 ans)*

Alexia, qui se considérait à la base comme une personne timide, rapporte que l'expérience d'intimidation en milieu scolaire qu'elle a vécue a contribué à diminuer sa confiance en elle et l'image qu'elle a d'elle-même.

*Bien moi de, déjà je n'en ai pas beaucoup (des amis) parce que je suis une personne qui est quand même euh timide puis qui n'a pas vraiment confiance en, c'est ça je n'ai pas vraiment confiance en, en moi là. C'est ça parce qu'en secondaire 1 j'avais été victime d'intimidation puis ça, ça n'a vraiment pas aidé là. C'est ça, puis des fois j'ai comme l'impression que tout le monde me parle dans le dos ou que, qui me trouve niaiseuse parce*

*que je me le faisais répéter. Je me le suis fait tellement répéter bien des fois là. (Alexia, milieu scolaire, 17 ans)*

### *Sentiment de culpabilité*

D'autres jeunes se sentent coupables face à leur expérience de victimisation, soit parce qu'ils n'ont rien fait pour éviter la situation ou soit parce qu'ils croient que c'est de leur faute ce qui est arrivé. Ce sentiment est vécu particulièrement chez les adolescentes. Un seul adolescent rapporte s'être senti coupable de l'agression qu'il a subie. Les filles ont davantage tendance à exprimer leur culpabilité en rapportant que c'est de leur faute ce qui est arrivé, qu'elles méritaient ce qui arrivait ou que l'agresseur agissait pour leur bien à elles.

Philippe est le seul garçon à avoir rapporté de la culpabilité. Il s'en veut de n'avoir rien fait lorsque son vendeur de drogues l'a abusé sexuellement. Il avoue s'en vouloir davantage à lui-même qu'à son agresseur. Ce sentiment de culpabilité lui faisait vivre de la rage envers lui-même.

*Je ne suis pas capable de vivre de, bien je ne suis pas capable, je suis capable de vivre de la haine envers lui, mais j'en vis plus envers moi parce que je n'ai rien fait [...] Cela fait que je n'ai rien fait puis je m'en suis voulu plus que peut-être je lui en veux à lui. Cela fait que la rage là j'en vis bien plus, je l'ai bien plus liquidé euh envers moi que la rage que je vis envers lui. (Philippe, centre jeunesse, 15 ans)*

De son côté, Chanel se sentait coupable de la violence physique qu'elle vivait de la part de son conjoint. Elle croyait que s'il était violent c'était de sa faute. Elle rationnalise les actions de son conjoint et croit qu'il avait une raison valable d'agir ainsi envers elle.

*Je me sentais coupable. Je n'avais pas l'impression que c'était lui qui faisait quelque chose de mal, j'avais l'impression que ce qu'il faisait, c'était pour mon bien. Tu sais, j'étais là je dis ok d'abord, j'ai sûrement fait quelque chose de mal, tu sais, je suis sûrement trop sur son dos, il faudrait que j'arrête, il faudrait que tu sais, je fasse ci, il faudrait que j'améliore ça, ça ne finissait plus.* (Channel, jeune de la rue, 18 ans)

#### *Sentiment de gêne*

La gêne fut rapportée, par la majorité des jeunes de l'échantillon, suite à des abus sexuels. Ce sentiment de gêne se traduisait par un malaise lors des relations sexuelles avec leur conjoint ou tout simplement lors des relations avec une personne de sexe opposé. Ce sentiment est exprimé à la fois par des adolescents et des adolescentes.

Pour Benjamin, l'abus sexuel qu'il a vécu de la part du conjoint de sa marraine l'a amené à être gêné avec les filles. Dans son discours, il associe directement sa gêne avec les filles à l'abus sexuel vécu.

*Puis abus sexuel, comme je disais cela aussi tantôt. C'est déjà arrivé. C'est pour cela que je suis gêné avec les filles [...] Je suis bien gêné avec les filles, c'est que ils m'appellent, amis moi je ne suis pas le genre de gars qui va appeler une fille.* (Benjamin, centre jeunesse, 17 ans)

Dans le cas de Tanisha, l'abus sexuel qu'elle a vécu de la part d'un garçon que sa mère gardait a engendré des difficultés dans ses relations intimes. L'agression aurait modifié la perception qu'elle se fait des attentes qu'ont les garçons dans une relation de couple, ce qui provoquerait un malaise avec ces derniers.

*[...] quand je pense à ça tu sais quand j'étais petite je n'avais pas vraiment réalisé que c'était une agression, mais quand tu y penses tu sais ça, j'ai eu, j'ai full de misère euh dans mes relations avec les garçons parce que je me dis ah ils sont tous pareils ils veulent juste du cul puis j'ai eu pas mal de misère avec ça. Cela fait que c'est à peu près ça les répercussions que ça a eu dans ma vie mon agression. Mais c'est ça, je me sentais euh tu sais je me sentais vraiment mal tu sais c'est je me sentais gênée puis tu sais je me souviens c'est que je me sentais mal à l'aise je n'aimais pas ça.*  
 (Tanisha, centre de réadaptation en toxicomanie, 15 ans)

#### *Sentiment de déception*

Le sentiment de déception se vit différemment chez les garçons et les filles de l'échantillon. La déception que vivent les adolescents est dirigée envers leurs agresseurs. Dans le cas des adolescentes ce sentiment s'exprime davantage par rapport à la prise de conscience qu'elles ne peuvent plus faire autant confiance aux gens qu'avant.

Pour Jus, le comportement violent de son père le soir où il a abusé physiquement de lui et de sa sœur l'a mis en colère et lui a fait de la peine, mais cet évènement lui a aussi fait vivre de la déception face à son père.

*J'ai de la déception puis vraiment de la colère envers mon père. Je suis déçu parce qu'il a agi comme ça, comme un cave au lieu de venir me parler. J'aurais descendu en bas puis j'aurais été correct moi tu sais je ne lui avais rien fait. Mais non tu sais il a fallu qu'il me frappe à la place.*  
 (Jus, centre de réadaptation en toxicomanie, 15 ans)

Dans le cas d'Orange, ce qui a paru décevant c'est de prendre conscience de la méchanceté de certaines personnes après qu'un inconnu lui ait fait des attouchements sexuels. Elle ne dit pas directement qu'elle a vécu de la déception, mais elle explique qu'elle avait une perception positive du monde et cette perception a été ébranlée suite aux attouchements qu'elle a vécus et à la violence verbale qui y était associée.

*Mais tu sais c'est «bad trippant» tu te rends compte que le monde ce n'est pas tout le monde, que le monde est gentil. Puis ça dans le fond dans ma famille tu sais genre on a été élevé avec une «christ» de bonne famille tu sais. Mais dans le fond euh tu sais là j'ai quelque chose dans l'idée que le monde était quand même gentil tu sais même si je le savais que le monde était gentil. Tu sais tu ne peux pas le savoir tant que tu ne l'as pas vécu tu sais. Là je me suis rendue compte que le monde dans le fond il a beaucoup de chiens sales dans la vie puis il faut que tu fasses attention.* (Orange, jeune de la rue, 18 ans)

#### *Synthèse des sentiments exprimés en fonction du sexe*

Tous les sentiments rapportés par les jeunes sont évoqués tant par les garçons que par les filles. Cependant, certains sentiments sont davantage cités par certains garçons tels que les sentiments d'agressivité, d'incompréhension ou d'impuissance et de tristesse. De leur côté, les filles rapportent davantage de sentiments de refoulement, de déception et de culpabilité comparativement aux garçons.

Tableau 9

## Sentiments les plus rapportés en fonction du sexe

	Garçons	Filles
Sentiment de tristesse	X	
Sentiment d'agressivité	X	
Sentiment de vengeance	X	
Sentiment de haine, colère, rage, frustration	X	
Sentiment d'incompréhension / d'impuissance	X	
Perte de confiance en soi, d'estime, d'affirmation	X	X
Sentiment de gêne	X	X
Sentiment de peur	X	X
Sentiment de culpabilité		X
Sentiment de déception		X
Refoulement / Garde pour soi / Renfermé		X

## Les sentiments vécus en fonction du type de victimisation

La section précédente faisait état des différents sentiments associés à des expériences de victimisation en misant sur la distinction selon les sexes. Il a également été possible de constater que certains sentiments sont davantage exprimés face à certains types d'abus en particulier. Le tableau 8 illustre face à quels types d'abus chacun des sentiments présentés précédemment est davantage associé. Les zones ombragées signifient que le sentiment n'a pas été mentionné avec le type d'abus correspondant.

Tableau 10

Sentiments les plus rapportés en fonction du type d'abus vécu

	IS	AS	AP	AV	Témoin
Sentiment de tristesse	X				
Sentiment d'agressivité	X		X	X	X
Sentiment de vengeance	X				
Sentiment de haine, colère, rage, frustration	X		X	X	X
Sentiment d'incompréhension / d'impuissance	X	X	X		
Perte de confiance en soi, d'estime, d'affirmation	X	X			
Sentiment de gêne			X		
Sentiment de peur			X		
Sentiment de culpabilité			X		
Sentiment de déception			X		
Refoulement / Garde pour soi / Renfermé			X		

Légende : IS = intimidation en milieu scolaire; AS = abus sexuel; AP = abus physique; AV = abus verbal (psychologique); Témoin = témoin de violence

Il est possible de constater que l'abus sexuel est davantage associé à des sentiments intérieurisés (tristesse, incompréhension, impuissance, gêne, peur, etc.), alors que l'abus physique, l'abus psychologique et le fait d'être témoin de violence est davantage associé à des sentiments extérieurisés (agressivité, vengeance, colère, etc.). En ce qui concerne l'intimidation en milieu scolaire, les jeunes expriment à la fois des sentiments intérieurisés et extérieurisés suite à leurs expériences de victimisation.

## Relation entre les expériences de victimisation et la délinquance

Dans le discours des jeunes, certains ont rapporté des liens entre leurs expériences de victimisation et leur comportement délinquant ou violent. Ce qu'ont en commun la majorité de ces jeunes est le fait que l'expérience de victimisation serait vue comme une raison ou comme une expérience ayant favorisé l'émergence de leurs comportements délinquants ou violents. Seulement quelques jeunes ont rapporté la relation inverse, soit que le mode de vie délinquant favorise les expériences de victimisation subséquentes.

### *De la victimisation vers la délinquance ou la violence*

Certains adolescents et adolescentes ont rapporté que le fait d'avoir vécu des expériences de victimisation durant leur enfance ou leur adolescence avait un lien avec l'émergence de leur comportement délinquant ou violent. Il y a cependant plus de garçons que de filles qui ont exprimé ce lien. Les jeunes expliquent cette relation en exprimant différents besoins qui ont émergé suite aux expériences de victimisation et qui les ont menés à développer des comportements délinquants : besoin de se faire aimer ou accepter, besoin de se défouler ou d'évacuer la colère reliée aux expériences de victimisation, besoin de fuir un environnement hostile et besoin de mettre fin aux expériences d'intimidation en milieu scolaire.

De plus, le discours des jeunes a permis de constater que la relation entre l'expérience de victimisation comme motif ayant favorisé leurs comportements délinquants varie en fonction du type de victimisation vécu. Les jeunes ayant été victimes d'intimidation en milieu scolaire sont les plus nombreux à rapporter que la victimisation a été la raison de l'émergence de leurs comportements délinquants ou violents. Pour ce qui est des jeunes victimes d'abus physique et psychologique, ces derniers rapportent également des liens avec la délinquance ou la violence, mais à des fréquences moins élevées que ceux victimes d'intimidation en milieu scolaire. De plus, aucun jeune témoin de violence et une seule personne victime d'abus sexuels a rapporté des liens entre ces expériences de victimisation et l'émergence de comportements délinquants ou violents.

Parmi les participants ayant rapporté des liens entre leur expérience de victimisation et leur comportement délinquant (n=9), les raisons les plus fréquentes, en ordre décroissant, sont le besoin de se faire aimer ou accepter, le besoin de se défouler ou d'évacuer la colère, le besoin de mettre fin aux expériences d'intimidation et enfin le besoin de fuir un environnement hostile. Le besoin de se faire accepter ou aimer a été rapporté uniquement par les garçons de l'échantillon, alors que le besoin de fuir un environnement hostile était évoqué uniquement par les filles.

*La délinquance pour se faire accepter, aimer.* Le type de victimisation le plus associé à ce motif d'engagement dans la délinquance est l'intimidation en milieu scolaire. Seuls les adolescents rapportent s'être engagés dans des actes délinquants pour ce motif.

Dans le cas d'Alexandre, par exemple, les expériences d'intimidation en milieu scolaire qu'il a vécues lui ont fait vivre de la peine et l'ont aussi amené à se sentir inférieur. Il exprime le besoin de se faire des amis et de se faire accepter. Les vols ont été pour lui un moyen de répondre à son besoin de se faire accepter par les autres.

*Bien j'avais gros de la peine. Je voulais avoir des amis puis là quand ils m'écouraient bien j'étais désespéré. J'étais en train de me dire que j'étais bon à rien, puis je m'en allais gros dans le négatif [...] Mais là je voulais me faire accepter. Cela fait que là en 6<sup>e</sup> année j'ai commencé à aller voler des cigarettes chez mon voisin pour pouvoir en apporter puis tu sais montrer que j'étais cool, dans le fond pour me faire accepter. Dans le fond on peut dire que je les achetais mes amis. Tu sais j'essayais tout le temps de trouver un moyen pour euh pour les satisfaire dans le fond. Pour pouvoir m'approcher. Cela fait que dans le fond, oui, ça a pas mal été le commencement de mes vols. (Alexandre, centre de réadaptation en toxicomanie, 15 ans)*

*La violence pour se défouler.* Autant chez les filles que les garçons, la violence est utilisée pour répondre au besoin de se défouler ou d'évacuer la colère résultant des expériences de victimisation. Chez les adolescents, cette violence ou le besoin de se défouler survient généralement après avoir refoulé ou accumulé des sentiments négatifs associés à des expériences de victimisation.

Par exemple, Angélique, qui a vécu beaucoup de violence de la part des membres de sa gang (abus physique, abus sexuel et abus psychologique), dit que ses comportements agressifs lui permettaient de se libérer des différentes émotions négatives qu'elle pouvait vivre en lien avec les abus vécus.

*J'en ai vécu beaucoup puis j'en ai commis beaucoup (la violence). Tu sais quand j'étais plus jeune, 12, 13 ans, le monde qui me faisait euh, j'ai créé mon nom là-dedans, personne ne me touchait après, tu sais. Mais quelqu'un qui me disait de quoi, je le faisais ou je le faisais débouler les marches d'escalier puis il se pétaît la gueule bien raide [...] C'est une façon de me libérer, tu sais, de faire passer ça sur le monde. Ça me faisait du bien.*  
(Angélique, centre de réadaptation en toxicomanie, 17 ans)

Georges, de son côté, rapporte que le seul moment où il a été violent c'est lors d'une situation d'intimidation à l'école. Il explique son comportement violent par le fait qu'il avait beaucoup refoulé ses sentiments par rapport à des expériences d'intimidation précédentes.

*Il commence à nous écœurer tout puis là tu sais, là il commence à tirer sur mon manteau tout là moi je le repousse puis là il dit « hey toi tu ne niaises pas avec moi christ là » puis tout ça puis. Moi c'est comme si toutes les petites frustrations tu sais j'en avais accumulé des petites frustrations le monde qui m'écœurait, tu sais puis moi je ne sortais pas ça. Là moi j'étais sur la mescaline cette fois-là puis là il nous écœurait, il m'écœurait, il nous écœurait bien raide là il commence à tirer sur mon manteau. Le coup de poing est parti. Mais vraiment fort sérieusement, il saignait du nez [...] C'est la seule fois vraiment que j'ai frappé un gars parce que j'avais envie de le frapper, tu sais. (Georges, centre de réadaptation en toxicomanie, 17 ans)*

*La délinquance pour mettre fin à l'intimidation.* Certains jeunes ayant vécu des expériences de victimisation en milieu scolaire rapportent que les comportements délinquants ou violents leur ont permis de mettre fin à ces expériences d'intimidation. Le recours à des activités délinquantes pour mettre fin aux expériences d'intimidation fut exprimé tant par des garçons que des filles.

Pour Tanisha, elle exprime clairement que l'association à des pairs délinquants visait à ne plus se faire intimider à l'école. C'est aussi à ce moment qu'a émergé son comportement agressif, violent envers autrui.

*Tu sais ça c'était vraiment comme en 6<sup>e</sup> année, j'ai pris conscience qu'il y avait du monde moins bon puis qu'il y avait du monde cool puis qu'il y avait du monde poche dans le fond. Moi j'ai tout de suite été attirée par les délinquants, les poches, euh pas les poches, mais tu sais les délinquants les cools puis j'ai tout de suite été attirée comme un aimant là parce que je ne voulais pas me faire écœurer. Cela fait que je me tenais avec les plus cool puis tu sais je faisais exprès, j'étais agressive. (Tanisha, centre de réadaptation en toxicomanie, 15 ans)*

De son côté, Marck rapporte que le fait de vivre de l'intimidation à l'école le poussait à rechercher la délinquance.

*Au primaire, j'étais un enfant rejeté carrément par tout le monde. Bien les enfants c'est chiant, c'est con, c'est cave puis ça leur prend un souffre-douleur puis c'était moi. Ha il me traitait de plein de tout, je ne m'en rappelle plus de quoi, mais je sais que j'étais comme le petit, le petit con genre. Je ne sais pas c'est vraiment bizarre. J'avais des amis oui. C'est cela j'avais des amis, je cherchais la délinquance. Même au primaire je cherchais déjà la délinquance. Oui. Mon ami, je me rappelle, mon ami que j'avais c'était un petit crisse (Rire). On avait volé des cigarettes à sa mère,*

*puis on fumait des cigarettes, puis on avait sept, huit ans, genre. (Marck, jeune de la rue, 18 ans)*

*La délinquance pour fuir un environnement hostile.* La délinquance a également été rapportée comme étant la résultante d'un besoin de fuir un environnement de vie caractérisé par des expériences de victimisation. Ce besoin a été rapporté uniquement du côté des filles. Les filles ayant rapporté ce motif d'engagement dans la délinquance ont rapporté davantage des sentiments intérieurisés en lien avec leurs expériences de victimisation tels que de la tristesse, de la culpabilité, de l'incompréhension ou du refoulement.

Maélie qui vivait dans un contexte familial violent, caractérisé par l'abus verbal et physique de la part de sa mère et de son beau-père, s'est associée à des pairs délinquants afin d'avoir de l'attention et de s'éloigner de ce milieu de vie hostile.

*Ma mère elle sortait dans un bar ou quelque chose du genre, elle revenait le soir puis elle venait me sacrer des claques dans la face parce qu'elle pensait que son chum m'avait touchée [...] Puis c'était beaucoup tout le temps de la violence comme puis verbale, autant verbale que psychologique. Un moment donné en vieillissant vers l'âge de 11-12 ans, ma mère elle avait beaucoup de trouble avec l'alcool. Euh, pour me sauver de ça je m'en allais avec mes amis pour éviter justement ces affaires-là que je m'éloignais puis je me tenais avec des gangs qui n'étaient pas très euh corrects. Et puis je me tenais juste avec des garçons. J'étais tout le temps avec eux autres, j'allais faire des mauvais coups. Cela fait que dans le fond je suis comme été un peu si on peut dire délinquante. (Maélie, centre jeunesse, 18 ans)*

### *De la délinquance vers la victimisation*

Certains jeunes ont rapporté le fait que le mode de vie délinquant aurait augmenté le risque de vivre des expériences de victimisation. Ce lien a été rapporté uniquement par les adolescents et le type de victimisation vécu est de nature physique. Pour tous les adolescents ayant rapporté ce lien, la violence physique vécu est directement associée à leur engagement dans des gangs. Pour certains, l'abus physique a eu lieu lors de l'initiation, pour d'autres l'abus était vécu lors des batailles entre les clans ennemis.

Dans le cas de Jason, ce dernier a vécu de l'abus physique lors de son initiation par le gang. Par la suite, son engagement dans ce gang l'a conduit à la participation à de nombreuses batailles de rue, ce qui l'a amené à être également victime d'abus physique par d'autres membres de gang. L'extrait suivant explique le type d'initiation qu'il a eu à vivre.

*Parce que, tu vois genre, il y a des initiations c'est comme euh, en tous les cas ça ressemble à « P.I. », tu sais c'est quoi? C'est genre (rires) tu te mets au milieu ok puis tout le monde te frappe pour voir si tu es résistant et tout, si tu sais te battre, mais toi tu n'as pas le droit de toucher personne. Puis c'est ça, puis moi j'ai passé là-dessus, puis tu sais je suis ressorti avec euh, tu sais des foulures, des, en tous les cas des poignets cassés là, puis euh, à cause de ça, bien je ah, grâce à ça je suis rentré, puis euh, c'est là que j'ai été formé dans la délinquance et toutes ces affaires-là. Puis euh (silence)* (Jason, Milieu scolaire, 17 ans)

*Synthèse des relations possibles entre les expériences de victimisation et la délinquance*

Dans le cadre de notre étude, tant les garçons que les filles mentionnent que leurs comportements délinquants sont surtout une conséquence de leurs expériences de victimisation. Les relations que les jeunes ont faites entre leurs expériences de victimisation et leurs comportements délinquants varient selon le sexe. Davantage de garçons que de filles ont rapporté que leurs expériences de victimisation avaient contribué au fait qu'ils aient adopté des comportements délinquants ou, inversement, que leurs expériences de victimisation seraient une conséquence de leurs comportements délinquants. Par ailleurs, les types de victimisation qui sont les plus rapportés par les jeunes qui ont fait des liens entre ces expériences et leurs comportements délinquants sont l'intimidation en milieu scolaire et l'abus physique. Aucun jeune n'a rapporté de lien entre leurs comportements délinquants et le fait d'être témoin de violence. Les zones ombragées du tableau 11 signifient que le sexe ou le type de victimisation n'a pas été mentionné avec le type de relation correspondant.

Tableau 11

Relations les plus rapportées entre les expériences de victimisation et la délinquance en fonction du sexe et du type de victimisation

Types de liens	Sexe		Types de victimisation					
	Garçons	Filles	IS	AS	AP	AV	T	
Victimisation comme cause de la délinquance	X		X					
Pour se faire accepter, aimer	X			X				
Pour se défouler	X			X				
Pour fuir milieu hostile		X			X		X	X
Pour mettre fin à l'intimidation	X	X		X				
Victimisation comme conséquence de la délinquance	X					X		
Engagement dans un gang	X					X		

Légende : IS = intimidation en milieu scolaire; AS = abus sexuel; AP = abus physique; AV = abus verbal (psychologique); T = témoin de violence

#### Relation entre les expériences de victimisation et la consommation de SPA

Parmi les jeunes interviewés, plusieurs ont fait des liens entre leurs expériences de victimisation et leur initiation à la consommation de SPA ou leur problème de consommation (abus ou dépendance). Certains jeunes rapportent que l'expérience de victimisation serait responsable de l'émergence de leur consommation ou l'engagement dans des problèmes de consommation alors que d'autres rapportent que ce serait plutôt leur consommation ou le mode de vie associé à cette consommation qui les aurait amenés à vivre des expériences de victimisation.

*De la victimisation vers la consommation de SPA*

Certains jeunes rapportent que les expériences de victimisation les auraient menés à la consommation de SPA et pour certains à des problèmes de consommation. Ce lien a été rapporté chez les adolescents et chez les adolescentes, mais davantage chez les adolescents. Ces jeunes auraient commencé à consommer pour différents motifs, tous en lien avec leurs expériences de victimisation. En ordre d'importance, sans égard au sexe, les motifs suivants ont été rapportés par les jeunes : pour fuir les émotions ou oublier leur problème, pour se faire accepter ou se faire aimer, pour compenser un manque d'estime de soi, de confiance en soi ou d'affirmation, pour diminuer la pression ou le stress ou pour mettre fin à l'intimidation vécue en milieu scolaire. Seuls des garçons ont rapportés le fait que l'expérience de victimisation les aurait amenés à consommer pour se faire accepter ou se faire aimer ou pour compenser une diminution de l'estime de soi, de confiance en soi ou d'affirmation. Pour ce qui est des autres motifs reliant les expériences de victimisation à la consommation de SPA, il est possible de les retrouver tant chez les garçons que chez les filles.

La relation selon laquelle les expériences de victimisation mèneraient à la consommation est également différente selon le type de victimisation. Il est possible de constater que les jeunes ayant vécu de l'intimidation en milieu scolaire et de l'abus physique sont ceux qui ont le plus rapporté que leur expérience de victimisation les avaient poussés à consommer, suivis de ceux ayant été victimes d'abus sexuel. Les

jeunes ayant été victimes d'abus psychologique ou témoins de violence expriment moins ce lien.

*Consommer pour oublier ses problèmes.* Autant chez les garçons que les filles, le motif le plus fréquent du début de leur consommation en lien avec leur expérience de victimisation était de vouloir oublier leurs problèmes ou les émotions associées à ces expériences.

Kasaskia, par exemple, a commencé à consommer pour l'aider à oublier ses expériences d'abus sexuel qu'elle a vécues de la part de son père et de son oncle. Elle voulait oublier ces évènements qu'elle avait gardés pour elle et la consommation l'aidait en ce sens. Le fait de consommer l'aidait aussi à se retirer ou à s'isoler «dans sa petite bulle», comme elle avait tendance à faire lorsque ça n'allait pas bien avec ses parents. Elle dit s'en vouloir d'avoir commencé à consommer dans ces circonstances.

*Parce que, je ne sais pas, peut-être à cause que ça allait mal avec mes parents. Puis tu sais, tu te dis tu sais tu te révoltes puis tu ne sais pas comment t'exprimer parce que dans ce temps-là je ne parlais pas. Cela fait qu'on dirait que je m'en allais dans ma petite bulle [...] Là tu essaies ça (la drogue et l'alcool) puis d'autres affaires puis tu aimes ça, puis là ça te tente, quand tu prends de la drogue, quand tu bois, t'oublies tes problèmes. Puis c'est ça que je voulais avoir. Je me suis dit, je m'étais fait abuser, (abus sexuel du père et de son oncle) puis je n'en avais parlé à personne. Puis il y avait ça aussi que j'essayais de cacher puis que je voulais oublier. C'est comme ça que j'ai vraiment commencé, pour oublier mes problèmes [...] Je m'en veux à cause de ça, d'avoir commencé comme ça, pour oublier mes problèmes. (Kasaskia, jeune de la rue, 20 ans)*

Vince rapporte également qu'il consommait pour oublier ses problèmes. Dans son cas, il faisait référence à la violence de son beau-père sur sa mère dont il était témoin ainsi qu'aux menaces de son beau-père à son égard. Ces situations lui faisaient mal et la consommation lui permettait d'oublier cette souffrance.

*Tu sais, ma mère elle lui donnait beaucoup d'amour puis elle se faisait battre après [...] Cela fait que ça m'a fait mal parce que mon beau-père il ne l'aimait pas ma mère [...] Elle voulait tout le temps être aimée par les autres qui ne l'aimaient pas dans le fond. Mais elle ne voyait pas autour d'elle qu'on l'aimait, notre famille. Tu sais elle s'est éloignée de plus en plus. Ça me faisait mal parce que tu sais mon beau-père il me menaçait puis il m'a dit à 18 ans on va se battre. J'étais tout le temps frustré, je refoulais tout. Depuis 2 ans à 14 ans j'ai vécu dans la violence puis aujourd'hui ça me fait mal parce que je voulais, je voulais consommer pour oublier mes problèmes. (Vince, centre jeunesse, 16 ans)*

*Consommer pour être accepté, aimé.* Tout comme les jeunes qui ont adopté des comportements délinquants pour se faire accepter ou aimer, les jeunes qui se sont dirigés vers la consommation de SPA pour les mêmes motifs ont majoritairement été victimes d'intimidation en milieu scolaire. Seulement des adolescents ont dit s'être dirigés vers la consommation pour se faire accepter ou aimer des autres.

Pour Raon, c'est sa peur du rejet associé à ses expériences d'intimidation qui l'a porté à s'associer à des pairs consommateurs. Sa consommation a donc débuté à ce moment. Il disait consommer à la base pour le plaisir, mais le sentiment d'être accepté par les pairs qu'il vivait lors de la consommation l'a amené à persévéérer dans cette trajectoire.

*Tu sais je me faisais écœurer par le monde un peu là tu sais, c'est, c'est comme ah toi tu es en 7 et 11 tu sais puis, c'est un attardé puis tout puis moi je poignais les nerfs là tu sais j'étais, j'avais peur du rejet [...] Là j'ai rencontré justement une gang de garçons justement en 7 et 11, tu sais les consommateurs là puis c'est, c'est pas mal là que j'ai commencé à consommer de la drogue [...] j'ai commencé à consommer, tu sais, c'était pour le fun là tu sais, au début tu sais juste pour tu sais me tenir avec eux autres tu sais comme ça euh tu sais je me sentais comme accepté tu sais puis euh [...] je me faisais des amis, des personnes qui consommaient puis là tu sais je me sentais comme accepté tu sais en plus c'était les plus hot de l'école. (Raon, centre de réadaptation en toxicomanie, 17 ans)*

*Consommer pour combler un manque de confiance en soi.* Pour certains adolescents, c'est la diminution de confiance en soi, d'estime de soi ou d'affirmation qui a fait le pont entre les expériences de victimisation et la consommation de SPA. En fait, selon ces derniers, les abus vécus seraient responsables de cette diminution, mais c'est cette dernière qui les aurait amenés à consommer.

Selon les dires de Georges, sa difficulté à s'affirmer l'a poussé à consommer pour aller vers les autres. Selon lui, c'est le manque d'estime de soi et d'affirmation résultant de son expérience d'intimidation à l'école qui l'a poussé à consommer et à s'engager dans la dépendance à certaines drogues.

*Si j'avais su m'affirmer puis à me voir tel que j'étais puis à voir les qualités que j'avais que j'avais tout là. Je n'aurais pas commencé ça (consommation et dépendance à la drogue) [...] Puis mon estime de moi aussi ça c'est très important parce que c'est ça qui m'a poussé à consommer que je me, que je n'avais pas d'estime de moi tu sais [...] Je me vois comme un gars que, mon problème d'estime de moi là ça m'a poussé à gâcher une partie de ma vie. Justement, c'est comme ça que je me vois. (Georges, centre de réadaptation en toxicomanie, 17 ans)*

*Consommer pour gérer la pression, le stress.* Pour d'autres jeunes la victimisation est une expérience traumatisante engendrant du stress et des peurs. Pour mieux faire face aux sentiments de peur et de stress associés à des situations de violence, certains jeunes disent avoir eu recours à la consommation. Ce motif de consommation associé à la victimisation est présent chez les filles et chez les garçons de l'échantillon. De plus, les participants qui se sont engagés dans la consommation pour les aider à diminuer leur stress ont vécu des sentiments davantage intériorisés en lien avec leurs expériences de victimisation.

Pour Raon, son expérience de vie dans la rue était caractérisée par de la violence constante dont il était à la fois témoin et victime. Cet environnement violent le traumatisait et il caractérise son mode de vie comme stressant. La consommation était pour lui un moyen de diminuer son stress.

*Euh la violence, je n'ai jamais vraiment eu de violence justement à part au secondaire un là, mais la violence que j'ai vu par exemple ça m'a traumatisé bien raide là, justement dans la rue là à voir euh je vivais dans la rue justement quand que je suis allée à (endroit) là c'était ouf. Des gangs de fous eux autres là, j'ai vu des coups de feu tirer, j'ai vu des personnes se faire battre là euh à coups de poing à coups de pied dans la face jusqu'à tant qu'il ne bouge plus euh j'ai vu du monde euh magané euh ah c'est des images qui font peur là que j'ai dans la tête tout le temps là veut veut pas là [...] C'est comme euh tout du stress pour rien que ça m'a amené là tu sais comme quand je vivais dans la rue tu sais trouver ma place à coucher euh tu sais me « watcher » voir s'il y a personne qui va venir me voler, qui va venir me battre [...] Tu sais, c'est tout du stress que je m'apportais là pour rien là tu sais puis je consommais, je consommais, je consommais justement pour ne plus avoir de stress à rien parce qu'à jeun je capotais là. (Raon, centre de réadaptation en toxicomanie, 17 ans)*

Selon Angélique, la raison de sa consommation était la trop grande exigence de son père à son égard. Dès qu'elle ne respectait pas les exigences de son père, elle devait subir des sanctions physiques (coups de ceinture). Elle rapporte aussi que sa mère a commencé à consommer pour la même raison. Il est possible de croire que les exigences de son père lui faisaient vivre de la pression et que la consommation lui permettait de s'adapter à cette pression.

*Une semaine parce que mon père m'avait fessée dans le mur carrément parce que je ne comprenais pas puis dans le fond je ne savais pas ce que j'avais fait, mais il m'a carrément pété la tête [...] Parce que mon père c'est comme euh fais ça, fais ci tu sais c'est. Il ne faut pas que tu le contredis pas sinon ça va aller mal. Puis j'ai commencé à prendre de la drogue un peu à cause de mon père aussi parce qu'il était trop exigeant. Puis ma mère a commencé à boire à cause de mon père parce qu'il était trop exigeant [...] Quand je n'apprenais pas mes mots assez vite, c'était la cuillère de bois. Ces temps-ci, c'était mon père qui me plaquait tout le temps dans les murs. (Angélique, centre de réadaptation en toxicomanie, 17 ans)*

*Consommer pour mettre fin à l'intimidation.* Pour certains jeunes, tant des filles que des garçons, la consommation de drogues était un moyen d'arrêter de se faire intimider à l'école. Ces jeunes rapportent que lorsqu'ils ont commencé à consommer, ils ne se faisaient plus intimider. Cela les poussait donc à s'engager dans la consommation.

Pour Tanisha, qui a vécu de l'intimidation en milieu scolaire, le fait de commencer à fumer la cigarette lui a permis de ne plus se faire écœurer par les autres. Croyant ainsi que c'était un bon moyen de se faire accepter des pairs et d'arrêter de se faire intimider, elle a continué à entretenir des relations avec des consommateurs et a commencé à

consommer du cannabis. Aussi, tel que mentionné précédemment, c'est d'abord le fait de s'associer à des pairs délinquants qui l'a menée vers la consommation.

*Cela fait que ça me choquait (de se faire écœurer), c'est venu me chercher puis je m'en souviens aussi pendant mes cours, j'étais poche, j'étais complètement en avant avec les redoubleuses ceux qui avaient redoublé puis cela fait que tu sais je me suis liée d'amitié avec eux puis là après ça à la pause je m'en souviens je suis allée fumer une cigarette parce que tu sais là je commençais à vouloir fumer la cigarette [...] Mais tu sais je me sentais ha je suis cool tu sais je suis grande le monde doit me prendre pour euh une personne normale. Ils ne m'écœureront plus, tu sais. (Tanisha, centre de réadaptation en toxicomanie, 15 ans)*

Dans le cas de Georges, la consommation était la solution qu'il avait trouvée pour mettre fin à l'intimidation dont il était victime à l'école. Pour lui, la consommation était la raison pour laquelle il ne se faisait plus écœurer.

*Bien justement quand je me faisais écœurer, quand j'étais jeune dans le fond, avant que je commence à consommer. C'est pour ça que j'ai vu ça de même moi parce que quand j'ai commencé à consommer je ne me suis plus jamais fait écœurer. Cela fait que là je me disais que c'était la petite pilule, la solution magique. C'est ce que je me disais. (Georges, centre de réadaptation en toxicomanie, 17 ans)*

#### *De la consommation de SPA vers la victimisation*

Pour certains participants, leurs problèmes de consommation (abus ou dépendance) ou leur mode de vie associé à la consommation de SPA les a amenés à vivre des expériences de victimisation. Ce lien a été rapporté tant chez les garçons que chez les filles. Chez les garçons en particulier, c'est leur statut de vendeur de drogues ou leurs

dettes de drogues qui les a amenés à être victimes. Ce qui est particulier aux adolescentes c'est le fait que les expériences de victimisation survenaient lorsqu'elles étaient sous l'influence de différentes substances ou alors c'est leur dépendance aux SPA qui les amenait à accepter de la drogue de la part de potentiels agresseurs qu'elles n'étaient pas en mesure d'identifier.

Par rapport à l'influence du type de victimisation vécu, aucun jeune n'a rapporté le fait que la consommation les a menés à vivre des expériences d'intimidation en milieu scolaire. Cela est cohérent avec le fait que le début de la consommation tout comme le début de la délinquance mentionné dans une section antérieure étaient pour certains jeunes un moyen de mettre fin à leurs expériences d'intimidation. Le type d'abus le plus fréquemment exprimé en conséquence d'un mode de vie de consommateur est l'abus sexuel. Pour ce qui est de l'abus physique ou le fait d'être témoin de violence, cela est souvent lié au fait d'être associé à des pairs délinquants ou consommateurs. Ces types d'abus semblent faire partie d'un mode de vie déviant selon le discours des jeunes.

*La vente de drogues et la victimisation.* Certains adolescents de l'étude rapportent avoir été victimes d'abus à cause de leur statut de vendeur de drogues. Le type de victimisation vécu par ces derniers est l'abus physique soit de la part des gens qui leur vendent la drogue, soit de la part d'inconnus dans la rue.

Bob qui était un vendeur de drogues s'est fait voler la drogue qu'il devait vendre par un inconnu dans la rue. Ce dernier l'a battu pour arriver à lui voler sa drogue. Bob s'est donc retrouvé avec d'importantes dettes de drogues par la suite.

*Bien, à un moment donné, je vendais pour quelqu'un genre puis je me suis fait voler tout mon stock par un « ostie de bat », je ne l'ai jamais revu. Puis là je me suis fait « calisser » une volée de ma vie (Bob, jeune de la rue, 20 ans)*

*Les dettes de drogues et la victimisation.* Pour d'autres adolescents, ce sont les dettes qu'ils ont contractées en lien avec leur consommation de drogue qui les a amenés à vivre des expériences de victimisation. Comme dans le cas précédent, le type d'abus vécu est de nature physique. Les dettes de drogues que ces jeunes contractaient étaient liées au fait qu'ils ne payaient pas leurs drogues immédiatement, ils se la faisaient « fronter » (une avance). Au moment venu de payer, ces derniers n'avaient plus assez d'argent. Alors, leurs dettes les amenaient à se faire battre ou menacer par leur vendeur de drogues à qui ils devaient de l'argent.

Dans le cas de Philippe, ce dernier a tenté de rembourser ses dettes en faisant différents vols. Il a ensuite décidé de vendre pour son vendeur afin de rembourser ses dettes, mais comme il consommait en même temps, il n'y est pas arrivé. Voyant qu'il était incapable de rembourser ses dettes, son vendeur a eu recours à la violence physique pour lui faire comprendre qu'il devait payer au plus vite.

*J'avais en tout, j'ai en tout de me dettes, j'ai dû 10 000\$ là à peu près, 10 000\$ quand tu as 13 ans là, il faut que tu en fasses des conneries en criffe là [...] j'ai continué à vendre du pot pour essayer de rembourser, mais ça ne donnait rien je consommais pareil puis je voyais là, je lui donnais peut-être un 100\$ par jour, je n'y arriverai jamais. Puis bon, bien moi criffe je suis débrouillard cela fait que j'ai décidé de dire moi je vais me trouver une solution pour me sortir de cette « shit » là. Cela fait que la journée que j'ai décidé de me trouver une solution, ils m'ont poignés [...] ils m'ont rentré dans une mini fourgonnette là puis euh il n'y avait pas de banc en arrière puis là ils m'ont, il y en a un qui me tenait mes bras puis l'autre mes jambes puis il y en a une qui avait une barre de métal ça de longue puis il dit on va te casser les jambes mon ostie [...] ils sont arrivés pour frapper puis ils m'ont frappé genre ici au lieu de me frapper ici pour me casser la jambe. Puis ça genre touché heu ma cuisse là juste ma cuisse cela fait que ça fait mal au bout. (Philippe, centre jeunesse, 15 ans)*

*La dépendance et la victimisation.* Pour certaines adolescentes leur dépendance à l'alcool ou aux autres drogues les a amenés à adopter une attitude parfois naïve face aux gens qui leur offraient de la drogue. Le fait qu'elles faisaient confiance rapidement à certaines personnes, généralement inconnues, qui leur offraient de la drogue les a amenées à devenir victimes de ces dernières. En fait, leur consommation prend le premier plan et elles deviennent moins aptes à identifier des agresseurs potentiels.

Orange, par exemple, jeune consommatrice, quêtait dans la rue pour se ramasser de l'argent, entre autres, dans le but de consommer. C'est à ce moment qu'un homme lui a offert de la mescaline. Elle a décidé de suivre cet inconnu qui a fini par lui faire des avances et des attouchements sexuels.

*Bien j'ai failli me faire violer une fois. Mais ça c'est tu sais genre c'était tu sais dans le fond ça s'est tellement passé vite tu sais genre, c'était vraiment, je quêtais dans la rue puis ça marchait plus quand j'étais toute seule. [...] Il*

*a un bonhomme dans le coin il arrive il me donne euh, il me donne de la mesc tout puis là tu dis t'en fait puis je dis christ le monde est dont bien fin tu sais il me donne de la mesc puis tout moi tu sais. Il dit vient en chez nous bien là tu sais je dis « fuck » voyons dont je vais aller chez vous tu sais. Il dit bon on va aller dans la ruelle tu sais la ruelle des fous en tout cas [...] [...] Là on s'en va puis tout là en s'en allant là-bas il dit as-tu un chum toi. Je dis oui, mais ce n'est pas vrai mais tu sais j'espérais que mon chum de gars il arrive quelque chose tu sais. Tu sais, je n'étais pas sûre, mais tu sais, il voulait me faire faire de la mesc cela fait que je dis « fuck » tu sais. Je m'assis puis tout. Là il me poigne bien serrée tu sais puis tout puis il dit ah oui c'est quoi ton chum fait tu bien l'amour (Orange, jeune de la rue, 18 ans)*

*La victimisation en état d'intoxication.* Pour certaines adolescentes, la victimisation survenait lorsqu'elles étaient en état d'intoxication. Pour la majorité, le type d'abus vécu à ce moment est l'abus sexuel. L'agresseur profite du fait qu'elles soient en état d'intoxication, donc moins conscientes ou alertes, pour les agresser sexuellement. Dans le cas d'Océane, c'est différent, la consommation d'alcool la rendait agressive. Cette agressivité la poussait à être mêlée dans des batailles. Donc, sa consommation l'a amenée à vivre des expériences de violence physique.

*Oui, cela c'est sûr que moi, sur l'alcool, tu sais je provoque le monde, puis le monde il me provoque aussi, cela fait que, c'est sûr que des fois j'ai mangé des, des, des volées quand que j'en donnais, là tu sais. (Océane, centre jeunesse, 19 ans)*

*Synthèse des relations possibles entre les expériences de victimisation et la consommation de SPA*

Dans le cadre de notre étude, les participants ont mentionné que la consommation de SPA était soit une conséquence de leurs expériences de victimisation ou soit une raison les ayant menés à vivre ces expériences. Les relations que les jeunes ont faites entre leurs expériences de victimisation et leur consommation de SPA varient selon le sexe. Davantage de garçons que de filles ont rapporté que leurs expériences de victimisation avaient contribué au fait qu'ils se soient engagés dans la consommation de SPA. Par contre, autant de garçons que de filles ont rapporté que les expériences de victimisation étaient une conséquence de la consommation. Par ailleurs, les types de victimisation qui sont les plus rapportés par les jeunes qui ont fait des liens entre ces expériences et leur consommation de SPA sont l'intimidation en milieu scolaire, l'abus sexuel et l'abus physique. Les zones ombragées du tableau 12 signifient que le sexe ou le type de victimisation n'a pas été mentionné avec le type de relation correspondant.

Tableau 12

Relations les plus rapportées entre les expériences de victimisation et la consommation de SPA en fonction du sexe et du type de victimisation

Types de liens	Sexe		Types de victimisation				
	Garçons	Filles	IS	AS	AP	AV	T
Victimisation comme cause de la consommation	X		X		X		
Pour se faire accepter, aimer	X					X	
Pour combler un manque d'estime de soi	X			X	X		
Pour mettre fin à l'intimidation	X	X			X		
Pour diminuer le stress	X	X				X	X
Pour oublier	X	X				X	
Victimisation comme conséquence de la consommation	X	X			X		
Victimisation et dépendance			X			X	
Victimisation en état d'intoxication			X			X	
Victimisation et vente de drogues	X				X	X	X
Victimisation et dettes de drogues	X						X

Légende : IS = intimidation en milieu scolaire; AS = abus sexuel; AP = abus physique; AV = abus verbal (psychologique); T = témoin de violence

## Synthèse des relations entre les expériences de victimisation, la délinquance et la consommation de SPA selon les jeunes

Pour conclure cette section des résultats, il importe d'avoir une vue d'ensemble sur les différents liens rapportés dans le discours des jeunes au sujet des phénomènes étudiés. Le tableau 13 résume les différentes relations que les jeunes ont rapportées entre leurs expériences de victimisation, leurs comportements délinquants ou leur consommation de SPA. De plus, ce tableau fait une synthèse des distinctions observées en fonction du sexe des participants et des types de victimisation vécus. Les « X » représentent le sexe ou le type de victimisation qui a été le plus rapporté en fonction des différentes relations observées. Les zones ombragées du tableau 13 signifient que le sexe ou le type de victimisation n'a pas été mentionné avec le type de relation correspondant.

Tableau 13

Différentes relations possibles rapportées entre les expériences de victimisation et certains comportements déviants en fonction du sexe et du type de victimisation vécu

Types de liens	Sexe		Types de victimisation				
	Garçons	Filles	IS	AS	AP	AV	T
<b>Lien victimisation-délinquance</b>							
<i>Victimisation comme cause de la délinquance</i>	X			X			
Pour se faire accepter, aimer	X			X			
Pour se défouler	X			X			
Pour fuir milieu hostile		X			X	X	
Pour mettre fin à l'intimidation	X	X		X			
<i>Victimisation comme conséquence de la délinquance</i>	X					X	
Engagement dans un gang	X					X	
<b>Lien victimisation-consommation</b>							
<i>Victimisation comme cause de la consommation</i>	X		X		X		
Pour se faire accepter, aimer	X			X			
Pour combler un manque d'estime de soi	X		X	X			
Pour mettre fin à l'intimidation	X	X		X			
Pour diminuer le stress	X	X			X		X
Pour oublier	X	X				X	
<i>Victimisation comme conséquence de la consommation</i>	X	X			X		
Victimisation et dépendance		X			X		
Victimisation en état d'intoxication		X			X		
Victimisation et vente de drogues	X			X	X	X	
Victimisation et dettes de drogues	X						X

Légende : IS = intimidation en milieu scolaire; AS = abus sexuel; AP = abus physique; AV = abus verbal (psychologique); T = témoin de violence

*Discussion*

Dans ce chapitre, un examen des résultats sera effectué afin de bien comprendre le phénomène étudié. Tout d'abord, les résultats seront expliqués et mis en lien avec les éléments retrouvés dans la littérature. Ensuite, les retombées possibles de cette étude seront présentées.

### Les expériences de victimisation chez les jeunes

#### *Portrait des victimes*

Tout comme l'ont démontré plusieurs études, la prévalence de certains types de victimisation varient en fonction du sexe dans notre échantillon. Les adolescents de la présente étude rapportent davantage d'abus physiques et d'exposition à la violence par rapport aux adolescentes. Ces dernières rapportent davantage d'abus sexuel, d'abus psychologique et d'intimidation en milieu scolaire. Ces résultats confirment en partie ce que l'on retrouve dans la littérature, à l'exception de l'intimidation en milieu scolaire dont la prévalence est plus élevée chez les garçons selon plusieurs auteurs (Fagan, 2005; Finkelman et al., 2005; Kong, 2006; Nansel et al., 2001). La différence entre les sexes pour l'abus psychologique et l'exposition à la violence est moins marquée selon certains auteurs (Finkelman et al., 2005; Tourigny et al., 2002; Trocmé et al., 2005). Dans notre

étude, la différence entre les garçons et les filles pour l'exposition à la violence n'est pas très grande (30 % des garçons et 24 % des filles), alors que pour l'abus psychologique, la différence est un peu plus marquée (48 % des filles et 39 % des garçons).

Le fait que l'on retrouve dans notre échantillon plus de filles rapportant des expériences d'intimidation comparativement aux études recensées peut s'expliquer par le fait que le type d'intimidation diffère chez les deux sexes. À cet effet, il a été démontré que l'intimidation est davantage exprimée sous forme d'agression directe (frapper, voler, menacer) chez les garçons et sous forme d'agression indirecte (répandre de fausses rumeurs, exclure du groupe de pairs) chez les filles (Lagerspetz & Björkqvist, 1994; Tremblay et al., 1996). Il est donc possible que les formes d'intimidations indirectes dont sont victimes les adolescentes, étant moins facilement observables, sont parfois moins considérées dans le milieu scolaire comme étant problématique. De plus, le fait que ces formes d'intimidations soient parfois moins considérées peut avoir comme impact que les jeunes ne reconnaissent pas les formes d'agressions indirectes comme étant des comportements d'intimidation. Certains jeunes peuvent également considérer que l'agression indirecte est moins grave que l'agression directe. Ainsi, les formes d'intimidation indirectes sont peut-être sous-représentées dans les différentes études. Or, lorsqu'il est question d'intimidation, il s'avère important de reconnaître tant les formes directes qu'indirectes d'agressions, puisque peu importe la forme qu'elle prend, l'intimidation engendre de multiples conséquences néfastes sur le développement des adolescents (Felix & MacMahon, 2006; Nansel et al., 2001; Sullivan et al., 2006).

À l'instar des résultats de plusieurs autres chercheurs (Arata et al., 2005; Dennis & Stevens, 2003; Smith & Ireland, 2005a; Stouthamer et al., 2002; Thornberry et al., 2001; Trocmé et al., 2005), la majorité des jeunes de notre étude ayant rapporté des expériences de victimisation vivent plus d'un type d'abus au cours de leur vie. En fait, 17 garçons sur les 33 rapportant des expériences d'abus ont dit avoir vécu deux types de victimisation ou plus au cours de leur vie. Du côté des filles, ce rapport est de 15 pour 25. Ces dernières ont rapporté une plus grande diversité de types d'abus que les garçons. Parmi les 15 filles ayant rapporté au moins deux types de victimisation différents, sept d'entre elles disent en avoir vécu quatre types différents. La majorité des garçons de l'échantillon ont vécu seulement deux types différents de victimisation.

Il faut ajouter que plusieurs adolescents et adolescentes ayant rapporté plus d'un type de victimisation ont également fait des liens dans leur discours entre leurs expériences de victimisation et leurs comportements délinquants ou leur consommation de SPA. Il semble donc que le niveau de sévérité des expériences d'abus, en termes de nombre d'agressions ou de variété de type d'abus, est une raison importante invoquée par les jeunes pour expliquer l'engagement dans des comportements déviants. Il est possible de rapprocher ces résultats à ceux de différentes études selon lesquelles le fait d'avoir vécu plusieurs expériences de victimisation est associé à de plus grandes difficultés subséquentes comparativement à l'expérience d'un seul type d'abus (Higgins & McCabe, 2001; Mullen, Martin, Anderson, Romans & Herbison, 1996).

*Contexte de la victimisation*

Le discours des jeunes montre que la majorité des expériences de victimisation (abus physique, abus psychologique, témoin de violence) sont vécues majoritairement dans le milieu familial à l'exception des abus sexuels qui se produisent généralement à l'extérieur du domicile et de l'intimidation qui se produit en milieu scolaire. En conformité avec nos résultats, Trocmé et al. (2005) ainsi que Turcotte et al. (2007) rapportent que la majorité des agressions sexuelles sont perpétrées par des personnes autres que les parents (autres membres de la famille, ami, inconnu). Les agressions sexuelles se produiraient donc majoritairement en dehors du milieu familial. Pour les autres types de victimisation, ces mêmes auteurs rapportent qu'ils sont majoritairement perpétrés par des membres de la famille (père, mère ou beaux-parents), ce qui implique que les jeunes victimes d'abus physique, d'abus psychologique ou témoins de violence vivent ces types d'agression dans leur milieu familial.

De plus, les résultats de l'étude d'AuCoin (2005) montrent que les filles sont plus susceptibles que les garçons d'être agressées par un membre de leur famille, tandis que les garçons sont proportionnellement plus nombreux à être agressés par des personnes hors de leur famille. Dans le cadre de notre étude, nous n'avons pas observé les mêmes résultats. En effet, selon le discours des jeunes, la répartition des agresseurs étant des membres de leur famille ou des personnes extérieures à celle-ci ne diffère pas pour les garçons et les filles. Cette absence de distinction apparente entre les filles et les garçons

quant au contexte d'agression nous amène à croire que de plus en plus, les garçons et les filles sont appelés à vivre des expériences de vie semblables, à s'engager dans des activités similaires et à partager le même réseau social. Par exemple, des études démontrent peu de disparité entre les garçons et les filles quant à la consommation de drogues. Les garçons et les filles se démarquent de moins en moins quand aux types de SPA consommé, à l'intensité de leur consommation et à la proportion de consommation problématique (Guyon & Desjardins, 2005).

### *Portrait de l'agresseur*

Dans la majorité des expériences de victimisation rapportées par les jeunes de notre échantillon, l'agresseur est connu de la victime ce qui est en convergence avec les résultats d'autres études (AuCoin, 2005; Kong, 2006). De plus, certains auteurs ont rapporté que l'agresseur est davantage de sexe féminin pour les cas de négligence et d'abus psychologique alors que les agresseurs sont davantage de sexe masculin en ce qui a trait à l'exposition à la violence et l'abus physique (Tourigny et al., 2002; Trocmé et al., 2005). Dans notre étude, tant chez les adolescents que chez les adolescentes, et ce, peu importe le type de victimisation, l'agresseur est majoritairement de sexe masculin et connu de la victime. Dans la majorité des cas, l'agresseur est le père ou le beau-père.

### Les sentiments que les jeunes éprouvent suite aux expériences de victimisation

Peu d'études se sont intéressées aux sentiments que les jeunes éprouvent en lien avec leurs expériences de victimisation. De ce fait, un des objectifs de ce mémoire était de s'intéresser aux sentiments selon le discours des jeunes afin de pallier à cette limite des études recensées. Les sentiments les plus évoqués par les jeunes de notre échantillon en lien avec leurs expériences de victimisation sont l'agressivité, la tristesse, le refoulement ainsi que l'incompréhension ou l'impuissance. L'agressivité est exprimée par les jeunes de notre étude soit sous forme de colère, de haine ou de frustration qu'ils ont envers leur agresseur, envers les événements de violence dont ils ont été témoins ou envers eux-mêmes. D'autres jeunes évoquent un désir de se venger des agressions subies. Pour certains jeunes cette agressivité est exprimée au moment même de l'agression, alors que pour d'autres ce sentiment ressort ultérieurement soit envers leur agresseur ou d'autres personnes (membre de la famille ou pairs à l'école). Plusieurs jeunes évoquent également des sentiments de tristesse suite à leurs expériences de victimisation. Ces sentiments de tristesse sont souvent associés à des sentiments de colère par les jeunes de notre échantillon. D'autres jeunes rapportent avoir refoulé leurs expériences de victimisation. Ces derniers rapportent n'avoir jamais parlé ou du moins avoir mis du temps avant de parler de leurs expériences de victimisation qu'ils ont vécues ou dont ils ont été témoins. Enfin, d'autres jeunes rapportent des sentiments d'impuissance ou d'incompréhension. Ces derniers expriment

ces sentiments par le fait qu'ils ne savaient pas comment réagir au moment de l'agression ou qu'ils ne comprenaient pas pourquoi ils étaient des victimes.

Tous les sentiments rapportés par les jeunes sont évoqués à la fois par des garçons et par des filles. Cependant, certains sentiments sont davantage cités par des garçons tels que les sentiments d'agressivité, d'incompréhension ou d'impuissance et de tristesse. De leur côté, les filles rapportent davantage de sentiments de refoulement, de culpabilité et de déception comparativement aux garçons.

Dans notre échantillon, les filles expriment davantage des sentiments intérieurisés en lien avec leurs expériences de victimisation, et ce peu importe le type de victimisation vécu. Peu de fille ont exprimés des sentiments extériorisés comme l'agressivité, la colère ou le désir de vengeance comparativement aux garçons. Par contre, les garçons n'extériorisent pas tous les sentiments qu'ils vivent contrairement à certaines croyances populaires. Dans le cadre de notre étude, certains d'entre eux expriment des sentiments intérieurisés en lien avec leurs expériences de victimisation. Les garçons rapportant des expériences d'abus sexuel et d'intimidation en milieu scolaire sont ceux qui expriment davantage de sentiments intérieurisés tels que le refoulement ou la tristesse. Les sentiments extériorisés tels que l'agressivité, la colère ou le sentiment de vengeance sont davantage vécus chez les jeunes rapportant des expériences d'abus physique ou psychologique. Il est possible de croire que chez ces derniers, l'agressivité qu'ils vivent et qu'ils expriment sous forme de comportements violents a été appris lors des

interactions coercitives vécues dans leur milieu familial. Ces derniers auraient tendance à généraliser ces comportements appris dans leurs relations sociales. Cette explication serait cohérente avec la théorie de l'apprentissage social (Bandura, 1971).

De plus, certains sentiments rapportés par les jeunes varient en fonction du type de victimisation qu'ils ont vécu. Les jeunes victimes d'abus physique, d'abus psychologique ou témoins de violence rapportent presqu'exclusivement des sentiments d'agressivité (colère, haine, frustration ou vengeance). Les jeunes ayant vécu des abus sexuels rapportent des sentiments davantage intérieurisés tels que l'incompréhension ou l'impuissance, la culpabilité, le refoulement, la gêne, la déception ou la peur. Les jeunes victimes d'intimidation en milieu scolaire sont ceux rapportant le plus grand éventail de sentiments à la fois intérieurisés et extérieurisés : agressivité (colère, haine, frustration, vengeance), tristesse, incompréhension ou impuissance, perte de confiance en soi ou d'estime de soi.

#### Liens entre les expériences de victimisation et la délinquance ou la consommation de

SPA

Le fait de s'intéresser aux relations entre les expériences de victimisation et certains comportements déviants selon le discours des jeunes est relativement nouveau. La majorité des études recensées s'intéressait à ces relations par le biais de démarches quantitatives. Dans le cadre de notre étude, tant les garçons que les filles mentionnent

que leurs comportements délinquants sont davantage une conséquence de leurs expériences de victimisation plutôt qu'un motif les ayant mené à vivre des expériences de victimisation. En ce qui concerne la consommation de SPA, cette dernière est rapportée tant comme une conséquence de leurs expériences de victimisation que comme une raison les ayant menés à vivre ces expériences.

Les liens que les jeunes ont faites entre leurs expériences de victimisation et leurs comportements déviants varient selon le sexe. Davantage de garçons que de filles ont rapporté que leurs expériences de victimisation avaient contribué au fait qu'ils aient adopté des comportements délinquants ou consommé des SPA. Ces résultats viennent appuyer les résultats de divers auteurs selon lesquels les garçons ayant vécu des expériences de victimisation rapportent davantage de comportements délinquants ou de consommation de SPA que les filles (Aschroft et al., 2003; Bergen et al., 2003; Moran et al., 2003; Ryan & Testa, 2005; Sullivan et al., 2006; Swanston et al., 2003). De plus, les garçons de notre échantillon rapportent davantage que les expériences de victimisation seraient une conséquence de leurs comportements délinquants comparativement aux filles. Par contre, tant des garçons que des filles ont rapporté que les expériences de victimisation étaient une conséquence de la consommation. Peu d'études ont abordé cette différence entre les garçons et les filles au plan de la délinquance ou de la consommation de SPA en tant que conséquences des expériences de victimisation.

Nous avons également observé si les sentiments vécus suite aux expériences de victimisation variaient selon le lien que les participants faisaient entre leurs expériences de victimisation et leurs comportements déviants. La majorité des jeunes ayant mentionné des liens entre ces phénomènes rapportent avoir vécu à la fois des sentiments intérieurisés et extérieurisés. Certains jeunes ayant rapporté que la délinquance était une façon de fuir un environnement hostile ou que la consommation était utilisée pour diminuer le stress ont rapporté davantage de sentiments intérieurisés en lien avec leurs expériences de victimisation. Chez ces jeunes la consommation de SPA est considérée comme une stratégie adaptative leur permettant de s'adapter aux sentiments négatifs qu'ils vivent en lien avec leurs expériences de victimisation. D'autres jeunes pour qui les dettes de drogues ou la dépendance aux SPA les menaient à vivre des expériences de victimisation ont également rapporté davantage de sentiments intérieurisés en lien avec leurs expériences de victimisation. Chez ces derniers, il est possible de faire des liens avec le modèle économico-compulsif de Brochu (2006) selon lequel la dépendance physique ou psychologique aux SPA induit un besoin d'argent pour se procurer le produit. En fait, selon ce modèle la dépendance aux SPA, caractérisé par un manque de contrôle sur la consommation ou une consommation compulsive inciterait à une criminalité lucrative. Par contre, il est de plus en plus commun de voir les liens entre la consommation de SPA et les activités délinquantes pouvant menées à des expériences de victimisation en termes de style de vie déviant dans lequel la personne s'installe et dans lequel la délinquance et la consommation de SPA représenteraient deux activités interreliées pouvant répondre à un besoin plus fondamentale d'alliance ou de lien

d'appartenance avec d'autres personnes partageant des difficultés semblables (Brochu & Brunelle, 1997; Brochu & Parent, 2005).

Finalement, notre étude permet de constater que contrairement à certaines croyances populaires, les expériences de victimisation ne mènent pas nécessairement à un désir immédiat de vengeance ou de fuite. Le trajet entre les expériences de victimisation et les comportements délinquants ou la consommation de SPA est plus complexe. Les paragraphes qui suivent visent à faire ressortir les différentes trajectoires possibles issues du discours des jeunes.

#### *Les comportements déviants pour faire face aux expériences de victimisation*

*Besoin de se faire accepter et aimer.* Certains jeunes ont rapporté des motifs communs de leur engagement dans la délinquance ou la consommation de SPA. En fait, tant des adolescents délinquants que des adolescents consommateurs ont rapporté s'être engagés dans leurs comportements déviants pour se faire accepter ou se faire aimer et pour mettre fin aux expériences d'intimidation qu'ils vivaient en milieu scolaire. Il est intéressant de constater que, d'une part, plusieurs jeunes ayant évoqué le besoin de se faire accepter ou aimer comme motif d'engagement dans leurs comportements déviants avaient vécu de l'intimidation en milieu scolaire. D'autre part, certains jeunes victimes d'intimidation rapportent avoir eu recours à la délinquance ou à la consommation de drogues comme stratégies pour mettre fin aux expériences d'intimidation qu'ils vivaient

en milieu scolaire. Il semble donc que les jeunes perçoivent leurs expériences d'intimidation comme étant un élément précurseur de leur engagement dans la délinquance ou dans la consommation de SPA. Les jeunes rapportant ces motifs d'engagement dans la délinquance ou la consommation de SPA ont exprimé majoritairement des sentiments de tristesse, d'incompréhension ou d'impuissance, de perte de confiance en soi ou d'agressivité en lien avec les expériences d'intimidation vécues. Selon le discours des jeunes de cette étude, les expériences d'intimidation en milieu scolaire les amèneraient soit à rechercher l'acceptation des pairs par la délinquance et/ou la consommation de SPA ou à croire que ces comportements déviants seraient le moyen de mettre fin à leurs expériences d'intimidation. Ces propos appuient les résultats obtenus par divers auteurs rapportant que l'intimidation peut mener à des comportements délinquants (Hodges & Perry, 1999; Khatri, Kupersmidt & Patterson, 2000; Sullivan, Farrel & Kliewer, 2006) ou à la consommation de SPA (Sullivan et al., 2006).

Les résultats de notre étude permettent de mieux comprendre pourquoi les jeunes victimes d'intimidation en milieu scolaire ont tendance à s'engager dans des comportements déviants. En fait, pour certains jeunes de notre étude, les expériences d'intimidation en milieu scolaire les amèneraient à vivre une foule de sentiments négatifs qui semblent les atteindre dans leur estime de soi et leur confiance en soi. Ceci aurait pour effet de les rendre plus vulnérables, en les conduisant, notamment, à vouloir se faire accepter et aimer à tout prix par les pairs. Les pairs auxquels ils se joignent sont

donc ceux qui s'intéressent à eux, car pour ces jeunes le plus important semble de pouvoir se faire accepter par un groupe, et ce, peu importe ce groupe. En s'associant à ces pairs, ils s'engagent donc dans les mêmes types d'activités que ces derniers, soit la délinquance ou la consommation de SPA.

D'une part, le besoin de se faire accepter et aimer d'autrui qu'expriment certains jeunes de notre échantillon naît d'un besoin fondamental : celui de se faire accepter ou d'appartenir à un groupe de pairs. Selon la théorie de Maslow (1943), toute personne a besoin d'appartenir à un groupe, de s'associer à autrui, de sentir qu'il est rattaché à un réseau relationnel et de se sentir accepté par les groupes dans lesquels il vit. De plus, à la période de l'adolescence, les relations avec les pairs sont d'une grande importance. L'influence des pairs augmente considérablement dans certains domaines de la vie quotidienne des adolescents (Youniss & Smollar, 1985). En fait, c'est à partir de ses relations avec les pairs que l'adolescent consolide son identité afin d'accéder à son indépendance et à son autonomie (Cloutier, 2008).

D'autre part, plusieurs jeunes de notre échantillon vivant des expériences d'intimidation en milieu scolaire ont également vécus des expériences de victimisation dans leur milieu familial. Ce lien entre les expériences de victimisation vécus dans le milieu familial et le milieu scolaire pourrait expliquer en partie l'association à des pairs déviants chez ces jeunes victimes d'intimidation en milieu scolaire. En fait, telle que stipulé par la théorie de l'apprentissage social (Bandura, 1971) les jeunes ayant vécus

dans des milieux familial caractérisés par des interactions coercitives ont tendance à généraliser ces comportements appris dans leurs relations sociales. Ainsi, ces jeunes vivent généralement des difficultés au plan de la socialisation en raison de leurs comportements impulsifs ou agressifs qu'ils ont appris dans leur milieu familial. En fait, en transposant ces comportements dans leurs relations sociales, ces derniers vivent souvent du rejet de la part des pairs. Ainsi, l'adolescent vit peu d'opportunité de développer des relations sociales constructives et la réputation sociale de ce dernier se retrouve compromise. Suite à ces échecs au plan social, ces adolescents ont tendance à s'associer à des pairs qui les acceptent et qui partagent les mêmes comportements déviants qu'eux (Hartup, 1989).

Finalement, le discours des jeunes ayant rapporté que la consommation de SPA ou la délinquance était un moyen utilisé pour se faire aimer ou accepter des autres est cohérent avec l'étude de Brochu et Parent (2005) stipulant que la délinquance et la consommation de SPA représentent en fait deux activités effectuées pour répondre à des besoins d'affiliation et d'alliance entre jeunes éprouvant des difficultés semblables. Cette affiliation avec des pairs semblables par le biais d'activités déviantes leur permet, entre autre, de se trouver une identité et de répondre à leur besoin d'appartenance.

*Besoin de gérer la souffrance.* Comme le rapportent plusieurs études (Ballon et al., 2001; Champion et al., 2004), la consommation de SPA peut être considérée comme une stratégie adaptative chez les jeunes ayant vécu des expériences de victimisation. Nos

résultats se rapprochent des résultats obtenus dans d'autres études. Les jeunes nous ont exprimé que la consommation leur permettait soit d'oublier les sentiments négatifs associés à ces expériences (Kilpatrick, Acierno, Saunders, Resnick & Best, 1997), de diminuer le stress que ces dernières engendrent (Kilpatrick et al., 2000) ou de combler un manque d'estime de soi résultant de la victimisation (Jarvis et al., 1998; Paone, Chavkin, Willets, Friedmann, & DesJarlais, 1992).

Notre étude permet de voir que pour plusieurs jeunes, la consommation de SPA vise à faire face à plusieurs sentiments négatifs qui leur font vivre une véritable souffrance. Les jeunes ayant rapporté que la consommation était un moyen d'oublier, de gérer le stress ou de combler un manque de confiance en soi expriment qu'ils ont vécu une foule d'émotions négatives suite aux expériences de victimisation. Plusieurs jeunes ayant recours à la consommation pour faire face à leurs expérience de victimisation ont exprimé le fait qu'il refoulait ce qu'ils vivaient, qu'ils n'en parlaient pas à personne, qu'ils se repliaient sur eux-mêmes, qu'ils se sentaient seuls ou pas aimés. La consommation de SPA leur permet donc de faire face à ces sentiments négatifs. Par ailleurs, Lazarus et Folkman (1984) définissent le coping comme une série d'efforts cognitifs et comportementaux qui engendrent chez une personne des réponses pour faire face à une situation de stress. L'attitude de refoulement et la consommation de SPA semblent les stratégies adaptatives privilégiées pour certains jeunes de notre échantillon. Ces stratégies adaptatives sont considérées comme étant non productives selon

Frydenberg et Lewis (2000), c'est-à-dire centrées sur les émotions ou orientées vers l'évitement du problème plutôt que sur la résolution de ce dernier.

*Besoin d'évacuer les émotions.* Il est également possible de réaliser que les jeunes victimes de notre étude, tout comme les jeunes interviewés dans l'étude de Brunelle, Cousineau et Brochu (2002) vivent différents sentiments négatifs qu'ils ont tendance à diriger soit vers autrui par des comportements délinquants ou violents, soit vers eux-mêmes par la consommation abusive ou excessive de SPA. Le fait que certains jeunes ayant rapporté utiliser la délinquance ou la violence comme moyen de se défouler suite aux expériences de victimisation est cohérent avec la théorie de la tension d'Agnew (Agnew, 1985). En fait, ces adolescents utilisent probablement la violence ou la délinquance pour exprimer les sentiments négatifs qu'ils vivent suite aux expériences de victimisation vécues et qu'ils n'ont pas la possibilité ou la capacité d'exprimer par des voies socialement acceptées.

Pour certains jeunes de notre étude, les expériences de victimisation les amènent à vivre des sentiments extériorisés tels que l'agressivité, la colère, la haine, la rage, le désir de vengeance. Pour ces derniers, la violence ou la délinquance est un moyen d'évacuer toute cette charge agressive qu'ils semblent incapables de contenir. Certains disent que le fait d'exprimer ouvertement cette agressivité sous forme de comportements violents leur permet de se libérer. En fait, ces jeunes vivent une charge agressive intense qu'il leur faut à tout prix évacuer. La violence ou la délinquance semblent les seuls

moyens de les libérer de ces émotions négatives. Le besoin de se défouler suite à des événements vécus négativement est également considéré comme une stratégie adaptative non productive (Frydenberg & Lewis, 2000).

*Besoin de fuir.* Plusieurs jeunes rapportent un désir de fuir les expériences de victimisation vécues ou les sentiments qui y sont associés. Ce désir de fuir mène certains jeunes vers des comportements délinquants. Les jeunes de notre étude qui rapportent le désir de fuir le milieu familial hostile ont tendance à s'associer à des pairs déviants avec lesquels ils s'engagent dans des activités délinquantes. Il est possible de croire que ces jeunes, après avoir quitté le milieu familial se retrouvent dans des situations précaires aux plans économique et social. Ainsi, pour répondre à leurs besoins de base ou pour assurer leur sécurité, ces jeunes ont généralement tendance à avoir recours à des activités délinquantes qui les mènent à s'associer à des pairs qui participent aux mêmes types d'activités (Gaetz, 2004). Il est également possible de penser que l'association à des pairs qui partagent des valeurs similaires aux jeunes permettent à ces derniers de recréer des liens affectifs ou des liens d'appartenance qu'ils n'ont pas eu la possibilité de développer dans leur milieu familial. Comme il a été mentionné précédemment, les relations sociales et les liens d'appartenance sont très importants dans la vie des adolescents.

*Les comportements déviants : un risque pour la victimisation*

*Style de vie à risque.* Plusieurs jeunes ont également rapporté que certaines situations associées à leur mode de vie déviant les mettaient plus à risque de vivre des expériences de victimisation. Tout d'abord, la consommation de SPA engendre certaines problématiques que l'on retrouve moins chez les non-consommateurs ou chez les personnes ne côtoyant pas un réseau de consommateurs telles que les dettes de drogues, la vente de drogues et les problèmes de consommation de type abus ou dépendance. En concordance avec certains résultats recensés dans la littérature, les adolescentes de notre étude en état d'intoxication sont plus vulnérables aux abus sexuels en raison de leur faible habileté à détecter les agresseurs potentiels due à leur état d'intoxication (Champion et al., 2004; Kilpatrick et al., 1997; Parent, 2000). Le fait que les vendeurs de drogues, les jeunes dépendants au SPA ou ceux ayant des dettes reliées à leur consommation de SPA dans notre étude rapportent que leur mode de vie de consommateurs les a mené à vivre des expériences de victimisation est également cohérent avec certains résultats d'études recensées. En fait, ces études ont démontré que les usagers de drogues constituent des cibles privilégiées pour la victimisation puisque les agresseurs verraien t en eux des personnes sans grandes défenses et vulnérables (Champion et al., 2004; Parent, 2000).

D'autres jeunes ont rapporté que la délinquance était une raison pour laquelle ils ont vécu des expériences de victimisation. Selon le discours de ces derniers, l'engagement

dans un gang les amènerait à être en contact constant avec la violence soit en tant que témoin ou en tant que victime. Ces résultats concordent avec ceux de Sampson et Lauritsen (1990) selon lesquels le risque de victimisation dépend de la fréquence avec laquelle la personne est en contact avec des personnes délinquantes. Plusieurs auteurs rapportent que les jeunes engagés dans la délinquance ou associés à des pairs délinquants sont plus à risque d'être victimisés (Lauritsen, Samson et Laub, 1991; Tyler, Hoyt, Whitbeck & Cauce, 2001; Zang et al., 2001) puisqu'ils ont davantage de contacts avec des agresseurs (Hagan & McCarthy, 1997; Mustaine & Tewsbury, 1998).

Notre étude permet de voir que l'engagement dans des comportements délinquants ou la consommation de SPA sont des modes de vie qui amènent les jeunes à côtoyer des personnes ou des endroits qui augmentent considérablement le risque de vivre des expériences de victimisation. En plus de leur environnement, certaines caractéristiques personnels que l'on retrouve chez ces jeunes, tel que l'agressivité ou l'impulsivité des jeunes délinquants ou consommateurs de SPA conduit ces jeunes dans des situations où le risque de victimisation est relativement élevé. Donc, il est possible d'expliquer le fait que les expériences de victimisation sont des conséquences d'un engagement dans la délinquance ou la consommation de drogues par le résultat d'interactions entre les caractéristiques individuelles et environnementales des jeunes. Cette perspective est cohérente avec l'approche écosystémique selon laquelle les difficultés d'adaptation s'expliquent par des difficultés d'interactions de plusieurs facteurs et non seulement par les caractéristiques individuelles de la personne. Selon cette approche, il faut considérer

à la fois les caractéristiques personnelles et l'environnement des jeunes pour comprendre le risque d'expériences de victimisation.

### Retombées possibles de l'étude

Après avoir expliqué les résultats de notre étude et les avoir mis en liens avec ceux recensés dans la littérature, voici les retombées possibles de ce mémoire. Tout d'abord, ce mémoire fait ressortir comment certains jeunes expriment leurs sentiments face aux expériences de victimisation vécus ainsi que les relations possibles qu'ils entrevoient entre leurs expériences de victimisation et leurs comportements déviants. Le discours des jeunes permet de mieux comprendre en quoi la délinquance ou la consommation de SPA peuvent être une raison ou une conséquence des expériences de victimisation vécue où dont certains jeunes sont témoins. Cette étude apporte donc une meilleure compréhension de la réalité des jeunes délinquants ou consommateurs de SPA ayant vécu des expériences de victimisation. Une connaissance accrue des sentiments et des interprétations des jeunes par rapport à ces événements permettra une intervention plus personnalisée auprès de cette clientèle. Les paragraphes qui suivent visent à donner des pistes d'intervention en se basant sur des approches qui sont cohérentes avec le discours des jeunes obtenus dans le cadre de notre étude.

*De la victimisation aux comportements déviants*

*Approche cognitivo-comportementale.* L'approche cognitivo-comportementale est largement utilisée dans le cadre de l'intervention auprès des adolescents en difficulté. Selon cette approche, les cognitions influencent les réactions émotionnelles, qui à leur tour, influencent le comportement (Leblanc et al., 1998). Afin de bien comprendre le comportement d'une personne, il est important de considérer comment cette dernière traite cognitivement et émotionnellement les événements qu'elle vit (Massé, 2006). Leblanc et al. (1998) rapportent également l'importance des cognitions dans la compréhension du comportement humain (Leblanc et al., 1998). Selon l'approche cognitivo-comportementale, la personne est un agent actif qui exerce une influence sur son environnement (Massé, 2006). Le but des interventions cognitivo-comportementales est donc de modifier les cognitions, en augmentant le contrôle que les jeunes exercent sur leurs propres comportements, dans le but de trouver des alternatives plus adaptées que la consommation de SPA ou la délinquance pour faire face aux expériences de victimisation. De plus, différentes techniques cognitivo-comportementales peuvent être utilisées auprès des jeunes ayant mentionné des sentiments d'impuissance suite aux expériences de victimisation dans le but de leur redonner confiance en leur capacité d'influencer leur environnement.

Dans le cadre de notre étude, les raisons évoquées par les jeunes par rapport à leur engagement dans leurs comportements déviants suite aux expériences de victimisation,

nous permettent de décrire certaines pistes d'intervention à privilégier auprès de ces derniers. Il serait intéressant de réaliser des ateliers sur les relations d'amitié à l'adolescence afin d'amener les jeunes à trouver des alternatives à leur consommation de SPA ou à leurs comportements délinquants pour se faire accepter ou aimer des autres. Également, des ateliers basés sur le développement de l'estime de soi ou visant à développer le sentiment de compétence seraient également à privilégier pour trouver des moyens plus adaptés d'acquérir une image positive de soi en dehors de la consommation de SPA.

Par ailleurs, avant d'amorcer un travail sur les cognitions, il est important d'amener le jeune à exprimer ses émotions en lien avec les expériences de victimisation qu'ils ont vécues. Le but étant de leur donner la possibilité d'apprendre à les exprimer à l'aide de comportements plus adaptés que la délinquance, la violence ou la consommation de SPA. Les principales stratégies d'intervention pouvant être utilisées sont : l'entraînement aux habiletés sociales, l'entraînement à la gestion de la colère, la résolution de conflit, le développement du raisonnement moral, la gestion du stress, etc. (Golstein, 1988; Leblanc et al., 1998). La gestion de la colère (ou autocontrôle) serait à privilégier auprès des jeunes mentionnant des sentiments d'agressivité ou auprès de ceux disant s'être engagés dans la délinquance pour se défouler. Feindler et Ecton (1986) définissent l'autocontrôle par un ensemble de procédés cognitifs et instrumentaux qui incitent une personne à choisir, de façon consciente et régulière, d'adopter des comportements plus convenables et d'inhiber ses comportements inadaptés. Ce type de technique viserait à

augmenter l'autocontrôle et à diminuer les actes impulsifs. Plusieurs études ont démontré qu'un faible niveau d'autocontrôle serait une variable médiateuse entre les expériences de victimisation et les comportements délinquants ou la consommation de SPA (Bailey & McCloskey, 2005; Chapple et al., 2005; Weiner et al., 2003). L'entraînement aux habiletés sociales serait également adapté pour certains jeunes de notre étude. 'Water et Stroufe (1983) définissent la compétence sociale comme étant la capacité d'une personne à gérer son comportement, son affect et ses habiletés cognitives pour atteindre des buts sociaux qui sont positifs pour elle-même et pour autrui.

*Approche psychoéducative.* Il est également possible d'expliquer l'engagement vers la délinquance ou la consommation de SPA de certains jeunes de notre étude par le principe d'adaptation telle que définie par l'approche psychoéducative. L'adaptation réside dans le fait que l'individu, soumis à de multiples agents stressants, essaie de maintenir son équilibre et de satisfaire ses besoins (OCCOPPQ, 2008). L'intervention psychoéducative consiste donc à favoriser des interactions appropriées entre la personne et son milieu et à lui permettre de retrouver un équilibre dynamique entre ses capacités personnelles et son environnement et ce, dans un cadre de vécu partagé (Gendreau, 2001). La notion de coping est également utilisée pour définir les différentes stratégies d'adaptation utilisées par l'individu pour maintenir cet équilibre. Le modèle transactionnel de Lazarus et Folkman (1984) explique bien l'influence bidirectionnelle entre les ressources individuelles et les contraintes du milieu. Les jeunes de notre échantillon ont exprimé plusieurs stratégies ou sentiments suite aux expériences de

victimisation que Frydenberg et Lewis (2000) classent parmi des stratégies non productives, c'est-à-dire centrées sur les émotions ou orientées vers l'évitement du problème plutôt que sur la résolution de ce dernier telles que : se défouler, faire diminuer la tension ou le stress, s'accuser ou se blâmer et se refermer sur soi. D'autres jeunes de l'étude rapportent que la consommation de SPA est utilisée pour oublier leurs problèmes ou pour combler une faible estime de soi. La consommation de SPA est caractérisée par une stratégie d'évitement, donc comme une stratégie non productive également. En ce sens, plusieurs études ont démontré que les jeunes vivant des expériences de victimisation ont recours à la consommation de SPA comme stratégies adaptatives pour faire face aux sentiments ou aux répercussions négatives de leurs expériences de victimisation (Ballon et al., 2001; Champion et al., 2004; Jarvis et al., 1998; Kilpatrick et al., 1997, 2000). Les résultats d'une étude québécoise réalisée auprès d'un échantillon d'adolescents québécois issus d'écoles publiques révèlent que la majorité des stratégies adaptatives associées aux troubles intérieurisés et extérieurisés étaient de nature non productive (Dumont, Leclerc, & Pronovost, 2000). De plus, l'étude de Leclerc, Dumont et Pronovost (2006) indique que les jeunes vivent des expériences d'intimidation parce qu'ils n'utilisent pas de stratégies efficaces pour faire face aux conflits ou qu'ils ne se sentent pas capables d'y faire face de façon adéquate. Au plan de l'intervention, il serait donc important d'amener ces jeunes à utiliser des stratégies adaptatives plus productives pour faire face aux différents événements qu'ils auront à vivre ultérieurement et diminuer l'utilisation de stratégies non productives. Des exemples de stratégies productives à développer pourrait être : encourager les jeunes à rechercher le soutien

social (pairs, parents, professionnels), pratiquer de l'activité physique pour évacuer le stress ou la colère, évaluer les pour et les contre des situations vécues et des solutions choisies pour faire face aux problèmes, se centrer sur le positif, chercher à se détendre ou à se divertir.

*Approche écosystémique.* Selon la perspective écosystémique (Bronfenbrenner, 1979), les problèmes d'adaptation sont le résultat de difficulté d'interactions entre plusieurs facteurs personnels et environnementaux, interreliés et interdépendants (OCCOPPQ, 2008). En ce sens, les résultats de notre étude démontrent qu'il existe une interrelation entre les expériences de victimisation et les comportements délinquants ou la consommation de SPA. Pour certains jeunes, les expériences de victimisation les amènent à s'associer à des pairs déviants et à adopter des comportements délinquants ou la consommation de drogues soient pour se faire accepter, se faire aimer ou fuir le milieu familial hostile. Cette association à des pairs déviants et l'engagement dans des activités déviantes augmentent à leur tour le risque d'être témoin de violence ou d'être impliqué dans des situations de violence qui peuvent résulter en des expériences de victimisation ou de délinquance (Nofziger & Kurtz, 2005). D'autres études ont également démontré l'existence de liens significatifs entre les expériences de victimisation vécues dans la famille et les expériences de victimisation vécue dans la rue (Baron, 1997; Tyler et al., 2000; Whitbeck et al., 2001).

Donc, selon l'approche écosystémique (Bronfenbrenner, 1979) il est primordial de mettre en place des interventions qui ne sont pas uniquement centrées sur l'individu, mais également sur les différents environnements et les différentes personnes avec lesquels il interagit. Donc, au plan de la prévention, il est important d'offrir des services aux familles pour les amener à développer des habiletés parentales adéquates. Des moyens devraient être mis en place pour favoriser l'établissement de liens harmonieux et le développement de liens d'appartenance entre les membres de la famille. Des rencontres de groupe avec l'adolescent et ses parents sont à privilégier pour atteindre ce type d'objectif. La présence d'une tierce personne dans la relation parent-adolescent peut favoriser les échanges et offrir une occasion de partager les sentiments de part et d'autres. En fait, notre étude montre clairement que les conflits familiaux ou les expériences de victimisation détériorent les liens familiaux. Cette détérioration des liens peut mener certains jeunes vers des comportements déviants lorsque leur besoin d'appartenance ou leur besoin d'être accepté ou aimé ne sont pas comblés. Il serait également important de mettre en place des stratégies pour mettre fin à l'intimidation en milieu scolaire et favoriser la dénonciation de ce type d'agression. Il faudrait sensibiliser les milieux scolaires aux effets néfastes tant de l'agression directe que de l'agression indirecte et les amener à être plus aptes à identifier des situations d'intimidation de type indirect. Au plan communautaire, il serait important d'augmenter la visibilité des différents organismes offrant des services aux jeunes vivant des expériences de victimisation, afin d'augmenter le recours à ces services par les jeunes victimes.

*Approche différentielle.* Leblanc et al. (1998) rappellent l'importance d'avoir recours à l'intervention différentielle auprès des adolescents en difficultés. En fait, les interventions que nous mettons en place auprès des adolescents délinquants ou consommateurs de SPA ayant vécus des expériences de victimisation doivent être adaptées aux types de difficulté qu'ils vivent. Les résultats de notre étude vont en ce sens. Le discours des jeunes nous montre que les sentiments exprimés suite aux expériences de victimisation et les liens qu'ils évoquent entre ces expériences et leurs comportements déviants varient selon le sexe et les types de victimisation vécus. De plus, notre étude a permis de constater que plusieurs trajectoires sont possibles pour relier les expériences de victimisation à la délinquance ou à la consommation de SPA. Il est donc primordial, avant de mettre en place des stratégies d'intervention, d'avoir recours à une évaluation complète de la situation du jeune, de ses caractéristiques personnelles et environnementales.

#### *Des comportements déviants vers les expériences de victimisation*

*Approche de réduction des méfaits.* La réduction des méfaits est une approche qui vise à réduire les méfaits sociaux et les risques pour la santé associés à la consommation de SPA, sans nécessairement exiger que les personnes deviennent abstinences (Thomas, 2005b). Cette approche comprend deux volets : réduction des usages à risque et réduction des conséquences négatives (Beauchesne, 2001). En ce sens, une intervention basée sur la prise de conscience du jeune de son mode de vie de consommateur et de ses

conséquences serait d'abord à privilégier. Le discours des jeunes nous permet d'affirmer que les garçons de notre échantillon rapportent vivre des expériences de victimisation soit en raison de leur statut de vendeur de drogues ou de leurs dettes de drogues. Dans le cas des filles c'est plutôt lorsqu'elles sont en état d'intoxication ou lorsqu'une personne leur offre de la drogue qu'elles sont plus susceptibles de vivre des expériences de victimisation. Ainsi, l'intervention pourrait viser l'identification des différentes situations à risque d'agression, l'apprentissage de stratégies pour y faire face et la diminution des conséquences liées à leur mode de vie de consommateur. En effet, plusieurs auteurs ont montré que les jeunes consommateurs sont des cibles privilégiées de la part des agresseurs qui voient en eux des personnes sans grande défense et vulnérables (Champion et al., 2004; Parent, 2000). De plus, d'autres auteurs ont ajouté qu'en état d'intoxication ou lorsque le mode de vie est axé sur la consommation, les jeunes éprouvent une plus grande difficulté à détecter les agresseurs potentiels (Champion et al., 2004; Kilpatrick et al, 2000; Parent, 2000).

*Programme ART.* Enfin, pour quelques jeunes, c'est leur engagement dans un gang qui les amène à vivre ou à être témoins d'expériences de victimisation. Les jeunes de notre échantillon évoquent un rapport constant avec la violence soit en tant que victimes ou en tant que témoins. Certaines études montrent, en effet, que l'univers des gangs est un environnement violent caractérisé par le port ou l'utilisation d'armes à feu ou d'armes blanches et l'implication dans des batailles (Fredette, Proulx, & Hamel, 2000; Hamel , Fredette, Blais, & Bertot, 1998). Nombreux sont les adolescents, qui, suite à

leur entrée dans le gang, ont assisté à l'escalade de la violence et de la criminalité dans laquelle ils sont à la fois des agresseurs et des victimes (Hamel et al., 1998). L'intervention auprès des adolescents associés à des activités de gang doit viser la prise de conscience du jeune concernant la dynamique du gang auquel il adhère de même que son influence sur leur mode de vie, sans jamais discréder le gang ou porter des jugements moraux (Fredette et al., 2000). Le programme Aggression Replacement Training (ART) est le modèle d'intervention le plus récent utilisé auprès des adolescents présentant des problèmes chroniques de violence (Golstein & Glick, 1994). Ce programme est basé sur des techniques cognitivo-développementale et cognitivo-comportementale telles que : l'entraînement aux habiletés sociales, l'entraînement au contrôle de la colère et l'éducation morale. Il s'avère une avenue prometteuse et innovatrice pour intervenir auprès des jeunes associés à des activités de gang (Fredette et al., 2000).

*Conclusion*

Pour conclure ce mémoire, nous rappellerons les objectifs de l'étude et les principaux résultats à retenir. Ensuite, une critique de ce mémoire sera exposée sous forme de forces et de limites de l'étude. Enfin, quelques pistes ou questions intéressantes sur lesquelles des nouvelles études devraient porter une attention particulière seront présentées.

L'objectif principal de l'étude était d'explorer les liens entre les expériences de victimisation vécues et la déviance juvénile à partir du point de vue exprimé par les adolescents délinquants et consommateurs de SPA. Au préalable, nous avons d'abord étudié les principales formes de victimisation vécues par des adolescents délinquants et consommateurs de SPA. Dans le cadre de notre étude, plusieurs d'entre eux disent avoir vécu plus d'une forme de victimisation au cours de leur vie. Il importe de retenir que les jeunes vivant diverses formes de victimisation semblent davantage faire de liens entre leurs expériences de victimisation et leurs comportements déviants que ceux qui n'en ont vécu qu'une seule.

L'étude permet de constater que les sentiments vécus par les adolescents face à leurs expériences de victimisation varient en fonction du sexe et du type de victimisation vécu. Il est donc important de bien évaluer la situation du jeune

avant de mettre en place des stratégies d'intervention, puisque ces dernières devront tenir compte du sexe de la personne, du type de victimisation vécu et des sentiments qu'ils évoquent en lien avec ses expériences de victimisation. Les sentiments sont importants à prendre en considération lorsque nous devons intervenir avec des jeunes ayant vécus des expériences de victimisation, car ces derniers ont une influence non négligeable sur les comportements que les jeunes adopteront pour y faire face.

En tant qu'objet principal de notre étude, nous avons décrit les différentes relations possibles perçues par les jeunes entre leurs expériences de victimisation et leurs comportements délinquants ou leur consommation de SPA. Il importe de retenir que la victimisation peut être perçue par les jeunes à la fois comme un motif d'engagement dans la délinquance ou la consommation de SPA ou comme une conséquence de ces comportements déviants. Par contre, pour la majorité des jeunes de notre étude, les expériences de victimisation sont davantage perçues comme des raisons de leur engagement dans la délinquance ou la consommation de SPA.

#### Forces et limites de l'étude

La principale force de ce mémoire tient dans le fait qu'il accorde une place de premier plan à l'interprétation et aux significations que donne l'acteur social, soit le jeune, aux situations qu'il vit. La majorité des études portant sur les relations entre les expériences de victimisation et les comportements déviants à l'adolescence sont de

nature quantitative et négligent les processus cognitifs ou émotifs qui sous-tendent ces relations. Ce mémoire, en s'intéressant à la perception des acteurs par le biais d'une démarche inductive et en utilisant la méthode du récit de vie pour recueillir le discours des jeunes, met l'emphase sur le sens, les significations et les sentiments que les jeunes attachent aux événements de victimisation vécus. Il s'avère nécessaire de s'intéresser aux significations et aux interprétations que les jeunes portent aux situations pour comprendre l'implication des jeunes dans des comportements délinquants ou dans la consommation de SPA, car ces interprétations sont susceptibles d'influencer leurs choix de vie. Cette étude, de nature compréhensive, apporte donc un regard complémentaire aux connaissances actuelles sur les liens entre les expériences de victimisation et certains comportements déviants à l'adolescence.

Ce mémoire comporte tout de même certaines limites qu'il est important de prendre en considération. Tout d'abord, il s'inscrit à l'intérieur d'une autre étude plus large dont l'objectif principal n'est pas de s'intéresser spécifiquement aux expériences de victimisation même s'il s'agissait d'un thème à explorer dans le guide d'entrevue. Ainsi, dans certaines entrevues, le sujet n'a été exploré que partiellement puisque les jeunes n'étaient pas invités systématiquement à faire des liens entre leurs expériences de victimisation et leurs comportements déviants. Les résultats de ce mémoire sont donc tirés du récit spontané des jeunes sur leurs expériences de victimisation. Il serait intéressant de reproduire cette étude pour étudier plus en profondeur les significations et les sentiments se rattachant aux expériences de victimisation et de prévoir un canevas

d'entrevue orientant le discours des jeunes sur les liens qu'ils font entre leurs expériences de victimisation et leurs comportements déviants. Par ailleurs, les jeunes ayant parlé de leurs expériences de victimisation n'ont pas tellement parlé du fait qu'ils pouvaient aussi se retrouver dans le rôle de l'agresseur à l'occasion. Il se peut que certains jeunes aient insisté davantage sur certaines dimensions de leur expérience dans le cadre de l'entretien par souci de désirabilité sociale.

#### Piste à suivre pour les recherches à venir

Pour conclure, certaines questions mériteraient d'être approfondies davantage dans le cadre de recherches ultérieures. Tout d'abord il serait intéressant d'explorer davantage la notion de l'importance du lien d'appartenance chez les jeunes ayant vécu des expériences de victimisation. Pour plusieurs jeunes de notre échantillon, ce besoin semble être relié à leur engagement dans des comportements déviants. Une autre piste qui mériterait d'être explorée davantage est le fait que certains jeunes ont recours à des activités déviantes pour mettre fin à l'intimidation en milieu scolaire. Des études développementales s'intéressant à cette relation permettraient de mieux comprendre en quoi et comment les comportements déviants peuvent devenir un moyen de mettre fin aux expériences d'intimidation pour certains jeunes. Ensuite, bien que plusieurs études aient démontré que les adolescents délinquants ou consommateurs de drogues ont tendance à utiliser des stratégies adaptatives non productives pour faire face aux difficultés qu'ils vivent, il serait pertinent d'approfondir pourquoi ces jeunes ont recours

à ces types de stratégies adaptatives ou qu'ils n'ont pas tendance à utiliser des stratégies plus productives. Également, comme le démontre notre étude, les adolescents délinquants et consommateurs de drogues ont tendance à se retrouver dans diverses situations à risque de vivre des expériences de victimisation. Par contre, le discours des jeunes ne nous permet pas de comprendre suffisamment pourquoi ces jeunes se retrouvent dans ces positions à risque. De plus, l'approche de réduction des méfaits est généralement utilisée dans les domaines de la toxicomanie, mais rarement dans des contextes de victimisation. Il serait donc intéressant de mener une recherche-action visant à déterminer l'impact d'une approche de réduction des méfaits auprès des jeunes vivant diverses expériences de victimisation. En fait, il serait intéressant de vérifier si à partir de ce type d'approche il serait possible de diminuer l'engagement dans des situations à risque de victimisation chez les jeunes délinquants ou consommateurs de SPA. Finalement, tel que mentionné précédemment, il serait fort intéressant d'étudier plus spécifiquement, selon une approche qualitative, les sentiments se rattachant aux expériences de victimisation et les divers liens que les jeunes rapporteraient entre leur expériences de victimisation et leur comportements déviants, en utilisant un canevas d'entrevue dont les questions seraient plus spécifiquement dirigées vers l'obtention d'informations sur ces interrelations.

## *Références*

- Acoca, L. (1998). Outside/inside : The violation of American girls at home, on the streets, and in the juvenile justice system. *Crime & Delinquency*, 44, 561-589.
- Adlaf, E.M., Begin, P., & Sawka, E. (2005). *Enquête sur les toxicomanies au Canada (ETC) : Une enquête nationale sur la consommation d'alcool et d'autres drogues par les Canadiens : La prévalence de l'usage et les méfaits, rapport détaillé 2005*. Ottawa : Centre Canadien de Lutte contre l'Alcoolisme et les Toxicomanies.
- Aebi, M.R. (2006). *Comment mesurer la délinquance?* Paris : Armand Colin.
- Agnew, R.A. (1985). A revised strain theory of delinquency. *Social Forces*, 64, 151-167.
- Agnew, R.A. (1992). Fondation for a general strain theory of crime and delinquency. *Criminology*, 30, 47-87.
- American Psychological Association (2004). *Mini DSM-IV-TR : Critères diagnostiques*. Paris : Masson.
- Arata, C.M., Langhinrichsen-Rohling, J., Bowers, D., & O'Farrill-Swails, L. (2005). Single versus multi-type maltreatment : An examination of the long-term effects of child abuse. *Journal of Aggression, Maltreatment and Trauma*, 11(4), 29-52.
- Arellano, C.M. (1996). Child maltreatment and substance use : A review of the litterature. *Substance Use and Misuse*, 31(7), 927-935.
- Ashcroft, J., Daniels, D.J., & Hart, S.V. (2003). *Youth Victimization: Prevalence and Implications*. Washington : National Institut of Justice, Department of Justice.
- AuCoin, K. (2005). *Les enfants et les jeunes victimes de crimes avec violence*. Ottawa : Centre Canadien de la Statistique Juridique, Statistique Canada.
- Bailey, J.A., & McCloskey, L.A. (2005). Patways to adolescent substance use among sexually abused girls. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 33(1), 39-53.
- Bailey, S.L., Camlin, C.S., & Ennett, S.T. (1998). Substance use and risk sexual behaviour among homeless and runaway youth. *Society for Adolescent Medicine*, 23, 378-388.
- Ballon, B.C., Courbasson, C., Psych, C., & Smith, P.S. (2001). Physical ans sexual abuse issues among youth with substance use problems. *Canadian Journal of Psychiatry*, 46, 617-621.
- Bandura, A. (1971). *Social learning theory*. Morristown : General Learning.

- Bandura, A. (1973). *Aggression : A social learning analysis*. Englewood Cliffs : Prentice Hall.
- Bao, W-N., Whitbeck, L.B., & Hoyt, D.R. (2000). Abuse, support, and depression among homeless and runaway adolescents. *Journal of Health and Social Behavior*, 41, 408-420.
- Bardin, L. (1977). *L'analyse de contenu*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Baron, S.W. (1997). Risky lifestyle and the link between offending and victimization. *Studies of Crime and Crime Prevention*, 6, 53-72.
- Baron, S.W., Forde, D.R., & Kennedy, L.W. (2001a). Rough justice : Street youth and violence. *Journal of Interpersonal Violence*, 16, 662, 678.
- Baron, S.W., Kennedy, L.W., & Forde, D.R. (2001b). Male street youths' conflict : The role of background subcultural and situational factors. *Justice Quarterly*, 18, 759-789.
- Bartol, C.R. (2002). *Criminal behavior : A psychosocial approach*. New-Jersey : Pearson Education.
- Bauchesne, L. (2001). Pour une réelle politique de réduction des méfaits. Dans P. Brisson (Sous la dir. de.) *L'usage de drogues et les toxicomanies* (pp.73-99). Montréal : Gaëtan Morin Éditeurs.
- Beaumont, C., Couture, C., Desbiens, N., Sanfaçon, C., & Vachon, G. (2004). Intervenir auprès des jeunes en difficultés de comportement : Une affaire de cœur et de raison. *Ville-École-Intégration-Enjeux*, 8, 143-153.
- Beck, G. (1994). Self-reported bullying among imprisoned young offenders. *Inside Psychology*, 2, 16-21.
- Becker, H.S. (1963). *Outsiders : Studies in the Sociology of Deviance*. New-York : Free Press.
- Bélanger, J., Gosselin, C., Bowen, F., Desbiens, N., & Janosz, M. (2006). L'intimidation et les autres formes de violence à l'école. Dans L. Massé, N. Desbiens et C. Lanaris (Eds), *Les troubles de comportements à l'école, prévention, évaluation et intervention* (p.53-65). Montréal : Gaëtan Morin.
- Bentley, K.M., & Li, A.K.F. (1995). Bully and victim problem in elementary schools and students' beliefs about aggression. *Canadian Journal of School Psychology*, 11, 153-165.

- Berenson, A.B., Constance, M., McCombs, W., & McCombs, S. (2001). Exposure to violence and associated health risk behaviors among adolescent girls. *Archives of Pediatrics Adolescent Medicine*, 155(11), 1238-1242.
- Bergen, H.A., Martin, G., Richardson, A.S., Allison, S., & Roeger, L. (2004). Sexuel abuse, antisocial behavior and substance use : gender differences in young community adolescents. *Australian and New-Zealand Journal of Psychiatry*, 38, 34-41.
- Bertaux, D. (1997). *Les récits de vie, perspective ethnosociologique*. Paris : Éditions Nathan.
- Bertrand, K., Ménard, J-M., & Plourde, C. (2004). *Synthèse de l'évaluation du programme jeunesse. Recension des écrits et recommandations pour sa révision*. Trois-Rivières : Domrémy MCQ.
- Blumer, H. (1969). *Symbolic Interactionism : Perspective and Method*. New-Jersey : Prentice-Hall.
- Boles, S.M., & Miotti, K. (2003). Substance abuse and violence : A review of the litterature. *Aggression and Violence Behavior*, 8(2), 155-174.
- Bouhnik, P. (1996). Système de vie et trajectoires des consommateurs d'héroïne en milieu urbain défavorisé. *Communications*, 62, 241-256.
- Brezina, T. (1998). Adolescent maltreatment and delinquency : The question of intervening process. *Journal of Research in Crime and Delinquency*. 35(1), 71-99.
- Brochu, S. (2006). *Drogue et criminalité : une relation complexe*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Borochu, S., & Brunelle, N. (1997). Toxicomanie et délinquance : Une question de style de vie? *Psychotropes*, 3(4), 107-125.
- Brochu, S., & Parent, I. (2005). *Les flambeurs : trajectoire d'usagers de cocaïne*. Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development : experiments by nature and design*. Cambridge, MA : Havard University Press.
- Brown, K., & Falshaw, L. (1998). Street children and crime in the UK : A case of abuse and neglect. *Child Abuse Review*, 7(4), 241-253.

- Brunelle, N., Brochu, S. & Cousineau, M-M. (1998). *Des cheminements vers un style de vie déviant : adolescents des centres jeunesse et des centres pour toxicomanes*. Université de Montréal : Cahier de recherche du CICC.
- Brunelle, N., Brochu, S., & Cousineau, M-M. (2005a). Des jeunes se racontent : Le point sur leurs trajectoires d'usage de drogues et de délinquance. Dans L. Guyon, L. Desjardins & M. Landry (dir.), *Les jeunes et les drogues* (p.279-325). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Brunelle, N., Cousineau, M-M., & Brochu, S. (2002a). Deviant youth trajectories : adoption, progression and regression on deviant lifestyles. Dans S. Brochu, C. Da Agra, & M-M. Cousineau (Eds.), *Drugs and crime deviant pathways* (p.115-135). London : Ashgate Publishing.
- Brunelle, N., Cousineau, M-M., & Brochu, S. (2002b). La famille telle que vécue par des jeunes consommateurs de drogues et trajectoires types de déviance juvénile. *Drogues, Santé et Société*, 1(1). 165-210.
- Brunelle, N., Cousineau, M-M., & Brochu, S. (2005b). Trajectoires déviantes de garçons et de filles : Points de convergence et de divergence. Dans N. Brunelle & M-M. Cousineau (dir.), *Trajectoires de déviance juvénile : Les éclairages de la recherche qualitative* (p.9-30). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Brunelle, N., Plourde, C., Gendron, A., Cordeau, D., & Piché, V. (2006b). *Évaluation de l'efficacité des unités en centre jeunesse spécialisées dans le traitement des toxicomanies : Le Dôme et La Croisée*, Rapport remis au Fonds Richelieu de recherche sur l'enfance.
- Brunelle, N., Plourde, C., & Tremblay, J. (2006a). L'usage de drogues et la délinquance. Dans L. Massé, N. Desbiens et C. Lanaris (Eds), *Les troubles de comportements à l'école, prévention, évaluation et intervention* (p.29-37). Montréal : Gaëtan Morin.
- Burke, L. (2003). The impact of maternal depression on familial relationship. *Interpersonal Review of Psychiatry*, 15(3), 243-255.
- Byqvist, S., & Olsson, B. (1998). Male drug abuse, criminality and subcultural affiliation in a career perspective. *Journal of Psychoactive Drugs*, 30(1), 53-68.
- Caetano, R., Craig, F.A., Field, & Nelson, S. (2003). Association between childhood physical abuse, exposure to parental violence and alcohol problem in adulthood. *Journal of Interpersonal Violence*, 18(3), 240-257.

- Carboneau, R. (2002). Developmental trajectories leading to delinquency and substance use in adolescent : Result from Quebec studies. Dans S. Brochu, C. DaAgra & M-M. Cousineau (dir.), *Drugs and crime deviant pathways* (p.85-96). London : Ashgate Publishing.
- Cauce, A., Paradise, M., Ginzler, J.A., Embry, L., Morgan, C., Lohr, Y., & Theofelis, J. (2000). The characteristics and mental health of homeless adolescents : Age and gender differences. *Journal of Educational and Behavioral Disorders*, 8(4), 230-242.
- Centre Canadien de Lutte contre l'Alcoolisme et les Toxicomanies (2007). *Toxicomanie au Canada : Pleins feux sur les jeunes*. Ottawa : Centre Canadien de Lutte contre l'Alcoolisme et les Toxicomanies (CCLAT).
- Champion, H.L.O., Foley, K.L., DuRant, R.H., Hensberry, R., Altman, D., & Wolfson, M. (2004). Adolescent sexual victimization, use of alcohol and other substances, and other health risk behaviors. *Journal of adolescent health*, 35, 321-328.
- Chapple, C.L., Tyler, K.A., & Bersani, B.E. (2005). Child neglect and adolescent violence : examining the effects of self-control and peer rejection. *Violence and Victims*, 20(1). 39-53.
- Charach, A., Pepler, D.J., & Ziegler, S. (1995). Bullying at school : A Canadian perspective. *Education Canada*, 35(1), 12-18.
- Chen, X., Tyler, K.A., Whitbeck, L.B., & Hoyt, D.R. (2004). Early sexual abuse, street adversity, and drug use among female homeless and runaway adolescents in the Midwest. *Journal of Drug Issues*, 34(1), 1-21
- Chung, I.J., Hawkins, J.D., Gilchrist, L.D., Hill, K.G., & Nagin, D.S. (2002). Identifying and predicting offending trajectories among poor children. *Social Service Review*, 76(4), 663-685.
- Cicchetti, D., & Cohen, D.J. (2006). *Developmental psychopathology : risk, disorder and adaptation*. New-Jersey : John Wiley & Sons Inc.
- Clark, D.B., De Bellis, M.D., Lynch, K.G., Cornelius, J.R., & Martin, C.S. (2003). Physical and sexual abuse, depression and alcohol use disorders in adolescents : onsets and outcomes. *Drug and Alcohol Dependence*, 69, 51-60.
- Clements, K., Gleghorn, A., Garcia, D., Katz, M., & Marx, R. (1997). A risk profile of street youth in Northern California : Implications for gender-specific human immunodeficiency virus prevention. *Journal of Adolescent Health*, 20, 343-353.

- Cloutier, R., Drapeau, S. (2008). *Psychologie de l'adolescence (3<sup>e</sup> Édition)*. Montréal : Gaétan Morin Éditeur.
- Cohen, L.E., & Felson, M. (1979). Social change and crime rate trends : a routine activities approach. *American Sociological Review*, 44, 588-608.
- Collison, M. (1996). In search of the high life. *British Journal of Criminology*, 36(3), 428-444.
- Comité Permanent de Lutte à la Toxicomanie, CPLT (2002). *Évolution de la consommation d'alcool et de drogues chez les jeunes au Québec de 1987 à 1998 : constatations, comparaisons et pistes*. Québec : Ministère de la Santé et des Services Sociaux.
- Connell, A., & Farrington, D.P. (1994). Bullying among incarcerated young offenders : Developing an interview schedule and some preliminary results. *Journal of Adolescence*, 19, 75-93.
- Cousineau, M-M., Brochu, S., Fu, S, Houde, V., & Dufour, C. (2005b). *Jeunes, drogues et violence : des liens à comprendre*. Montréal : Centre International de Criminologie Comparée (CICC).
- Cousineau, M-M., Brochu, S., & Schneeberger, P. (2000). *Consommation de substances psychoactives et violence chez les jeunes*. Montréal : Comité Permanent de Lutte à la Toxicomanie (CPLT).
- Cousineau, M.M., Brochu, S., Sun, F. (2005c). Jeunes en milieu scolaire, drogues et violence. Dans Guyon, L., Brochu, S., Landry, M., (Eds.), *Les drogues et les jeunes. Usages et dépendances. Collection Toxicomanies (235-277)*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Cousineau, M-M., Hamel, S., & Fournier, M. (2005a). Les gangs du point de vue des jeunes : leur signification dans une trajectoire de vie. Dans N. Bunelle et M-M. Cousineau (Eds.), *Trajectoires de déviance juvénile : Les éclairages de la recherche qualitative* (p.97-120). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Cousineau, M-M., Hamel, S., Fournier, M., & Lhoumeau, S. (2001, juin). *Young girls on the streets and young girls associated with gangs, profile and trajectories : some similarities and some differences*. Communication présentée au Fourth International Seminar on Deviant Pathways : Deviant Trajectories Involving the Family, Youth, Drugs and Violence, Russie.
- Craig, W. (2004). L'intimidation et les bagarres. In W. Boyce (Ed.). *Les jeunes au Canada : leur santé et leur bien-être* (pp. 87-96). Ottawa : Publication Santé Canada.

- Craig, W.M., Peters, R.D., & Konarski, R. (1998). *L'intimidation et la victimisation chez les enfants d'âge scolaire au Canada*. Communication présentée à la Conférence Nationale sur la recherche : Investir dans nos enfants, Canada.
- Deater-Deckard, K., Dodge, K.A., Bates, J.E., & Pettit, G.S. (1998). Multiple risk factors in the development of externalizing behavior problems: group and individual differences. *Development and Psychopathology, 10*, 469-493.
- Debuyst, C. (1989). *Acteur social et délinquance*. Bruxelles : Pierre Mardaga.
- Demers, A., & Poulin, C. (2005). Consommation d'alcool. Dans E.M. Adlaf, P. Begin & E. Sawka (2005). *Enquête sur les toxicomanies au Canada (ETC) : Une enquête nationale sur la consommation d'alcool et d'autres drogues par les Canadiens : La prévalence de l'usage et les méfaits, rapport détaillé 2005*. Ottawa : Centre Canadien de Lutte contre l'Alcoolisme et les Toxicomanie (CCLAT).
- Dennis, M.L., & Stevens, S.J. (2003). Maltreatment issues and outcomes of adolescents enrolled in substance abuse treatment. *Child Maltreatment, 8*(1), 3-6.
- Deslauriers, J-P. (1987). *Les méthodes de recherche qualitative*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Deslauriers, J-P. (1991). *Recherche qualitative: guide pratique*. Montréal : Chenelière/McGraw-Hill.
- Deslauriers, J-P. & Kérésit, M. (1997). Le devis de recherche qualitative. Dans J. Poupart, J.P. Deslauriers, L.H. Groulx, A. Lapperiere, R. Mayer, & A.P. Pirès (Eds), *La recherche qualitative: Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p.85-111). Montréal : Gaëtan Morin.
- Deykin, E., & Buka, S. (1997). Prevalence and risk factors for posttraumatic stress disorder among chemically dependant adolescents. *American Journal of Psychiatry, 154*, 752-757.
- Dixon, L., Browne, K., & Hamilton-Giachritsis, C. (2005). Risk factors of parent abused as children : A mediational analysis of the intergenerational continuity of child maltreatment. *Journal of Child Psychology and Psychiatry, 46*(1), 47-49.
- Dubé, G., & Fournier, C. (2007). *Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, 2006. Quoi de neuf depuis 2002?* Québec : Institut de la Statistique du Québec (ISQ).
- Dubowitz, H., Black, M., Starr, Jr., & Zurivin, S. (1993). A conceptual definition of child neglect. *Criminal Justice and Behavior, 20*(1), 8-26.

- Dufour, C. (2004). *Étude sur le rôle des substances psychoactives en lien avec les manifestations de comportements violents chez les jeunes contrevenants de la région de Montréal*, Mémoire de maîtrise inédit, Université de Montréal.
- Dumont, M., Leclerc, D., & Pronovost, J. (2000). Profils psychopathologiques et stratégies adaptatives chez des adolescents. *Revue européenne de psychologie appliquée*, 50(1), 59-69.
- Durocher, L., Desrosiers, P., Pelletier, S., & Trudeau-Leblanc, P. (2000-2001). *Usage et abus de drogues : Guide d'accompagnement et d'intervention*. Montréal : Direction de la santé publique.
- Egeland, B., Bosquet, M., & Chung, A.L. (2002). Continuities and discontinuities in the intergenerational transmission of child maltreatment : Implications for breaking the cycle of abuse. Dans K. Browne, H. Hanks, P. Stratton, & C.E. Hamilton (Eds.), *Early prediction and prevention of child abuse* (p.217-232). England : Wiley.
- Erikson, M.F., & Egeland, B. (2002). Child Neglect. Dans J.E.B. Myers, L. Berliner, J. Brier, C.T. Hendrix, C. Jenny, & T.A. Reid (Eds.), *The APSAC Handbook on child maltreatment* (p.3-20). Thousand Oaks : Sage Publications, Inc.
- Erickson, M.F., & Weber, T.R. (1994). Cocaïne careers, control and consequences : Results from a Canadian Study. *Addiction Research*, 2(1), 37-50.
- Eslea, M., Menesini, E., Marita, Y., O'Moore, M., Mora-Merchan, Pereira, B., & Smith, P.K. (2003). Friendship and loneliness among bullies and victims : Data from seven countries. *Aggressive Behavior*, 30, 71-83.
- Fagan, A.A. (2003). The short and long-term effects of adolescent violent victimization experienced within the family and community. *Violence and Victims*, 18(4): 445-459.
- Fagan, A.A. (2005). The relationship between adolescent physical abuse and criminal offending : Support for an enduring and generalized cycle of violence. *Journal of Family Violence*, 20(5), 279-290.
- Farrington, D.P. (1994). Understanding and preventing bullying. Dans M. Tory (Ed.), *Crime and Justice : A review of research* (p.381-458). Chicago : University of Chicago Press.
- Feindler, E.L., & Ecton, R.B. (1986). *Adolescent anger control : Cognitive behavioural techniques*. New-York : Pergamoin Press Inc.

- Felix, E.D., & MacMahon, S.D. (2006). Gender and multiple forms of peer victimization: How do they influence adolescent psychosocial adjustment? *Violence and Victims, 21*(6), 707-724.
- Fergusson, D.M., & Horwood, L.J., (1998). Exposure to interpersonal violence in childhood and psychosocial adjustment in young adulthood. *Child Abuse and Neglect, 22*, 339-357.
- Fergusson, D.M., Horwood, L.J., & Nagin, D.S. (2000). Offending trajectories in a New-Zealand birth cohort. *Criminology, 38*(2), 525-551.
- Fergusson, D.M., & Lynskey, M.T. (1997). Physical punishment/maltreatment during childhood and adjustment in young adulthood. *Child Abuse and Neglect, 21*(7), 617-630.
- Finkelmor, D., Ormrod, R., Turner, H., & Hamby, S.L. (2005). The victimization of children and youth : A comprehensive national survey. *Child Maltreatment, 10*(1), 5-25.
- Finkelmor, D., & Ormrod, R. (2000). *Juvenile victims of property crimes*. Washington : Department of Justice, Office of Juvenile Delinquency and Prevention.
- Fitzgerald, R. (2003). *Examen des différences entre les sexes quant à la délinquance*. Ottawa : Centre Canadien de la Statistique Juridique, Statistique Canada.
- Fréchette, M., & LeBlanc, M. (1987). *Délinquances et délinquants*. Boucherville : Gaëtan Morin.
- Fredette, C., & Plante, D. (2004). *Le phénomène de la fugue à l'adolescence : guide d'accompagnement et d'intervention*. Montréal : Centre jeunesse de Montréal Institut universitaire et En Marge 12-17.
- Fredette, C., Proulx, J., & Hamel, S. (2000). *Le défi de la réadaptation des garçons membres de gangs*. Montréal : Institut de recherche pour le développement social des jeunes (IRDS).
- Frydenberg, E., & Lewis, R. (2000). Teaching coping to adolescents: When and to whom? *American Educational Research Journal, 37*, 727-745.
- Gaetz, S. (2004). Safe street for whom? Homeless youth, social exclusion and criminal victimization. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice, 46*(4), 423-455.

- Gannon, M. (2006). *Statistique de la criminalité au Canada, 2005*. Ottawa : Centre Canadien de la Statistique Juridique, Statistique Canada.
- Gendreau, G., et al. (2001). *Jeunes en difficulté et intervention psychoéducative*. Montréal : Sciences et culture.
- Germain, M., Guyon, L., Landry, M., Tremblay, J., Brunelle, N., Bergeron, J. (2005). *DEP-ADO Grille de dépistage de consommation problématique d'alcool et de drogues chez les adolescents et les adolescentes. Version 3.1*. Montréal : Recherche et intervention sur les substances psychoactives - Québec (RISQ)
- Giorgi, A. (1997). De la méthode phénoménologique utilisée comme mode de recherche qualitative en science humaine : théorie, pratique et évaluation. Dans J. Poupart, J.P. Deslauriers, L.H. Groulx, A. Lapperriere, R. Mayer, & A.P. Pirès (Eds), *La recherche qualitative: Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p.341-364). Montréal : Gaëtan Morin.
- Golstein, A.P. (1988). *The prepare curriculum : Teaching prosocial competencies*. New-York : Champaign. Pergamon Press.
- Golstein, A.P., & Click, B. (1994). *The prosocial gang : Implementing aggression replacement training*. Thousand Oaks : Sage Publications.
- Goodkind, S., Ng, I., & Sarri, R.C. (2006). The impact of sexual abuse in the lives of young women involved or at risk of involvement with the juvenile justice system. *Violence Against Women*, 12(5), 456-477.
- Gottfredson, M.R., & Hirshi, T. (1990). *A general theory of crime*. Standford : Standford University Press.
- Gouvernement du Québec (2005). *Partageons nos compétences. Modernisation de la pratique professionnelle en santé mentale et relations humaines*. Rapport du comité d'expert. Québec.
- Gover, A.R. (2002). The effects of child maltreatment on violent offending among institutionalized youth. *Violence and Victims*, 17(6). 655-668.
- Grella, C.E., & Joshi, V. (2003). Treatment process and outcomes among adolescent with a history of abuse who are in drug treatment. *Child Maltreatment*, 8(1), 7-18.
- Groulx, L.H. (1997). Contribution de la recherche qualitative à la recherche sociale. Dans J. Poupart, J.P. Deslauriers, L.H. Groulx, A. Lapperriere, R. Mayer, & A.P. Pirès (Eds), *La recherche qualitative: Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p.55-82). Montréal : Gaëtan Morin.

- Guyon, L., & Desjardins, L. (2005). L'alcool et les drogues chez les élèves québécois de 12-18 ans. Dans L. Guyon, S. Brochu, & M. Landry (dir.), *Les jeunes et les drogues : usages et dépendances* (p.1-37). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Guyon, L., & Landry, M. (1993). *Analyse descriptive de la population en traitement de Domrémy-Montréal à partir de l'IGT 1991-1992*. Montréal : Cahier de recherche du Centre International de Criminologie Comparée (CICC).
- Guyon, L., & Geoffrion, Y. (1997). *La toxicomanie au Québec. Bilan des études épidémiologiques faites depuis 1990*. Québec : Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Hagan, J., & McCarthy, B. (1997). *Mean streets : Youth crime and homeless*. New-York : Cambridge University Press.
- Hamel, S., Fredette, C., Blais, M-F., & Bertot, J. (1998). *Jeunesse et gangs de rue (phase II) : Résultats de recherche-terrain et proposition d'un plan stratégique quinquennal*. Rapport soumis au Service de la police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM). Montréal : Institut de recherche pour le développement social des jeunes (IRDS).
- Hammersley, R., Marsland, L., & Reid, M. (2003). *Substance use by youth offenders : the impact of the normalisation of drug use in the early years of the 21<sup>st</sup> century*. London : Home Office Research Study.
- Hartup, W.W. (1989). Social relationship and their significance. *American Psychologist*, 44, 120-126.
- Haynie, D., et al. (2001). Bullies, victims and bully/victims: Distinct groups of at-risk youth. *Journal of Early Adolescence*, 21(1), 29-49.
- Hawkins, J. D., Catalano, R.F., & Miller, J.Y. (1992). Risk and protective factors for alcohol and other drug problems in adolescence and early adulthood: implications for substance abuse prevention. *Psychological Bulletin*, 112(1), 64-105.
- Heck, C., & Walsh, A. (2000). The effects of maltreatment and family structure on minor and serious delinquency. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 44(2), 178-193.
- Herrenkohl, T.I., Huang, B., Tajima, E.A., & Withney, S.D. (2003). Examining the link between child abuse and youth violence. An analysis of mediating mechanisms. *Journal of Interpersonal Violence*, 18(10), 1189-1208.

- Herrera, V.M., & McCloskey, L.A. (2003). Sexual abuse, family violence and female delinquency: finding from a longitudinal study. *Violence and Victims*, 18(3), 319-334.
- Herrera, V.M., & McCloskey, L.A. (2001). Gender difference in the risk for delinquency among youth exposed to family violence. *Child abuse & Neglect*, 25, 1037-1051.
- Higgins, D., & McCabe, M. (2001). Multiple forms of child abuse and neglect : Adult retrospective reporte. *Aggression and Violent Behavior*, 6, 547-578.
- Hirshi, T. (1969). *The causes od delinquency*. Berkeley : University of California Press.
- Hodges, E.V.E., & Perry, D.G. (1999). Personnal and interpersonal antecedents and consequences of victimization by peers. *Journal of Personality and Social Psychology*, 76, 677-685.
- Hotton, T. (2003). *L'agressivité chez les enfants et l'exposition à la violence à la maison*. Ottawa : Centre Canadien de la Statistique Juridique, Statistique Canada
- Houle, G. (1997). La sociologie comme science du vivant : L'approche biographique. Dans J. Poupart, J.P. Deslauriers, L.H. Groulx, A. Lapperiere, R. Mayer, & A.P. Pirès (Eds), *La recherche qualitative: Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p.273-289). Montréal : Gaëtan Morin.
- Hoyt, D.R., Ryan, K.D., & Cauce, A.M. (1999). Personal victimization in a high-risk environment : Homeless and runaway adolescents. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 36, 371-192.
- Ireland, J.L. (1999). Bullying behaviors among male and female prisonners : A study of adults and young offenders. *Aggressive Behavior*, 25, 161-178.
- Ireland, C.A. (2002). Official records of bullying incidents among young offenders : What can they tell us and how useful are they? *Journal of Adolescence*, 25, 669-679.
- Ireland, C.A., & Ireland, J.L. (2000). Descriptive analysis of the nature and extend of bullying in maximum-security prison. *Aggressive Behavior*, 26, 213-223.
- Ireland, J.L., & Monaghan, R. (2006). Behaviours indicatives of bullying among young and juvenile male offenders : A study of perpetrator and victim characteristics. *Aggressive Behavior*, 32, 172-180.

- Jarvis, T.J., Copeland, J., & Walton, L. (1998). Exploring the nature of the relationship between child sexual abuse and substance use among women. *Addiction*, 93(6), 865-875.
- Johnson, R.J., Rew, L., & Kouzakanani, K. (2006). Gender difference in victimized homeless adolescents. *Adolescence*, 41(161), 39-53.
- Kaminer, Y. (1999). Addictive disorders in adolescents. *The Psychiatric Clinics of North America*, 22, 275-288.
- Karmen, A. (1990). *Crime victims : An introduction*. Pacific Grove : Brokks/Cole Publishing Company.
- Kauffman, J.G., & Widom, C.S. (1999). Childhood victimization, running away and delinquency. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 36(4), 347-370.
- Kaukinen, C. (2002). Adolescent victimization and problem drinking. *Violence and Victims*, 17(6), 669-689.
- Kelley, B. T., Thornberry, T.P., & Smith, C.A. (1997). In the wake of childhood maltreatment. Washington : Department of Justice, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention.
- Kelley, B.T., Huizinga, D., Thornberry, T.P., & Loeber, R. (1997). *Epidemiology of serious violence*. Washington : Department of Justice, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention.
- Kendall-Tackett, K. A., Williams, L.M., & Finkelhor, D. (1993). Impact of sexual abuse on children : A review and synthesis of recent empirical studies. *Psychological Bulletin*, 113(1): 164-180.
- Kendler, K.S., Bulik, C.M., & Silberg, J. (2000). Childhood sexual abuse and adult psychiatric and substance use disorders in women : An epidemiological and twin control analysis. *Archives of General Psychiatry*, 57(10), 953-959.
- Khatri, P., Kupersmidt, J.B., & Patterson, C. (2000). Aggression and peer victimization as predictors of self-reported behavioral and emotional adjustment. *Aggressive Behavior*, 26, 345-358.
- Kilpatrick, D.G., Acierno, R., Saunders, B., Resnick, H.S., Best, C.L., Schnurr, P.P. (2000). Risk factors for adolescent substance abuse and dependence : Data from a national sample. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 68(1), 19-30.

- Kilpatrick, D.G., Acierno, R., Resnick, H.S., Saunders, B., & Best, C.L. (1997). A 2-years longitudinal analysis of the relationship between violent assault and substance use in women. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 65(5), 834-847.
- Kipke, M.D., O'Connor, S., Palmer, R., & MacKenzie, R.G. (1995). Street youth in Los Angeles : Profile of a group at high risk for human immunodeficiency virus infection. *Archives of Pediatrics and Adolescent Medicine*, 149, 513-519.
- Kipke, M.D., Simon, T.R., Montgomery, S.B., Unger, J.B., & Iverson, E.F. (1997). Homeless youth and their exposure to and involvement in violence while living on the streets. *Journal of Adolescent Health*, 20, 360-367.
- Kong, R. (2006). Violence familiale envers les enfants et les jeunes. Dans R. Ogrodnik (Ed.), *La violence familiale au Canada : Un profil statistique 2006*. Ottawa : Centre Canadien de la Statistique Juridique, Statistique Canada.
- Kratcoski, P. C., & Kratcoski, L.D. (2004). *Juvenile delinquency*. New-Jersey : Pearson Education.
- Kurtz, D.P., Kurtz, G.L., & Jarvis, S.V. (1991). Problems of maltreated runaway youth. *Adolescence*, 26, 543-555.
- Lagerspetz, K.M.J., & Björkqvist, K. (1994). Indirect aggression in boys and girls. Dans L.R. Huesmann (dir.), *Aggressive behavior : Current perspective* (p.131-150). New-York : Plenum Press.
- Lanctôt, N. (2006). Un modèle théorique pour expliquer les conduites déviantes des adolescentes. Dans P. Verlaan & M. Déry (dir.), *Les conduites antisociales des filles : Comprendre pour mieux agir* (p.121-147). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Lanctôt, N., & LeBlanc, M. (2002). Explaining adolescent females' involvement in deviance. *Crime and Justice*, 29, 113-202.
- Lauritsen, J.D., Sampson, R.J., & Laub, J.H. (1991). The link between offending and victimization among adolescents. *Criminology*, 29, 265-292.
- Lauritsen, J.D., Laub, J.H., & Sampson, R.J. (1992). Conventional and delinquent activities : Implication for the prevention of violent victimization among adolescents. *Violence and Victims*, 7, 91-108.
- Laventure, M., Déry, M., & Pauzé, R. (2006). Gravité de la consommation de psychotropes des adolescents ayant un trouble de conduite. *Criminologie*, 39(2), 165-188.

- Lavergne, C., & Tourigny, M. (2000). Incidence de l'abus et la négligence envers les enfants: Recension des écrits. *Criminology*, 33(1): 47-72.
- Lazarus, S.R., & Flokman, S. (1984). *Stress, appraisal, and coping*. New-York : Springer Publishing Company.
- Lebeau, A.M., Miller, L.M., & Levine, B. (2001). Effect of storage temperature on endogenous GHB levels in urine. *Forensic Science International*, 29(4), 321-329.
- Leblanc, M., Dionne, J., Proulx, J., Grégoire, J.C., & Trudeau-Leblanc, P. (1998). *Intervenir autrement : Un modèle différentiel pour les adolescents en difficultés*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Leclerc, D., Dumont, M., & Pronovost, J. (2006). *Intimidation, agressivité, délinquance et stratégies d'adaptation chez des adolescents québécois*. Communication présentée au 3<sup>rd</sup> International conference on violence in school. Bordeaux, France.
- Lecours, M., Brunelle, N., & Leroux, R. (2003). *Les éducateurs en prévention des toxicomanies : Vers une étude longitudinale des effets du programme*. Rapport de recherche remis à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec.
- Leclerc, D., Dumont, M., & Lacroix, M-E. (2008). Bref portrait de l'intimidation vécue par des élèves inscrits en première année du secondaire. *La Foucade*, 8(2), 6-8.
- L'Écuyer, R. (1991). *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu : Méthode GPS et concept de soi*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Lemert, E.M. (1967). *Human Deviance, Social Problems and Social Context*. New-Jersey : Prentice-Hall.
- Leonard, L., & Ben Amar, M. (2002). *Les psychotropes : Pharmacologie et toxicomanie*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Lepage, C. (2006). *Analyse d'un modèle médiateur de l'intimidation chez des adolescents de cinquième secondaire*. Thèse de doctorat inédite, Université du Québec à Montréal.
- Lindberg, F., & Distad, L.S. (1985). Survival responses to incest : Adolescents in crisis. *Child Abuse and Neglect*, 9, 521-526.
- Lo, C.C., & Cheng, T.C. (2007). The impact of childhood maltreatment on young adults' substance abuse. *The American Journal of Drug and Alcohol Abuse*, 33, 139-146.

- Loeber, R., Kalb, L., & Huizinga, D. (2001). *Juvenile delinquency and serious injury victimization*. Washington : Department of Justice.
- Lynskey, M.T., & Fergusson, D.M. (1997). Factors protecting against development of adjustment difficulties in young adulthood exposed to childhood sexual abuse. *Child Abuse and Neglect*, 21, 1177-1190.
- Makhija, N. (2007). Childhood abuse and adolescent suicidability : A direct link and indirect link through alcohol and substance misuse. *International Journal of Adolescence and Medicine Health*, 19(1), 45-51.
- Margolin, G., & Gordis, E.B. (2000). The effect of family and community violence on children. *Annual Review of Psychology*, 51, 445-479.
- Maslow, A.H. (1943). A theory of human motivation. *Psychological Review*, 50, 370-396.
- Massé, L. (2006). Les méthodes d'intervention cognitivo-comportementales. Dans L. Massé, N. Desbiens et C. Lanaris (Eds), *Les troubles de comportements à l'école, prévention, évaluation et intervention* (p.195-212). Montréal : Gaëtan Morin.
- Mayer, M., Lavergne, C., Guyon, L., Gemme, E., Trocmé, N., & Girard, M. (2005). Toxicomanie parentale et négligence envers les enfants : Les révélations de l'étude d'incidence québécoise (EIQ), Dans L. Guyon, S. Brochu et M. Landry (dir.), *Les jeunes et les drogues* (p.71-106). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Mayer, R., Ouellet, F., St-Jacques, M-C., & Turcotte, D. (2000). *Méthode de recherche en intervention sociale*. Montréal : Gaëtan Morin.
- McKeganey, N., Neale, J., & Robertson, M. (2005). Physical and sexual abuse among drug users contracting drug treatment services in Scotland. *Drugs : Education, Prevention and Policy*, 12(3), 223-232.
- McKnight, L.R., & Loper, B. (2002). The effect of risk and resilience factors on the prediction of delinquency in adolescent girls. *School Psychology International*, 23(2), 186-198.
- Menard, S. (2001). *Short and long-term consequences of adolescent victimization*. Washington : Department of Justice.
- Miethe, T.D., & Meier, R.F. (1991). Opportunity, choice, and criminal victimization : A test of a theoretical model. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 27, 243-266.

- Miller-Perrin, C. L., & Perrin, R.D. (1999). *Child maltreatment : An introduction*. California : Sage Publications.
- Ministère de la Sécurité Publique (2007). *Statistique 2006 sur la criminalité au Québec*. Québec : Ministère de la Sécurité Publique, Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité.
- Moffitt, T.E., & Caspi, A. (2001a). Childhood predictors differentiate life-course persistent and adolescence-limited antisocial pathways among males and females. *Development and Psychopathology, 13*, 355-375.
- Moffitt, T.E., Caspi, A., Rutter, M., & Sylva, P.A. (2001b). *Sex differences in antisocial behaviour, conduct disorders, delinquency and violence in the Dunedin longitudinal study*. Cambridge : Unirversity Press.
- Moncrieff, J., & Farmer, R. (1998). Sexual abuse and the subsequent development of alcohol problems. *Alcohol and Alcoholoism, 33*(6), 592-601.
- Moran, P.B., Vuchinich, S., & Hall, N.K. (2004). Association between types of maltreatment and substance use during adolescence. *Child abuse & Neglect, 28*, 565-574.
- Morin, L. (1973). *Méthodologie de l'histoire de vie*. Québec : Institut supérieur des sciences humaines, Université Laval.
- Muchielli, R. (1979). *L'analyse de contenu des documents et des communications (3<sup>e</sup> édition)*. Paris : Editions ESF.
- Mullen, P., Martin, J., Anderson, J., Romans, S., & Herbison, G. (1996). The long-term impact of the physical, emotional, and sexual abus of children : A community sample. *Child Abuse and Neglect, 18*, 705-715.
- Natanson, M.A. (1962). *Literature, Philosophy, and the Social Sciences : Essays in Existentialism and Phenomenology*. The Hague : Nijhoff.
- Mustaine, E.E., & Tewksbury, R. (1998). Predicting risk of larceny theft victimization : A routine activity analysis using refined lifestyle measures. *Criminology, 36*(4), 839-859.
- Nansel, T.R., Overpeck, M., Philla, R.S., Ruan, W.J., Simons-Morton, B., & Scheidt, P. (2001). Bullying behaviors amoung US youth : Prevalence and association with psychosocial adjustment. *JAMA, 285*(16), 2094-2100.

- Negrusz, A., & Gaenslen, R.E. (2003). Analytical developments in toxicological investigation of drug-facilitated sexual assaults. *Analytical Bioanalytical Chemistry*, 376(8), 1192-1197.
- Nelson, E.C., Heath, A.C., Madden, P.A.F., Cooper, M.L., Dinwiddie, S.H., Bucholz, K.K., Glowinski, A., McLaughlin, T., Dunne, M.P., Statham, D.J., & Martin, N.J. (2002). Association between sel-reported childhood sexual abuse and adverse psychosocial outcomes : Results from a twin study. *Archives of General Psychiatry*, 59, 139-145.
- Nofziger, S., & Kurtz, D. (2005). Violent lives : A lifestyle model linking exposure to violence to juvenile violent offending. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 42(1), 2-26.
- OCCOPPQ (2008). *Guide d'évaluation psychoéducative*. Québec : Ordre des conseillers et conseillères en orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OCCOPPQ)
- Olweus, D. (1991). Bullying/victim problem among school children : Basic facts and effects of a school based intervention program. Dans I. Rubber et D. Pepler (Eds.), *The development and restment of childhood agression* (p.411-447). Hillsdale : Erlbaum.
- Olweus, D (1994). Annotation : Bullying at school : basic facts and effects of a school based intervention program. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 35, 1171-1190.
- Olweus, D. (2001). Peer harassment : A critical analysis and some important issues. Dans J. Juvoven & S. Graham (Eds.), *Peer harassment in school : The plight of the vulnerable and victimized* (p.3-48). New-York : Guilford Press.
- Paetsch, J., & Bertrand, L.D. (1999). Victimization and delinquency among canadian youth. *Adolescence*, 34(134), 351-367.
- Paillé, P., & Mucchihelli, A. (2003). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.
- Palmer, E.J., & Farmer, S. (2002). Victimizing behaviour among juvenile and young offenders : How different are perpetrator? *Journal of Adolescence*, 25, 469-481.
- Paolucci, E.O., & Violato, C. (2004). A meta-analysis of the published research on the affective, cognitive and behavioral effect of corporal punishment. *Journal of Psychology*, 138(3), 197-221.

- Paone, D., Chavkin, W., Willets, I., Firedmann, P., & Des Jarlais, D. (1992). The impact of sexual abuse : Implications for drug treatment. *Journal of Women's Health, 1*, 149-153.
- Parent, I. (2000). Les consommateurs de cocaïne : délinquant peut-être mais aussi victime. *L'intervenant, 16*(3), 8-10.
- Parent, I., & Brochu, S. (2002). Drug/crime pathways among cocaïne users. Dans S. Brochu, C. DaAgra, & M-M. Cousineau (dir.), *Drugs and crime deviant pathways* (p.139-153). London : Ashgate Publishing.
- Patton, M.Q. (1980). *Qualitative Evaluation Methods*. Beverly Hills : Sage.
- Patton, D., & Adlaf, E.M. (2005). Cannabis use and problems. Dans E.M. Adlaf, P. Begin & E. Sawka (Eds.), *Enquête sur les toxicomanies au Canada (ETC) : Une enquête nationale sur la consommation d'alcool et d'autres drogues par les Canadiens : La prévalence de l'usage et les méfaits : Rapport détaillé* (p.48-54). Ottawa, Centre Canadien de Lutte contre l'Alcoolisme et les Toxicomanies (CCLAT).
- Pauzé, R., Toupin, J., Déry, M., Mercier, H., Cyr, M., Cyr, F., & Frappier, J-Y. (2000). *Portrait des jeunes inscrits à la charge des Centres jeunesse du Québec et description des services reçus au cours des huit premiers mois*. Montréal : Université de Montréal.
- Pepler, D., Craig, W., & Connolly, J. (2003). *What we've learned about bullying in high school, conclusions of teen relationship project*. Toronto : Lamarsh Centre for Research on Violence and Conflict Resolution, York University.
- Pepler, D., Catallo, R., & Moore, T.E. (2000). Consider the children : Research informing interventions for children exposed to domestic violence. Dans R.A Geffner, P.G. Jaffe & M. Sudermann (Eds.), *Children exposed to domestic violence : Current issues in research, intervention, prevention and policy development* (p.37-57). New-York : The Haworth Maltreatment & Trauma Press.
- Pérez, D.M. (2000). The relationship between physical abuse, sexual victimisation and adolescent illicit drug use. *Journal of drug issues, 30*(3), 641-662.
- Perkins, D.F., & Jones, K.R. (2004). Risk behaviors and resiliency within physically abused adolescents. *Child Abuse and Neglect, 28*, 547-563.

- Perry, D.G., Hodges, E.V.E., & Egan, S.K. (2001). Determinants of chronic victimization by peers : A review and new model of family influence. Dans J. Juvoven & S. Graham (Eds.), *Peer harassment in school : The plight of the vulnerable and victimized* (p.73-104). New-York : Gilford Press.
- Pirès, A.P. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : Essai théorique et méthodologique. Dans J. Poupart, J.P. Deslauriers, L.H. Groulx, A. Lapperiere, R. Mayer, & A.P. Pirès (Eds), *La recherche qualitative: Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p.113-169). Montréal : Gaëtan Morin.
- Poupart, J. (1997). L'entretien de type qualitatif : Considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques. Dans J. Poupart, J.P. Deslauriers, L.H. Groulx, A. Lapperiere, R. Mayer, & A.P. Pirès (Eds), *La recherche qualitative: Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p.113-169). Montréal : Gaëtan Morin.
- Poupart, J., Deslauriers, J-P., Groulx, L-H., Laperrière, A., Mayer, R., & Pirès, A.P. (1997). *La recherche qualitative: Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal : Gaëtan Morin.
- Purugganan, O.H., Stein, R.E.K., Silver, E.J., & Benensen, B.S. (2000). Exposure to violence among urban high school-aged children : Is it only on television? *Pediatrics*, 106(4), 949-954.
- Rebellon, C. J., & Gundy, K.V. (2005). Can control theory explain the link between parental physical abuse and delinquency? A longitudinal study. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 42(3): 247-274.
- Rew, L., Taylor-Seehafer, M., & Fitzgerald, M.L. (2001). Sexual abuse, alcohol and other drug use, and suicidal behaviors in homeless adolescents. *Issues in Comprehensive Nursing*, 24, 225-240.
- Ritter, J., Stewart, M., Bernet, C., Coe, M., & Brown, S.A. (2002). Effects of childhood exposure to familial alcoholism and family violence on adolescent substance use, conduct problem and self-esteem. *Journal of Traumatic Stress*, 15(2), 113-122.
- Robert, A.D., & Bouillaguet, A. (1997). *L'analyse de contenu*. France : Presses Universitaires de France.
- Russell, L.A. (1998). *Child maltreatment and psychological distress among urban homeless youth*. New-York : Garland.
- Ryan, J. P., & Testa, M.F. (2005). Child maltreatment and juvenile delinquency: investigating the role of placement and placement instability. *Children and Youth Service Review*, 27, 227-249.

- Sampson, R.J., & Lauritsen, J.L., (1990). Deviant lifestyles, proximity to crime and the offender-victim link in personnal violence. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 27, 110-139.
- Sartor, C.E., Lynskey, M.T., Bucholz, K.K., McCutcheon, V.V., Nelson, E.C., Waldron, M., & Heath, A.C. (2007). Childhhod sexual abuse and the course of alcohol dependance development : findings from a female twin sample. *Drug and Alcohol Dependance*, 89, 139-144.
- Schutz, A. (1987). *Le chercheur et le quotidien: phénoménologie des sciences sociales*. Paris : Méridiens Klincksieck.
- Schwartz, D., & Gorman, A.H. (2003). Community violence exposure and children academic functionning. *Journal of Educational Psychology*, 95(1), 163-173.
- Shields, I.W., & Simourd, D.J. (1991). Predicting predatory behaviour in a population of incarcerated young offenders. *Criminal Justice and Behaviour*, 18, 180-194.
- Shrier, L.A., Pierce, J.D., Emans, S.J., DuRant, R.H. (1998). Gender differences in risk behaviors associated with forced or pressured sex. *Archives of Pediatrics and Adolescence Medecine*, 152, 57-63.
- Silverman, J.G., Raj, A., Mucci, L.A., & Hathaway, J.E. (2001). Dating violence among adolescent girls associated substance use, unhealthy weight control, sexually risk behavior, pregnancy ans suicidality. *Journal of the American Medical Association*, 286(5), 572-579.
- Simpson, T.L., & Miller, W.R. (2000). Concomittance between childhood sexual and physical abuse and substance use problem. *Clinical Psychology Review*, 22, 27-77.
- Smith, C.A., & Ireland, T.O. (2005a). Les conséquences développementales de la maltraitance des filles. *Criminologie*, 38(1), 67-102.
- Smith, C.A., Ireland, T.O., & Thorberry, T.P. (2005b). Adolescent maltreatment and its impact on young adult antisocial behaviors. *Child Abuse and Neglect*, 29, 1099-1119.
- Smith, C.A., & thornberry, T.P. (1995). The relationship between childhood maltreatment and adolescent involvement in delinquency. *Criminology*, 33, 451-477.
- Solberg, M.E., & Oleus, D. (2003). Prevalence and estimation of school bullying with the Olweus bully/victim questionnaire. *Aggressive Behavior*, 29, 239-268.

- Spear, S.F., & Skala, S.Y. (1998). Adolescents in treatment for chemical dependency : Profiles associated with a history of physical and sexual maltreatment. *Alcoholism Treatment Quarterly*, 16, 31-43.
- Spillane-Grieco, E. (2000). From parent verbal abuse to teenage physical aggression. *Child and Adolescent Social Work Journal*, 17(6), 411-430.
- Stein, J.A., Dukes, R.L., & Warren, J.I. (2006). Adolescent male bullies, victims and bully-victims : A comparaison of psychosocial and behavioral characteristics. *Journal of Pediatric Psychology*, 32(3), 273-282.
- Stouthamer-Loeber M., Wei, E.H., Homish, D.L., & Loeber, R. (2002). Witch family and demographic factors are related to both maltreatment and persistant serious juvenile delinquency. *Children's Services : Social Policy, Research and Practices*, 5(4), 261-272.
- Sullivan, T.N., Farrel, A.D., & Kliewer, W. (2006). Peer victimization in early adolescence: Association between physical and relational victimization and drug use, aggression, and delinquent behaviors among urban middle school students. *Development and Psychopathology*, 18, 119-137.
- Sutherland, E.W. (1947). *Principles of criminology (4<sup>th</sup>Ed.)*. Philadelphia : J.B. Lippincott,
- Swanson, H. Y., Parkinson, P.N., O'Toole, B.I., Plunkett, A.M., Shrimpton, S., & Oates, K. (2003a). Juvenile crime, agression and delinquency after sexual abuse. *British Journal of Criminology*, 43, 729-749.
- Swanson, H.Y., Plunkett, A.M., O'Toole, B.I., Shrimpton, S., Parkinson, P.N., & Oates, K. (2003b). Nine years after child sexual abuse. *Child Abuse and Neglect*, 27, 967-984.
- Sylver, W. (2007). *Statistique de la criminalité au Canada 2006*. Ottawa : Centre Canadien de la Statistique Juridique, Statistique Canada.
- Thomas, J. (2005a). *Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse, 2003-2004*. Ottawa : Centre Canadien de la Statistique Juridique, Statistique Canada.
- Thomas, G. (2005b). *La réduction des méfaits pour certaines populations au Canada*. Montréal : Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT).

- Thornberry, T.P., Ireland, T.O., & Smith, C.A. (2001). The importance of timing : The varying impact of childhood and adolescent maltreatment on multiple problem outcomes. *Development and Psychopathology, 13*, 957-979.
- Thrane, L.E., Hoyt, D.R., Whitbeck, L.B., & Yoder, K.A. (2006). Impact of family abuse on running away, deviance, and street victimization among homeless and urban youth. *Child Abuse and Neglect, 30*, 1117-1128.
- Tourigny, M., Mayer, M., Wright, J., Lavergne, C., Trocmé, N., Hélie, S., Bouchard, C., Chamberland, C., Cloutier, R., Jacob, M., Boucher, J., & Larrivée, C. (2002). *Étude sur l'incidence et les caractéristiques des situations d'abus, de négligence, d'abandon et de troubles de comportement sérieux signalées à la Direction de la protection de la jeunesse au Québec (EIQ)*. Montréal : Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociale (CLIPP).
- Tourigny, M. (1991). *Rapport concernant la littérature scientifique sur l'incidence, les facteurs de risque et les programmes de prévention des abus sexuel envers les enfants*. Québec : Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Tourigny, M., Hebert, M., Daigneault, I., Jacob, M., & Wright, J. (2005). *Portrait québécois des signalements pour abus sexuels faits à la Direction de la protection de la jeunesse*. Rapport de recherche, Sherbrooke : Université de Sherbrooke.
- Toupin, J. (2006). Caractéristiques et facteurs associés au trouble des conduites des adolescentes. Dans P. Verlaan & M. Déry (dir.), *Les conduites antisociales des filles : Comprendre pour mieux agir* (p.149-175). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Tremblay, R.E., Boularice, B., Harden, P.W., McDuff, P., Perusse, D., Phil, R.O., & Zoccolillo, M. (1996). Do children in Canada become more aggressive as they approach adolescence. Dans Human Ressource Development Canada Statistics Canada (dir.), *Growing up in Canada : National longitudinal survey of children and youth* (p.127-137). Ottawa : Statistics Canada.
- Tremblay, J., Blanchette-Martin, M., & Garceau, P. (2004). *Portrait de la consommation de substances psychoactives de jeunes consultants en centre spécialisé en toxicomanie (PAJT) et provenant du Centre jeunesse de Québec*. Montréal : CRUV/ALTO.
- Tremblay, J., Brunelle, N., & Blanchette-Martin, N. (2007). Portrait des activités délinquantes et de l'usage de substances psychoactives chez les jeunes consultant un centre de réadaptation pour personne alcooliques et toxicomanes. *Criminologie, 40*(1), 79-104.

- Trocmé, N., Fallon, B., MacLaurin, B., Daciuk, J., Felstiner, C., Black, T., Tonmyr, L., Blackstock, C., Barter, K., Turcotte, D., & Cloutier, R. (2005). *Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants (ECI- 2003), Données principales*. Ottawa : Ministre des travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada.
- Turcotte, D., Trocmé, N., Dessureault, D., Hélie, S., Cloutier, R., Montambeault, E., Moisan, S., & Lacerte, D. (2007). *Étude sur l'incidence et les caractéristiques de la maltraitance signalée à la Direction de la protection de la jeunesse au Québec : La situation en 2003*. Québec : Ministère de la Santé et des services sociaux. Rapport de recherche.
- Tyler, K.A., Hoyt, D.R., & Whitbeck, L.B. (2000). The effects of early sexual abuse on later sexual victimization among female homeless and runaway adolescents. *Journal of Interpersonal Violence, 15*, 235-250.
- Tyler, K.A., Hoyt, D.R., Whitbeck, L.B., & Cauce, A.M. (2001). The impact of childhood sexual abuse on later sexual victimization among runaway youth. *Journal of Research on Adolescence, 11*, 151-176.
- Vega, W.A., Aguilar-Gaxiola, S., Andrade, L., Bijl, R. (2002). Prevalence and age of onset for drugs use in seven international sites : Results from the international consortium of psychiatric epidemiology. *Drug and Alcohol Dependence, 68*, 285-297.
- Vermeiren, R., Schwab-Stone, M., Deboutte, D., Leckman, P.E., Ruchkin, V. (2003). Violence exposure and substance use in adolescents : Findings from three countries. *Pediatrics, 111*(3), 535-540.
- Waters, E., & Stroufe, L.A. (1983). Social competence as developmental construct. *Development Review, 3*, 79-97.
- Weiner, M.D., Sussman, S., Sun, P., & Dent, C. (2005). Explaining the link between violence perpetration, victimization and drug use. *Addictive Behaviors, 30*, 1261-1266.
- Weiner, M.D., Pentz, M.A., Skara, S.N., Li, C., Chou, C., & Dwyer, J.H. (2003). Relationship of substance use and associated predictors of violence in early middle and late adolescence. *Journal of Child and Adolescence Substance Use, 13*, 61-81.
- Widom, C. S., & Ames, M.A. (1994). Criminal consequences of childhood sexual victimization. *Child Abuse & Neglect, 18*(4), 303-318.

- Widom, C.S., & Maxfiled, M.G. (2001). *A update on the cycle of violence*. Washington : National Institutue of Justice, Department of Justice.
- Widom, C.S., Schuck, A.M., & White, H.R. (2006). An examination of pathways from childhood victimization to violence : The role of early agression and problematic alcohol use. *Violence and Victims*, 21(6), 675-690.
- Widom, C.S., & White, H.R. (1997). Criminality, substance abuse and psychiatric disorders : Comorbidity and multiple risk factors. *Criminal Behaviour and Mental Health*, 7(4), 287-310.
- Whitbeck, L. B., Hoyt, D.R., Yoder, K.A., Cauce, A.M., & Paradise, M. (2001). Deviant behavior and victimization among homeless and runaway adolescents. *Journal of Interpersonal Violence*, 16(11), 1175-1204.
- Whitbeck. L.B., Hoyt, D.R., & Yoder, K. (1999). A risk amplification model of victimization and depressive symptos among runaway and homeless adolescents. *American Journal of Community Psychology*, 27, 292-298.
- Woodward, L.J., & Fergusson, D.M. (2000). Childhood and adolescent predictors of physical assault : A prospective longtudinal study. *Criminology*, 38(1), 233-263.
- Wright, J., Friedrich, W., Cinq-Mars, C., Cyr, M., McDuff, P. (2004). Self-destructive and delinquent behaviors of adolescent female victims of child sexual abuse: Rates and covariates in clinical and nonclinical samples. *Violence and Victims*, 19(6), 627-643.
- Youniss, J., & Smollar, J. (1985). *Adolescent relations with mothers, fathers and friends*. Chicago : University of Chicago Press.
- Zhan, L., Welte, J.W., and Wieczorek, W.F. (2001). Deviant lifestyle and crime victimization. *Journal of Criminal Justice*, 29, 133-143.
- Zingraff, M.T., Leiter, J., Johnsen, M.C., & Myers, K.A. (1994). The mediating effect of good school performance on the maltreatment-delinquency relationship. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 31, 62-91.
- Zingraff, M.T., Leiter, J., Myers, K.A., & Johnsen, M.C. (1993). Child maltreatment and youthful problem behavior. *Criminology*, 31(2), 173-202.

*Annexes*

## **ANNEXE I**

### *Critères du DSM-IV-TR*

*Troubles liés à l'utilisation de substances : dépendance et abus à une substance*

## ■ Dépendance à une substance

Mode d'utilisation inadapté d'une substance conduisant à une altération du fonctionnement ou une souffrance, cliniquement significative, caractérisé par la présence de trois (ou plus) des manifestations suivantes, à un moment quelconque d'une période continue de 12 mois :

- (1) tolérance, définie par l'un des symptômes suivants :
  - (a) besoin de quantités notablement plus fortes de la substance pour obtenir une intoxication ou l'effet désiré
  - (b) effet notablement diminué en cas d'utilisation continue d'une même quantité de la substance
- (2) sevrage, caractérisé par l'une ou l'autre des manifestations suivantes :
  - (a) syndrome de sevrage caractéristique de la substance (v. les critères A et B des critères de Sevrage à une substance spécifique)
  - (b) la même substance (ou une substance très proche) est prise pour soulager ou éviter les symptômes de sevrage
- (3) la substance est souvent prise en quantité plus importante ou pendant une période plus prolongée que prévu
- (4) il y a un désir persistant, ou des efforts infructueux, pour diminuer ou contrôler l'utilisation de la substance
- (5) beaucoup de temps est passé à des activités nécessaires pour obtenir la substance (p. ex., consultation de nombreux médecins ou déplacement sur de longues distances), à utiliser le produit (p. ex., fumer sans discontinuer), ou à récupérer de ses effets
- (6) des activités sociales, professionnelles ou de loisirs importantes sont abandonnées ou réduites à cause de l'utilisation de la substance
- (7) l'utilisation de la substance est poursuivie bien que la personne sache avoir un problème psychologique ou physique persistant ou récurrent susceptible d'avoir été causé ou exacerbé par la substance (par exemple, poursuite de la prise de cocaïne bien que la personne admette une dépression liée à la cocaïne, ou poursuite de la prise de boissons alcoolisées bien que le sujet reconnaîsse l'aggravation d'un ulcère du fait de la consommation d'alcool)

## ■ Abus d'une substance

A. Mode d'utilisation inadéquat d'une substance conduisant à une altération du fonctionnement ou à une souffrance cliniquement significative, caractérisée par la présence d'au moins une des manifestations suivantes au cours d'une période de 12 mois :

- (1) utilisation répétée d'une substance conduisant à l'incapacité de remplir des obligations majeures, au travail, à l'école, ou à la maison (par exemple, absences répétées ou mauvaises performances au travail du fait de l'utilisation de la substance, absences, exclusions temporaires ou définitives de l'école, négligence des enfants ou des tâches ménagères)
- (2) utilisation répétée d'une substance dans des situations où cela peut être physiquement dangereux (par exemple, lors de la conduite d'une voiture ou en faisant fonctionner une machine alors qu'on est sous l'influence d'une substance)
- (3) problèmes judiciaires répétés liés à l'utilisation d'une substance (par exemple, arrestations pour comportement anormal en rapport avec l'utilisation de la substance)
- (4) utilisation de la substance malgré des problèmes interpersonnels ou sociaux, persistants ou récurrents, causés ou exacerbés par les effets de la substance (par exemple, disputes avec le conjoint à propos des conséquences de l'intoxication, bagarres)

B. Les symptômes n'ont jamais atteint, pour cette classe de substance, les critères de la Dépendance à une substance.

## **ANNEXE II**

*Formulaire de consentement : jeunes*

## FORMULAIRE DE CONSENTEMENT JEUNES

### Projet « Déviance juvénile : un suivi qualitatif sur les trajectoires d'usage de drogues et de délinquance à l'adolescence » (Phase 1 du projet)

Chercheure : Natacha Brunelle, Département de psychoéducation, UQTR

Je comprends que cette recherche a pour but d'obtenir le récit de mon histoire de vie et de celle d'autres adolescents afin de décrire l'évolution de notre implication (ou non) dans l'usage de drogues et la délinquance, et ce en lien avec tous les autres aspects de notre vie et selon notre propre point de vue. Les objectifs, les procédures et les implications de ma participation à ce projet de recherche m'ont été clairement expliqués par l'assistant de recherche que j'ai rencontré.

Je comprends que ma participation est volontaire et que **je peux me retirer à tout moment de la recherche** sans que cela nuise aux services qu'on me dispense. Je comprends que **l'anonymat et la confidentialité** me sont assurés par des mesures concrètes prises par l'équipe de recherche (ex. conservation du matériel de recherche sous clés, utilisation de noms fictifs). Je comprends toutefois que la chercheure a l'obligation de faire un signalement au Directeur de la protection de la jeunesse « s'il y a un motif raisonnable de croire que ma sécurité ou mon développement est compromis » (LPJ, art. 39). Je comprends que je pourrai consulter les résultats de l'étude qui seront disponibles à l'endroit où j'ai été recruté, d'ici environ trois ans.

J'accepte de rencontrer prochainement un intervieweur (assistant(e) de recherche) dans le cadre d'une entrevue de type récit de vie d'une durée approximative d'une heure (première phase d'entrevue(s)). Je suis conscient(e) qu'il est possible qu'une deuxième rencontre soit sollicitée dans les semaines qui suivent cette première entrevue afin de

compléter des informations que l'équipe de recherche jugerait comme manquantes ou imprécises.

J'accepte aussi de rencontrer une autre fois un intervieweur 12 à 18 mois après la première phase d'entrevue(s) afin de parler de ce qui s'est déroulé dans toutes les sphères de ma vie depuis la dernière rencontre (deuxième phase d'entrevue(s)). Je suis conscient(e) encore une fois de la possibilité qu'une deuxième rencontre soit sollicitée pour compléter des informations manquantes ou imprécises selon l'équipe de recherche. Ainsi, je comprends qu'au total je rencontrerai deux fois un intervieweur pour ce projet, possiblement trois ou maximum quatre fois sur une période allant jusqu'à 18 mois.

J'accepte d'être contacté(e) pour participer à une troisième phase du projet d'ici cinq à sept ans si l'équipe de recherche obtient une nouvelle subvention.

Je comprends que les entrevues seront enregistrées et transcrrites en préservant mon anonymat et celui de toutes les personnes et organismes que je pourrai citer dans mon récit (utilisation de noms fictifs). Les enregistrements seront détruits 5 ans après le dépôt du rapport de recherche final au CRSH (organisme subventionnaire), seuls les membres de l'équipe de recherche y ayant accès pour la durée de l'étude.

Je comprends que ces entrevues de type récit de vie concernent des aspects parfois très personnels et intimes de ma vie (famille, amours, amitiés, santé psychologique et physique, drogue, délinquance), ce qui peut me rendre triste ou mal à l'aise pendant ou après les entrevues. Je pourrai obtenir une référence à une ressource d'aide en cas de besoin.

Ma participation à ce projet me permettra de faire une rétrospection de ma vie en me faisant prendre conscience du parcours que j'ai adopté et des raisons pour lesquelles j'ai suivi ce parcours. Les résultats de cette recherche permettront de comprendre pourquoi

et comment certains adolescents(es) s'engagent dans la consommation de drogues et dans la délinquance et d'autres non. Mon implication permettra d'apporter une meilleure connaissance des trajectoires d'usage de drogues et de délinquance à l'adolescence. Elle contribuera aussi à aider les intervenants à agir encore plus efficacement auprès des jeunes qui en manifesteraient le besoin.

J'autorise les membres de l'équipe de recherche à me contacter à l'aide des coordonnées que j'ai inscrites sur ce formulaire. J'accepte qu'en cas de besoin les personnes qui ont d'abord sollicité ma participation à ce projet me contactent pour la ou les entrevue(s) subséquente(s) ou fournissent mes nouvelles coordonnées à l'équipe de recherche de l'UQTR.

Nom : _____
Numéro de téléphone (indique le numéro de qui il s'agit) : _____
Autre numéro de téléphone (indique le numéro de qui il s'agit) : _____
Numéro de ton télé avertisseur (paget) et/ou cellulaire : _____
Adresse permanente : _____ _____
Autre adresse (indique l'adresse de qui il s'agit) : _____ _____
Adresse courriel : _____

Je comprends que je recevrai une compensation pour ma participation au projet de recherche et qu'il s'agit de deux certificats-cadeaux d'une valeur de 10\$ chacun (un par phase d'entrevue).

Pour obtenir des renseignements additionnels ou formuler des commentaires, je peux contacter **la chercheure Natacha Brunelle au 1-800-365-0922 poste 4012 ou (819) 376-5011 poste 4012 ou son assistante Marie-Élaine Carrier au 1-800-365-0922 poste 4055 ou (819) 376-5011 poste 4055.**

**Pour toute insatisfaction concernant ma participation à cette recherche, je peux contacter la Secrétaire du Comité d'éthique de la recherche sur les êtres humains à l'UQTR au (819) 376-5011 poste 2132.**

\_\_\_\_\_  
Signature du/de la participant/e

\_\_\_\_\_  
Jour / Mois Année

\_\_\_\_\_  
Signature de l'intervieweur

\_\_\_\_\_  
Jour / Mois Année

Certificat d'éthique de l'UQTR no.CER-04-93-06.12\_ émis le 20 décembre 2004.

### **ANNEXE III**

*Projet en bref remis aux intervenants recruteurs*

Projet de recherche : « Trajectoires de jeunes joueurs adeptes du jeu par Internet en lien avec la consommation de substances psychoactives et la délinquance»

### PROJET EN BREF REMIS AUX INTERVENANTS « RECRUTEURS »

**Objectif :** Obtenir la lecture des jeunes quant à leur itinéraire (histoire de vie) et particulièrement quant à l'évolution de leur implication ou non-implication dans l'usage de drogue et la délinquance, en lien avec tous les autres aspects de leur vie.

**Où :** Centres pour jeunes toxicomanes, Centres jeunesse, écoles secondaires, maisons de jeunes, rue. Régions : Montréal, Mauricie et Québec.

**Quand :** Recrutement et entrevues de février 2005 à décembre 2007

**Qui :**

- garçons et filles âgés de **14 à 20 ans**;
- parlant français couramment (peu importe l'origine ethnique);
- **sélectionnés au hasard**, non pas en fonction de leur attitude et de leurs capacités de communication verbale ou d'autres critères (pas nécessaire que ce soit des jeunes très impliqués dans la délinquance par exemple);
- **volontaires**;

**Combien :**

**- Au total, au moins 2 filles et 2 garçons par milieu de recrutement.**

**Comment :**

- **Récit de vie** : entrevue semi-directive avec une consigne de départ ouverte et quelques thèmes plus précis à explorer. **Il ne s'agit donc pas d'un questionnaire** mais plutôt d'une occasion pour le jeune de raconter sa vie jusqu'à aujourd'hui en ses propres termes et en considérant tous les aspects de sa vie;
- durée moyenne d'une heure, maximum deux heures par entrevue;
- une première entrevue (phase 1), peut-être une deuxième (en cas de besoin de précisions ou autre) est prévue dans les prochaines semaines. 12 à 18 mois après cette première phase d'entrevue(s), une autre entrevue aura lieu, peut-être deux en cas de besoin (phase 2). **Au total, deux entrevues, peut-être trois, maximum quatre seront nécessaires sur une période allant jusqu'à 18 mois;**
- entrevues enregistrées selon les règles de confidentialité : d'aucune façon le répondant ne pourra être identifié, ni les personnes ou

organismes qu'il pourrait nommer dans son récit (utilisation de noms fictifs lors de la retranscription verbatim des entrevues); seule l'équipe de recherche aura accès au matériel sous clés; il y aura destruction des enregistrements une fois l'étude terminée; les données ne serviront qu'à la réalisation de cette étude etc.;

- les entrevues seront réalisées à un moment opportun pour le jeune, pour les intervenants concernés et pour l'intervieweur;
- à la fin de chaque entrevue, un **certificat-cadeau d'une valeur de 10\$** sera remis à chaque jeune participant (deux au total). Ils devront signer des feuilles de reçu à cet effet;

#### Besoins :

- autorisations nécessaires;
- personne-ressource dans chaque lieu de recrutement;
  - o que cette **personne-ressource** :
    - 1) vérifie dans les dossiers ou auprès des jeunes lesquels sont éligibles pour la recherche et en sélectionne quelques-uns au hasard;
    - 2) présente brièvement le projet à ces jeunes sélectionnés à l'aide d'informations contenues dans ce document;
    - 3) demande à ces jeunes s'ils sont intéressés à participer à l'étude et donc à rencontrer un intervieweur;
    - 4) contacte un intervieweur pour fixer une date et une heure d'entrevue à la convenance de chacun (voir coordonnées ci-bas);
    - 5) accepte de contacter ces jeunes ou de fournir leurs coordonnées à l'équipe de recherche au cas où une (des) entrevue(s) complémentaire(s) seraient nécessaire(s) et qu'il soit difficile de les rejoindre avec les coordonnées qu'ils fourniront eux-mêmes (les jeunes signeront un consentement à cet effet);
- accès aux jeunes en question;
- accès à un **local fermé (avec prise de courant), si possible retiré de la circulation et du bruit.**

#### Coordonnées des intervieweures :

contacter Marie-Josée Lassonde au (819) 376-5011 poste 4055

Merci à l'avance pour votre collaboration.

---

Natacha Brunelle

Date

Professeure, Dép. Psychoéducation

Université du Québec à Trois-Rivières

Chercheure au GRIAPS, CICC, RISQ et CIRASST

C.P.500, Trois-Rivières, G9A 5H7

Tél. : (819) 376-5011 poste 4012

*Fax : (819) 376-5066*

## **ANNEXE IV**

*Formulaire de consentement : parents*

## FORMULAIRE DE CONSENTEMENT POUR LES PARENTS

Projet « Déviance juvénile : un suivi qualitatif sur les trajectoires d’usage de drogues et de délinquance à l’adolescence »  
(Phase 1 du projet)

**Chercheure : Natacha Brunelle, Département de  
psychoéducation UQTR**

Je comprends que mon adolescent(e) a été sélectionné(e) au hasard pour participer à un projet de recherche qui a pour but d’obtenir le récit de son histoire de vie et de celle d’autres adolescents. Cette recherche vise à décrire l’évolution de leur implication **ou non** dans l’usage de drogues et la délinquance, et ce en lien avec tous les autres aspects de leur vie et selon leur propre point de vue (seuls critères d’admissibilité: 14-20 ans, s’exprime bien en français). Cette étude est réalisée dans plusieurs milieux où l’on retrouve des adolescents ayant des comportements plus ou moins déviants : écoles secondaires, maisons de jeunes, centres de toxicomanie, la rue et les centres jeunesse.

Je comprends que la participation de mon adolescent(e) est volontaire et **qu'il peut se retirer à tout moment de la recherche** sans que cela nuise aux services qu'on lui dispense. Je comprends que **l'anonymat** et la **confidentialité** lui sont assurés par des mesures concrètes prises par l’équipe de recherche (ex. conservation du matériel de recherche sous clés, utilisation de noms fictifs). Je comprends toutefois que la chercheure a l’obligation de faire un signalement au Directeur de la protection de la jeunesse « s’il y a un motif raisonnable de croire que sa sécurité ou son développement est compromis » (LPJ, art. 39). Je comprends que les résultats de l’étude seront disponibles à l’endroit où mon adolescent(e) a été recruté(e), d’ici environ trois ans.

J'accepte que mon adolescent(e) rencontre prochainement un intervieweur (assistant(e) de recherche) dans le cadre d'une entrevue de type récit de vie d'une durée approximative d'une heure (première phase d'entrevue(s)). Je suis conscient(e) qu'il est possible qu'une deuxième rencontre soit sollicitée dans les semaines qui suivent cette première entrevue, afin de compléter des informations que l'équipe de recherche jugerait comme manquantes ou imprécises.

J'accepte aussi que mon adolescent rencontre une autre fois un intervieweur 12 à 18 mois après la (les) première(s) entrevue(s) afin de parler de ce qui s'est déroulé depuis la dernière rencontre face à tous les aspects de sa vie (deuxième phase d'entrevue(s)). Je suis conscient(e) encore une fois de la possibilité qu'une deuxième rencontre soit sollicitée pour compléter des informations manquantes ou imprécises selon l'équipe de recherche. Ainsi, je comprends qu'au total mon adolescent rencontrera deux fois un intervieweur pour ce projet, possiblement trois ou maximum quatre fois sur une période allant jusqu'à 18 mois.

J'accepte que mon adolescent(e) soit contacté(e) pour participer à une troisième phase du projet d'ici cinq à sept ans, dans l'éventualité où l'équipe de recherche obtiendrait une nouvelle subvention.

Je comprends que les entrevues seront **enregistrées** et transcrrites en préservant l'anonymat de mon adolescent(e) et celui de toutes les personnes et organismes qu'il pourrait citer dans son récit (utilisation de noms fictifs). Les enregistrements seront détruits 5 ans après le dépôt du rapport de recherche final au CRSH (organisme subventionnaire), seuls les membres de l'équipe de recherche y ayant accès pour la durée de l'étude.

La participation de mon adolescent(e) à ce projet lui permettra de faire une rétrospection de sa vie en lui faisant prendre conscience du parcours qu'il a adopté et des raisons qui

l'ont poussé à suivre ce parcours. Les résultats de cette recherche permettront de comprendre pourquoi et comment certains adolescents(es) s'engagent dans la consommation de drogues et dans la délinquance et d'autres non. L'implication de mon adolescent permettra d'apporter une meilleure connaissance des trajectoires d'usage de drogues et de délinquance à l'adolescence. Elle contribuera aussi à aider les intervenants à agir encore plus efficacement auprès des jeunes qui en manifesteraient le besoin.

Je comprends que ces entrevues de type récit de vie concernent des aspects parfois très personnels et intimes de la vie de mon adolescent(e) (famille, amours, amitiés, santé psychologique et physique, drogue, délinquance), ce qui peut le(la) rendre triste ou mal à l'aise pendant ou après les entrevues. Je comprends que mon adolescent(e) pourra être référé(e) à une ressource d'aide en cas de besoin.

J'autorise les membres de l'équipe de recherche à contacter mon adolescent(e) à l'aide des coordonnées qu'il aura inscrites sur son formulaire de consentement. J'accepte qu'en cas de besoin les personnes qui ont d'abord sollicité sa participation à ce projet le (la) contactent pour la ou les entrevue(s) subséquente(s) ou fournissent ses nouvelles coordonnées à l'équipe de recherche de l'UQTR.

Je comprends que mon adolescent(e) recevra une compensation pour sa participation au projet de recherche et qu'il s'agit de deux certificats-cadeaux d'une valeur de 10\$ chacun (un par phase d'entrevue).

Si je désire obtenir des renseignements additionnels ou formuler des commentaires, je peux contacter **Natacha Brunelle au 1-800-365-0922 poste 4012 ou (819) 376-5011 poste 4012 ou son assistante de recherche Marie-Élaine Carrier au 1-800-365-0922 poste 4055 ou (819) 376-5011 poste 4055.**

Pour toute insatisfaction concernant la participation de mon adolescent à cette recherche, je peux contacter la Secrétaire du Comité d'éthique de la recherche sur les êtres humains à l'UQTR au (819) 376-5011 poste 2132.

---

Signature du parent ou tuteur

Date

---

Signature du témoin autorisé

Date

Certificat d'éthique de l'UQTR no. CER-04-93-06.12\_\_ émis le 20 décembre 2004.

## **ANNEXE V**

*Explications verbales fournies aux jeunes par l'intervieweur*

## EXPLICATIONS VERBALES FOURNIES AUX JEUNES RÉPONDANTS PAR L'INTERVIEWER

Tu as accepté de me rencontrer afin de participer à un projet de recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Je vais d'abord m'assurer que tu as reçu toutes les informations nécessaires pour prendre ta décision :

- cette étude s'intéresse à **l'histoire de vie détaillée** de plusieurs jeunes différents, selon leur propre point de vue et plus particulièrement à leur implication **ou non** dans l'usage de drogues et dans la délinquance au fil du temps, en lien avec tous les autres aspects de leur vie;
- il s'agira pour toi de me rencontrer dans le cadre d'une entrevue de type récit de vie, soit une entrevue où **tu te racontes librement** et où **j'interviens très peu** (sauf pour obtenir des précisions ou pour t'aider à continuer ton récit). Il est **possible que dans les semaines qui suivent cette première entrevue je ressente le besoin** de te voir une autre fois pour approfondir certains éléments que tu m'auras dits, pour vérifier ma compréhension de ton récit ou pour obtenir des précisions. Tu devras nous fournir tes  **coordonnées** pour que nous puissions te rejoindre si une deuxième rencontre était nécessaire.
- tu devras aussi participer à **une autre entrevue 12 à 18 mois** après la (les) première(s) entrevue(s) afin de parler de ce qui s'est déroulé dans toutes les sphères de ta vie depuis la dernière rencontre (deuxième phase d'entrevue(s)). Il est encore une fois possible qu'une deuxième rencontre soit sollicitée pour compléter des informations manquantes ou imprécises selon l'équipe de recherche.
- Il y aura une troisième phase du projet d'ici cinq à sept ans si l'équipe de recherche obtient une nouvelle subvention.
- donc, au total, tu auras à participer à **deux rencontres**, peut-être trois ou quatre maximum (en cas de besoin);
- les seuls risques ou désavantages pour toi de participer à cette étude concernent : 1) **l'impact émotif** que peut avoir sur toi l'exercice de raconter ta vie en détails et donc d'aborder des aspects plus ou moins intimes ou personnels (tristesse possible etc.); et 2) de te prendre **du temps** que tu aurais pu mettre ailleurs;

- à l'inverse, il peut être avantageux de te livrer à ce genre d'exercice car ça peut te permettre de faire le point, de te faire **prendre conscience** de certaines choses, de te donner le courage de **demander de l'aide** si tu en as besoin etc.
- ta participation est totalement volontaire et n'affecte en rien les services qui te sont offerts, aucun intervenant ou membre de direction n'auront accès au matériel recueilli en entrevue;
- tu peux te retirer de l'étude à tout moment si tu le désires;
- toutes les informations que tu fourniras demeureront **confidentielles** et ton **anonymat** sera préservé et ce, même si les entrevues sont enregistrées. Il est effectivement nécessaire que j'enregistre ces entrevues, car je n'écris pas assez vite pour prendre en note tout ce que tu me dis et dans tes termes en plus, parce qu'il ne s'agit pas d'un questionnaire à remplir et parce que je veux demeurer attentif à ton récit. Ces enregistrements seront transcrits sur support informatique et seulement des **noms fictifs** seront indiqués dans cette transcription pour t'identifier ou pour identifier les personnes ou les organismes que tu pourrais citer dans ton récit;
- es-tu intéressé à participer à l'étude? Si oui, lis et complète ce formulaire de consentement (ci-joint) et nous pourrons alors commencer l'entrevue.

PS : Tu recevras une compensation, à la fin de l'entrevue, qui consiste en un chèque-cadeau d'une valeur de 10\$. Un deuxième ciné-cadeau d'une valeur de 10\$ te sera remis lors de ta participation à la deuxième phase d'entrevue(s) dans 12 à 18 mois.

## **ANNEXE VI**

*Canevas d'entrevue*

**CONSIGNE DE DÉPART ET  
GRILLE DE MOTS-CLÉS**

**La consigne de départ:**

J'aimerais que tu considères que je représente ton journal intime. Alors dans tes propres termes et selon ce que tu penses, racontes-moi ta vie jusqu'à aujourd'hui, comme si tu traçais ton itinéraire, en incluant toutes les dimensions de ta vie : famille, amis, amours, école, délinquance, violence commise et violence vécue, cigarettes, alcool, autres drogues, les événements que tu as vécus et, surtout, comment tu les as vécus...

La grille de mots-clés représente les thèmes qui doivent être abordés durant l'entrevue et servent ainsi de guide d'entrevue :

- Famille
- Amis
- Amours\*
- Sexualité\*
- Perception de soi
- École
- Emploi\*
- Cigarettes
- Alcool
- Autres drogues
- Délinquance
- Violence
- Relations drogue-crime
- Santé physique\* et psychologique
- Suicide
- Deuil
- Victimation (abus physiques et sexuels)
- Vie en institution
- Phobies
- Loisirs/intérêts
- Perspectives d'avenir

## **ANNEXE VII**

*Fiche signalétique*

## FICHE SIGNALÉTIQUE TEMPS 1

Nom fictif du jeune : \_\_\_\_\_ Heure du début : \_\_\_\_\_

Date de l'entrevue : \_\_\_\_\_ Heure de la fin : \_\_\_\_\_

Lieu de l'entrevue : \_\_\_\_\_ Durée : \_\_\_\_\_

Remarques concernant l'entrevue :

---

**Date de naissance :** Jour : \_\_\_\_\_ Mois : \_\_\_\_\_ Année : \_\_\_\_\_

**Âge :** a) 14ans      b) 15ans      c) 16ans      d) 17ans  
 e) 18 ans      f) 19 ans      g) 20 ans      h) 21 ans

**Sexe :** a) féminin      b) masculin

**Origine ethnique :** a) québécoise      b) autre : \_\_\_\_\_

**Ville:** a) Montréal      b) Trois-Rivières      c) Québec      d) autre : \_\_\_\_\_

**Quartier actuel :** \_\_\_\_\_

**Type de famille :** a) nucléaire      b) séparée      c) divorcée  
 d) reconstituée      Avec qui vis-tu ? \_\_\_\_\_

**Adoption :** a) oui      b) non

**Nombre de frères et sœurs :** a) aucun      b) 1      c) 2      d) 3      e) autres : \_\_\_\_\_

**Nombre de demi-frères et sœurs :** a) aucun      b) 1      c) 2      d) 3      e) autres : \_\_\_\_\_

**Occupation des parents :** a) mère : \_\_\_\_\_ b) père : \_\_\_\_\_

**Départ volontaire du foyer familial :** a) oui      b) non

**Si oui, à quel âge :** \_\_\_\_\_

**Dernière année de scolarité complétée :**

a) 6<sup>ième</sup> année et moins      b) sec. 1      c) sec. 2      d) sec. 3      e) sec. 4      f) sec. 5  
 g) cégep      h) autre : \_\_\_\_\_

**Situation d'emploi :** \_\_\_\_\_

**Âge de la première infraction (LJC/LSJPA) :** \_\_\_\_\_

**Type :** \_\_\_\_\_

Ex : vandalisme (mefait), vol à l'étalage, vol aux proches, voie de fait (soins médicaux)

**Nbre de placements antérieurs en CJ :** LJC/LSJPA : a) 0 b) 1 c) 2 d) 3 e) 4 f) autre

LPJ : a) 0 b) 1 c) 2 d) 3 e) 4 f) autre

(Placement, famille d'accueil)

**Âge de la première consommation :**

alcool (verre) : \_\_\_\_\_ cigarette : \_\_\_\_\_

autre(s) drogue(s) : \_\_\_\_\_ Lesquelles : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ : \_\_\_\_\_

**Dossier LJC/LSJPA :** a) oui b) non

**Mesure de rechange/ extra-judiciaire :** a) oui b) non

(travaux communautaires, probation...mais non ordonnée par le Juge)

**Consommation d'alcool actuelle :** a) occasionnelle b) régulière  
c) quotidienne d) abstinente depuis quand? \_\_\_\_\_

**Consommation actuelle de drogue préférée :**

a) occasionnelle b) régulière c) quotidienne

d) abstinente depuis combien de temps? \_\_\_\_\_

a) alcool b) cannabis c) cocaïne d) amphétamines / speed  
e) hallucinogènes f) héroïne g) colle/solvant h) autre : \_\_\_\_\_

**Drogue la plus consommée depuis les 6 derniers mois :**

a) occasionnelle b) régulière c) quotidienne

d) abstinente depuis combien de temps? \_\_\_\_\_

a) alcool b) cannabis c) cocaïne d) amphétamines / speed  
e) hallucinogènes f) héroïne g) colle/solvant h) autre : \_\_\_\_\_

Type(s) de drogue déjà consommée(s) :



#### Traitements antérieurs suivis pour abus d'alcool ou de drogue (interne ou externe) :

Combien de fois? a) 0 b) 1 c) 2 d) 3 e) autre

Quand? 1<sup>ère</sup> fois : mois : année : lieu :

2<sup>ème</sup> fois: mois : \_\_\_\_\_ année : \_\_\_\_\_ lieu :

3<sup>ème</sup> fois: mois : \_\_\_\_\_ année : \_\_\_\_\_ lieu : \_\_\_\_\_

Recours à des organismes d'aide : a) oui b) non

Si oui, quel(s) genre(s) d'organisme :



#### **En fonction du lieu de recrutement :**

## Centres jeunesse

### Motif du placement

actuel :

Combien de temps écoulé depuis le début du placement actuel :

a) 1 à 2 mois      b) 3 à 4 mois      c) 5 à 6 mois      d) 7 à 8 mois

e) 9 à 10 mois      f) 11 à 12 mois      g) autre :

Durée du placement en cours : a) 1-2 mois b) 3-5 mois

c) 6-11 mois      d) 12 mois et plus, précisez :

## Centres pour jeunes toxicomanes

Nom du

centre : <http://www.arts.ubc.ca/~mccann/centres.html>

Temps écoulé depuis le début du traitement actuel :

Motif de la demande de  
traitement :

## Maison de jeunes

Nom de la maison \_\_\_\_\_  
fréquentée : \_\_\_\_\_

Motifs de fréquentation : \_\_\_\_\_

## Milieu scolaire

autre :

Redoublement : a) oui b) non

Recours à une aide psychosociale à l'école : a) oui    b) non

Si oui, quel(s) type(s) d'aide? a) psychologue b) travailleur social c) intervenant en toxicomanie d) psychoéducateur e) infirmière f)

autre : \_\_\_\_\_ Depuis combien de temps? \_\_\_\_\_  
Pourquoi?

## Jeunes de la rue

### Motif de départ du foyer

familial :

Depuis combien de temps :

**Remarques concernant la situation du jeune :** \_\_\_\_\_

## **ANNEXE VIII**

*Liste des ressources remise aux jeunes selon leur provenance*

*(Trois-Rivières, Montréal, Québec)*

Si tu ressens le besoin d'avoir de l'aide ou de parler après l'entrevue, nous t'invitons à contacter les ressources suivantes :



**Pour problèmes de drogues**

- Domrémy : 374-4744
- Centre Jean LaPointe : 229-2018
- Drogues aide et références : 1 (800) 265-2626



**lignes téléphoniques d'écoute :**

- Tel-Écoute : 376-4242
- Jeunesse j'écoute : 1 (800) 668-6868
- Tel-jeunes : 1 (800) 263-2266
- Suicide : 1 (866) 277-3553

**maison des jeunes et travailleurs de rue :**

- Escale jeunesse : 694-7564
- Point de rue : 694-4545
- Maison de jeunes Alternative jeunesse : 373-6065
  - Maison de jeunes Transit : 371-2982
  - Maison de jeunes Action jeunesse : 373-4974

**C.L.S.C. Les Forges : 379-7131**



Si tu ressens le besoin d'avoir de l'aide ou de parler après l'entrevue, nous t'invitons à contacter les ressources suivantes :



**Pour problèmes de drogues**



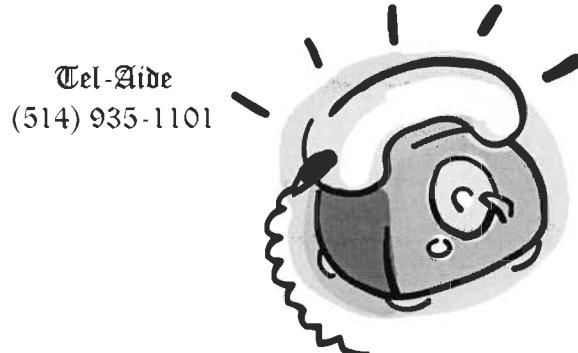
- Centre Jean LaPointe : 381-1218
- Centre Dollard Cormier : 385-0045
- Drogues aide et références : 1 (800) 265-2626

**lignes téléphoniques d'écoute :**

- Jeunesse j'écoute : 1 (800) 668-6868
- Tel-jeunes : 1 (800) 263-2266
- Suicide : 1 (866) 277-3553

**maison des jeunes et travailleurs de rue :**

- Maison des jeunes Quinca-Buzz : 524-3008
  - Relais-Méthadone : 847-9300
- Maison des jeunes Imagerie : 598-8651
- Maison des jeunes Plateau : 525-7402
- L'Autre-Jeunes de Mercier-Est : 493-0557



Si tu ressens le besoin d'avoir de l'aide ou de parler après l'entrevue, nous t'invitons à contacter les ressources suivantes :



***Pour problèmes de drogues***

- Centre Jean LaPointe : 523-1218
- Drogues aide et références : 1 (800) 265-2626

**lignes téléphoniques d'écoute :**

- Jeunesse j'écoute : 1 (800) 668-6868
- Tel-jeunes : 1 (800) 263-2266
- Suicide : 1 (866) 277-3553

**maison des jeunes et travailleurs de rue :**

- Maison des jeunes Louvre-Boîte du Cartier : 523-1530
- Maison des jeunes Place de la Rive : 682-5270
- Maison des jeunes St-Baptiste : 641-1665
- Maison des jeunes Neufchatel : 845-1388

**Tel-Aide**  
1-877-700-2433

## **ANNEXE IX**

*Grille de codification*

### Grille de codification

1. **Famille** (inclus la famille élargie)
  - 1.1. Sentiments
  - 1.2. Représentations
2. **Centre d'accueil/famille d'accueil** (protection de la jeunesse/LSJPA, police, probation travaux communautaires, amendes, intervenants en centre jeunesse, etc.)
  - 2.1 Raisons
  - 2.2. Sentiments
  - 2.3. Représentations
3. **Amis** (ou ennemis)
  - 3.1. Sentiments
  - 3.2. Représentations
4. **Amours/sexualité** (inclus grossesse et paternité, relations amoureuses)
  - 4.1. Sentiments
  - 4.2. Représentations
5. **École** (inclus tout ce qui se rattache au milieu scolaire, les notes et les relations)
  - 5.1. Sentiments
  - 5.2. Représentations
6. **Consommation** (inclus l'alcool, les autres drogues et la cigarette)
  - 6.1. Circonstances début
  - 6.2. Raisons
    - 6.2.1. Début
    - 6.2.2. Augmentation
    - 6.2.3. Diminution (arrêt d'une drogue, mais continue autre)
    - 6.2.4. Arrêt (abstinence temporaire ou actuel, toutes drogues sauf alcool)
    - 6.2.5. Rechute
  - 6.3. Conséquences
  - 6.4. Sentiments
  - 6.5. Représentations
  - 6.6. Financement (comment il se procure la drogue)
7. **Délinquance/violence** (inclus conduite dangereuse et conduite en état d'ébriété, tout ce qui contrevient à des lois, fugues, jackass s'il y a méfaits, etc.)
  - 7.1. Circonstances début
  - 7.2. Raisons
    - 7.2.1. Début
    - 7.2.2. Augmentation

- 7.2.3. Diminution
  - 7.2.4. Arrêt
  - 7.2.5. Récidive
  - 7.3. Conséquences
  - 7.4. Sentiments
  - 7.5. Représentations
- 8. Relation drogue-crime** (consomme pour commettre délit, la consommation coûte cher, donc fait délit, «la consommation me rend fous», la délinquance l'amène à consommer, violence (effet de la drogue), violence systémique (se fait battre parce que pas bon stock), etc.)
- 9. Intervenants sociaux** (autres que intervenants centre jeunesse et traitement toxico.)
- 9.1. Sentiments
  - 9.2. Représentations
- 10. Traitement toxicomanie** (tout ce qui inclus l'interne et l'externe, comment il vit ça, etc.)
- 10.1. Raisons
  - 10.2. Conséquences
  - 10.3. Sentiments
  - 10.4. Représentations
- 11. Prise de risque**
- 11.1. Sexuel (grossesse, MTS, SIDA, non-protection)
  - 11.2. Drogues (partage de seringues (VIH, hépatite, ...), overdose)
- 12. Victimation** (agression sexuelle et physique)
- 12.1. Sentiments
  - 12.2. Représentations
- 13. Deuils**
- 13.1. Sentiments
  - 13.2. Représentations
- 14. Perception de soi (physique et psychologique)** (inclus tous les propos que le jeune tient sur son apparence ou sur la perception qu'il a de lui)
- 14.1. Perception de sa vie en général (quand on ne peut pas l'entrer dans aucune catégorie)
- 15. Santé**
- 15.1. Physique
    - 15.1.1. Sentiments

15.1.2. Représentions

15.2. Psychologique

15.2.1. Suicide

15.2.2. Sentiments

15.2.3. Représentions

**16. Conditions de vie (déménagements, conditions financières, adoption)**

16.1. Sentiments

16.2. Représentions

**17. Emploi**

17.1. Sentiments

17.2. Représentions

**18. Phobies**

18.1. Sentiments

18.2. Représentions

**19. Loisirs/intérêts (inclus ne rien faire)**

19.1. Sentiments

19.2. Représentions

**20. Perception de l'avenir (moyen et long terme)**

20.1. Sentiments

20.2. Représentions

**21. Croyances/perception de la vie (philosophie)**

**22. Autres**